



Patrick Belcourt : « En Avant Moris ne fera jamais de la politique des alliances de circonstance »

Affaire Gurroby : le juge Mehdi Manrakhan défie les barons de la drogue

Le Journal du Dimanche



ÉDITORIAL

Une modernisation nécessaire dans l'intérêt de tous

DIMANCHE 12 AU SAMEDI 18 JUILLET 2026 | N° 1530 | EDITION NUMERIQUE

Trafic international de cocaïne : Les autorités refusent de livrer Wendip Appaya à Madagascar

● L'arrestation de « Vida Loca » en Espagne relance l'enquête



**Mondial 2026 :
Bellingham porte
l'Angleterre vers le
dernier carré**



**Pension à 60 ans :
les syndicats haussent le ton**



DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

plaisance
SHOPPING VILLAGE

THE BIGGEST MATCHES Deserve the GREATEST EXPERIENCE!



DINE



CELEBRATE



SHOP

Make every matchday a winning day!

ÉDITORIAL

Une modernisation nécessaire dans l'intérêt de tous

Toute réforme touchant à la religion suscite naturellement des interrogations. C'est normal. Lorsqu'il est question du waqf, il ne s'agit pas seulement de biens ou d'argent, mais d'un héritage spirituel et d'une tradition profondément ancrée dans la communauté musulmane. Pourtant, il faut aussi regarder la réalité en face : le monde a changé et les lois doivent évoluer avec lui. Aujourd'hui, aucun pays ne peut ignorer les règles internationales en matière de transparence financière et de lutte contre le blanchiment d'argent. Maurice ne fait pas exception. Si le pays veut préserver sa réputation et protéger son système financier, il doit s'assurer que toutes les institutions qui gèrent des fonds, quelles qu'elles soient, répondent aux mêmes exigences de bonne gouvernance.

Cela ne signifie pas que l'État cherche à contrôler la religion. Bien au contraire. L'objectif est de protéger les dons des fidèles, de garantir qu'ils soient utilisés conformément à la volonté des donateurs et d'éviter que quelques dérives, si elles existent un jour, ne viennent ternir l'image d'institutions qui accomplissent depuis des décennies un travail remarquable au service des plus démunis. Le petit peuple est le premier concerné. Ce sont les citoyens ordinaires qui donnent, parfois modestement, quelques roupies pour soutenir une mosquée, financer une école coranique, aider une famille dans le besoin ou participer à une œuvre caritative. Ils ont le droit de savoir que chaque roupie est gérée avec sérieux, transparence et responsabilité.

La confiance est le socle de toute institution religieuse. Et cette confiance ne peut qu'être renforcée lorsque les règles de gestion sont claires, les responsabilités bien définies et les comptes correctement tenus. La transparence n'est pas une menace. Elle est une garantie pour tous : pour les administrateurs honnêtes, pour les donateurs et pour les bénéficiaires.

Il serait donc regrettable que le débat se transforme en affrontement politique ou communautaire. Une

réforme n'est pas nécessairement une remise en cause des traditions. Elle peut au contraire permettre de les préserver pour les générations futures en leur donnant un cadre plus solide et mieux adapté aux exigences d'aujourd'hui.

Cela ne veut pas dire que le gouvernement détient toutes les réponses. Les inquiétudes exprimées par certains responsables religieux doivent être entendues avec respect. Les consultations sont essentielles et les propositions constructives doivent être prises en considération. Une bonne réforme est toujours celle qui s'enrichit du dialogue.

Mais refuser tout changement par principe ne serait pas non plus une solution. Le monde évolue, les lois évoluent et les institutions doivent évoluer elles aussi. Rester immobile par peur du changement reviendrait à prendre le risque que le système devienne un jour plus vulnérable.

L'enjeu dépasse largement la communauté musulmane. Il concerne tous les Mauriciens. Dans une démocratie moderne, toutes les institutions appelées à gérer des biens ou des fonds destinés au public doivent répondre aux mêmes principes de responsabilité et de transparence. Il ne s'agit pas de cibler une religion, mais d'appliquer une règle de bonne gouvernance qui bénéficie à tous.

Cette réforme représente donc une occasion de renforcer la confiance, de protéger les dons des fidèles et d'assurer que le waqf continue pleinement sa mission sociale, éducative et religieuse. À condition que chacun fasse un pas vers l'autre, dans le respect, l'écoute et la bonne foi.

Le progrès ne consiste pas à effacer les traditions. Il consiste à les protéger en les adaptant aux réalités d'aujourd'hui. Si cette réforme est menée avec intelligence, dans la concertation et sans esprit de confrontation, elle ne sera pas une victoire du gouvernement ni une défaite des institutions religieuses. Elle sera une victoire pour la transparence, pour la confiance et, surtout, pour le peuple mauricien.

TRIBUNE

Le choix de la rue

Si les températures restent loin des hivers rigoureux que connaissent certains pays, les nuits deviennent suffisamment froides pour rendre la vie particulièrement difficile à ceux qui dorment à la belle étoile. À Rose-Hill, Quatre-Bornes, Curepipe, Port-Louis, mais aussi dans plusieurs villages, les silhouettes des sans-abri sont devenues familières. Enroulés dans de vieilles couvertures, réfugiés sous un abribus, devant un commerce fermé ou sous un porche, ils affrontent chaque nuit le froid, la pluie et l'indifférence.

Pourtant, on ne manque pas d'associations, d'ONG et de groupes religieux qui ouvrent leurs portes, distribuent des repas chauds et proposent des hébergements d'urgence. Alors, pourquoi certains préfèrent-ils retourner dormir sur le bitume plutôt que d'accepter une place dans un centre d'accueil ? La réponse est loin d'être simple.

En allant à leur rencontre, on découvre rapidement que la rue n'est pas seulement un lieu où l'on survit. Pour beaucoup, elle est devenue un mode de vie, parfois choisi, souvent subi, mais profondément ancré. Certains racontent avoir essayé les centres d'hébergement avant de repartir quelques jours plus tard. D'autres évoquent les règles à respecter, les horaires imposés ou l'interdiction de consommer de l'alcool ou d'autres substances. Pour eux, ces contraintes sont incompatibles avec leur quotidien.

Derrière chaque visage marqué par les années se cache une histoire différente. Il y a celui qui a perdu son emploi avant de sombrer dans l'alcool. Celui qui a été rejeté par sa famille après une séparation douloureuse. Celui qui souffre de troubles psychologiques sans jamais avoir bénéficié d'un véritable suivi médical. Il y a aussi ceux qui ont simplement cessé de croire qu'ils avaient encore une place dans la société. La rue devient alors un refuge paradoxal. Elle offre une liberté totale, mais cette liberté a un prix immense : l'insécurité, la solitude, la maladie et parfois une mort silencieuse, loin des regards.

Ce qui frappe le plus, ce n'est pas seulement la précarité matérielle. C'est l'organisation invisible qui

existe entre ces femmes et ces hommes. Beaucoup connaissent les endroits où trouver un repas, où récupérer quelques vêtements, où dormir sans être dérangés ou encore quelles personnes peuvent leur venir en aide. Ils développent leurs propres règles, leurs solidarités, parfois leurs rivalités. C'est un univers parallèle que la majorité des Mauriciens ne voit qu'au détour d'un feu rouge ou d'un trottoir. Il serait toutefois injuste de penser que toutes les personnes vivant dans la rue refusent l'aide qui leur est proposée.

De nombreuses ONG accomplissent un travail remarquable. Chaque semaine, elles distribuent nourriture, vêtements, couvertures et accompagnement social. Certaines tentent également de reconstruire les liens familiaux, de faciliter un retour vers l'emploi ou d'orienter les personnes vers des soins médicaux. Mais aider ne signifie pas simplement offrir un toit. Sortir durablement quelqu'un de la rue demande un accompagnement patient, parfois durant plusieurs années. Il faut soigner les addictions, reconstruire la confiance, retrouver des papiers d'identité, accéder aux soins, retrouver une stabilité psychologique et, surtout, redonner l'envie de croire en l'avenir.

Sans cette approche globale, beaucoup finissent par retourner là où ils pensent encore avoir leur place : sur le trottoir.

Notre société a parfois tendance à porter un jugement rapide. On entend souvent dire qu'ils « ne veulent pas travailler » ou qu'ils « préfèrent vivre ainsi ». La réalité est infiniment plus complexe. Derrière ces clichés se cachent des blessures profondes, des traumatismes, des ruptures familiales, des problèmes de santé mentale ou des dépendances qui ne disparaissent pas avec un simple repas ou un lit pour une nuit. Comprendre ce monde sans le juger est sans doute la première étape pour bâtir des solutions durables. Car derrière chaque silhouette aperçue sous une couverture au coin d'une rue se cache avant tout une personne, avec son histoire, ses souffrances et l'espoir, parfois enfoui, d'une seconde chance.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Trafic international de cocaïne : Les autorités refusent de livrer Wendip Appaya à Madagascar

Alors que les autorités malgaches assurent disposer d'un ensemble d'éléments matériels reliant Wendip Appaya à une vaste filière de trafic de cocaïne, les autorités locales ont refusé de donner suite à la demande d'extradition formulée par Antananarivo. Une décision qui ne met toutefois pas un terme à l'affaire. Bien au contraire, elle ouvre une nouvelle étape judiciaire dans un dossier désormais suivi de près par plusieurs services spécialisés dans la lutte contre le narcotrafic international.

L'affaire trouve son origine à la fin du mois de janvier 2025. Wendip Appaya séjourne à Madagascar du 25 au 27 janvier avant de regagner Maurice. Quelques jours plus tard, les autorités malgaches annoncent la saisie de 16 kilos de cocaïne qui, selon les enquêteurs, avaient été expédiés depuis le Pakistan et étaient destinés au marché mauricien.

Neuf personnes sont interpellées, dont trois ressortissants mauriciens. Très rapidement, les investigations dépassent le cadre d'un simple trafic local. Les enquêteurs estiment avoir mis au jour un réseau structuré reliant le Pakistan, Madagascar, Maurice, La Réunion, la Thaïlande et, selon plusieurs pistes, certains pays européens.

Des preuves présentées comme convergentes

Les autorités malgaches soutiennent que leur demande d'extradition ne repose pas uniquement sur la présence de Wendip Appaya à Madagascar durant la période des faits. Le dossier transmis à la justice comprendrait notamment des photographies et des vidéos montrant plusieurs protagonistes manipulant des colis dans un hôtel d'Antananarivo entre le 25 et le 27 janvier 2025. Certaines de ces images avaient déjà été rendues publiques dans notre édition de septembre 2025.



À ces éléments visuels s'ajoutent des analyses de téléphones portables, des relevés de communications, des déplacements retracés ainsi que différents recoupements réalisés au cours de plusieurs mois d'enquête. L'ensemble de ces pièces aurait été versé au dossier instruit par le Pôle Anticorruption (PAC) de Madagascar.

Jean Noël Ferry, un témoignage qui intrigue

Parmi les personnes arrêtées figure également le Mauricien Jean Noël Ferry, actuellement détenu à Antananarivo. Celui-ci affirme qu'il s'était infiltré au sein du réseau afin de fournir des renseignements aux autorités mauriciennes dans le but de contribuer à son démantèlement. Selon ses déclarations, il aurait participé à plusieurs réunions, suivi des instructions codées et observé les mouvements d'argent ainsi que les opérations liées au trafic de stupéfiants.

Ses proches soutiennent qu'avant son départ pour Madagascar, il avait informé certaines autorités mauriciennes de cette démarche. Ils affirment aujourd'hui qu'il a été abandonné à son sort après son arrestation. Ses déclarations seraient accompagnées de nombreux éléments numériques, notamment

des messages, des photographies et des enregistrements téléphoniques, désormais examinés par les enquêteurs malgaches.

Les témoignages des suspects renforcent l'enquête

L'un des volets les plus sensibles du dossier concerne les déclarations recueillies auprès de plusieurs personnes interpellées. Selon les autorités malgaches, certains suspects auraient directement cité Wendip Appaya comme l'un des acteurs présumés de l'organisation du trafic. Ces témoignages auraient ensuite été confrontés aux autres éléments de preuve, notamment les vidéos, les photographies, les données téléphoniques et les déplacements retracés durant l'enquête.

Ces déclarations constituent un élément important de la demande d'extradition adressée à Maurice. Elles devront toutefois être appréciées par les juridictions compétentes et ne sauraient, à elles seules, établir une culpabilité.

D'après la reconstitution effectuée par les enquêteurs, la cargaison de cocaïne aurait quitté le Pakistan avant

d'être récupérée en mer au large de Toamasina. L'embarcation transportant la drogue serait ensuite tombée en panne près de Mananjary avant d'être remorquée jusqu'à Fort-Dauphin. La marchandise aurait finalement rejoint Antananarivo par voie terrestre.



Les enquêteurs indiquent également avoir découvert 26 colis d'héroïne au domicile de Jean Benjamin Albert, présenté comme l'un des principaux relais logistiques du réseau à Madagascar. L'enquête évoque par ailleurs une tentative présumée de corruption portant sur 1 300 euros afin d'obtenir la libération de certains suspects.

« Vida Loca » interpellé en Espagne

Au centre des investigations apparaît également Maurice Vitto Laurent Jeevanji, plus connu sous le surnom de « Vida Loca ». Mauricien naturalisé français, il partageait sa vie entre Bangkok et Pattaya, en Thaïlande, tout en affichant un train de vie particulièrement luxueux. Villas à Flic-en-Flac, déplacements internationaux, parties de poker et publications ostentatoires sur les réseaux sociaux : plusieurs témoins le présentent comme le principal financier de l'organisation.

Selon les informations recueillies par Le Journal du Dimanche, il aurait financé plusieurs déplacements de Wendip Appaya, notamment des billets d'avion ainsi que la logistique de voyages entre Dubaï, La Réunion, Madagascar et la Thaïlande.

Son nom apparaît dans plusieurs échanges téléphoniques interceptés. Un mandat d'arrêt international aurait été émis à son encontre avant son inter-



pellation récente en Espagne, une arrestation considérée par les enquêteurs comme une avancée majeure dans le démantèlement du réseau.

Malgré les éléments avancés par Madagascar, le parquet a rejeté la

demande d'extradition. Les motifs précis de cette décision n'ont pas été rendus publics. Plusieurs explications sont évoquées, parmi lesquelles des exigences procédurales, des éléments jugés insuffisants au regard du droit mauricien ou encore la volonté de

privilégier les enquêtes actuellement menées sur le territoire national. Ce refus ne signifie toutefois pas la clôture du dossier.

La défense reste prudente

À Maurice, Wendip Appaya fait déjà l'objet d'une enquête distincte de la Financial Crimes Commission (FCC) pour des accusations provisoires de blanchiment d'argent couvrant la période comprise entre janvier 2020 et mars 2025. Le 23 octobre 2025, il avait obtenu sa remise en liberté sous caution devant la Cour de Port-Louis après que la FCC ne s'y est pas opposée.

Contacté par *Le Journal du Dimanche*, Me Yash Bhadain, avocat de Wendip Appaya, n'a ni confirmé ni infirmé le rejet de la demande d'extradition. L'avocat a indiqué préférer attendre les développements attendus dans les prochains jours avant de commenter cette nouvelle évolution.

Wendip Appaya contre-attaque : la guerre des avoirs s'invite en Cour suprême

● L'homme d'affaires réclame un assouplissement de l'Attachment Order

Alors que le parquet a récemment refusé son extradition vers Madagascar dans le cadre d'une affaire distincte de trafic international de drogue, l'homme d'affaires revient cette fois devant la Cour suprême pour contester les mesures conservatoires prises contre lui en vertu de la Financial Crimes Commission Act 2023.

Au centre du litige figure le Criminal Attachment Order obtenu par la FCC. Wendip Appaya sollicite une ordonnance de la Cour suprême afin d'en modifier certaines dispositions et d'en révoquer d'autres, estimant qu'elles ne se justifient plus au regard de l'évolution de l'enquête. Il réclame notamment la restitution de trois véhicules haut de gamme, soit deux BMW et un



Ford Ranger Raptor, qui demeurent sous le contrôle de la FCC. Selon lui, leur maintien dans l'enceinte de la Commission ne présente plus aucune utilité pour les besoins de l'enquête et risque même d'entraîner une dépréciation importante de leur valeur en raison

de leur immobilisation prolongée. Le demandeur soutient également que la FCC ne peut légalement disposer de ces véhicules, notamment en procédant à une éventuelle vente, sans respecter les termes mêmes de l'Attachment Order qui interdit tout transfert ou toute

aliénation des biens concernés.

Le parcours d'un entrepreneur parti de rien

Dans un affidavit particulièrement détaillé, Wendip Appaya retrace son parcours professionnel afin de démontrer l'origine légitime de son patrimoine. Il explique avoir débuté sa carrière dès la fin des années 1990 comme simple employé avant d'occuper différents postes chez Shibani Knitting Ltd, Pizza Hut, New Look Ltd, Professional Cleaners Ltd puis Mobile Cleaning Services Ltd.

C'est durant ces années qu'il affirme avoir développé une véritable expertise dans le secteur du nettoyage industriel et du « deep cleaning ». Fort de cette expérience, il crée en 2008 DYNAPRO Cleaning Services Ltd, avec une dizaine d'employés seulement. Au fil des années, l'entreprise connaît une croissance importante.

Elle décroche successivement des contrats auprès du groupe IBL avant d'élargir progressivement sa clientèle à plusieurs grandes entreprises mauriciennes.

Une croissance présentée comme parfaitement légitime

L'affidavit détaille l'évolution spectaculaire de DYNAPRO. La société intervient aujourd'hui dans le nettoyage industriel, les chantiers de construction, les hôtels, les immeubles commerciaux, le nettoyage de vitres en hauteur, la location de plateformes suspendues, la maintenance extérieure ainsi que la fourniture de produits de nettoyage.

Parmi ses clients figureraient notamment IBL, Maubank, AfrAsia Bank, Accenture, Leal & Co, Stock Exchange of Mauritius, MIOT Hospital, MedActiv, Lolo Hypermarkets, Trident Trust ou encore Air Madagascar.

Les chiffres d'affaires produits devant la Cour témoignent d'une progression constante :

- 2020-2021 : Rs 22,69 millions
- 2021-2022 : Rs 19,99 millions
- 2022-2023 : Rs 22,35 millions
- 2023-2024 : Rs 28,49 millions
- 2024-2025 : Rs 33,23 millions



Selon Wendip Appaya, cette croissance a déjà fait l'objet d'une vérification approfondie par la Mauritius Revenue Authority en 2024. Il affirme avoir pleinement collaboré avec les autorités fiscales, lesquelles auraient obtenu toutes les explications nécessaires sur l'origine de ses revenus. Il souligne également qu'aucune des banques auprès desquelles ses sociétés détenaient des comptes n'aurait émis de Suspicious Transaction Report (STR) concernant les opérations financières aujourd'hui contestées.

Une entreprise frappée de plein fouet

Le tournant intervient le 3 septembre 2025. Ce jour-là, Wendip Appaya est arrêté par les enquêteurs de la FCC dans le cadre d'une enquête pour blanchiment

d'argent. Plusieurs perquisitions sont menées simultanément à son domicile, au siège de DYNAPRO ainsi qu'au domicile de sa mère. Des véhicules, documents et autres biens sont saisis.

Libéré sous caution le 23 octobre 2025, il affirme n'avoir plus jamais été convoqué afin de fournir des explications complémentaires concernant l'origine de ses avoirs.

Selon lui, l'impact économique de cette affaire a été dévastateur.

Il affirme que la forte médiatisation de l'enquête a entraîné un véritable effondrement de son activité commerciale. DYNAPRO, qui employait auparavant plus de 150 agents de nettoyage et une quinzaine de cadres administratifs, aurait perdu près de 99 % de sa clientèle. L'entreprise ne compterait aujourd'hui plus qu'une dizaine d'employés.

Des comptes gelés et une demande d'allocation

Au-delà des véhicules, Wendip Appaya demande à la Cour d'assouplir les effets de l'Attachment Order sur ses comptes bancaires. Selon lui, le gel total de ses avoirs l'empêche non seulement de poursuivre les activités de ses sociétés mais également de répondre à ses besoins les plus élémentaires. Dans son affidavit, il affirme dépendre désormais de proches pour acheter de la nourriture et les produits indispensables au quotidien, une situation qu'il considère comme attentatoire à sa dignité. Il sollicite ainsi l'autorisation de percevoir Rs 50 000 par mois afin de subvenir aux besoins de sa famille dans l'attente de l'issue de l'enquête.

Parallèlement, il demande à pouvoir ouvrir deux nouveaux comptes auprès de la MCB : un compte professionnel destiné à assurer la continuité des activités de DYNAPRO et un compte personnel pour ses dépenses courantes. Ces comptes fonctionneraient, selon sa proposition, sous le contrôle de la Cour suprême afin de garantir une transparence totale. La Cour suprême devra désormais déterminer si le maintien intégral de l'Attachment Order demeure justifié ou si certaines mesures doivent être assouplies dans le respect de la présomption d'innocence.

Meurtre de Jonathan Koo Yan Too : les enquêteurs face à une exécution sans faille

Une récompense de Rs 500 000. C'est le montant que les Casernes centrales promettent à toute personne capable de fournir une information déterminante permettant d'identifier le meurtrier de Jonathan Koo Yan Too. Une mesure rarement utilisée, qui illustre l'impasse dans laquelle se trouve aujourd'hui la Major Crime Investigation Team (MCIT). Plus d'un mois après le drame survenu dans la chasse d'Au Villars, à Midlands, aucune piste ne permet encore de remonter jusqu'à l'auteur de cette exécution. Les premiers jours suivant l'annonce de cette récompense n'ont d'ailleurs pas apporté le résultat espéré. Les appels reçus par les enquêteurs se sont révélés peu concluants et aucune information n'a permis de faire basculer l'enquête.

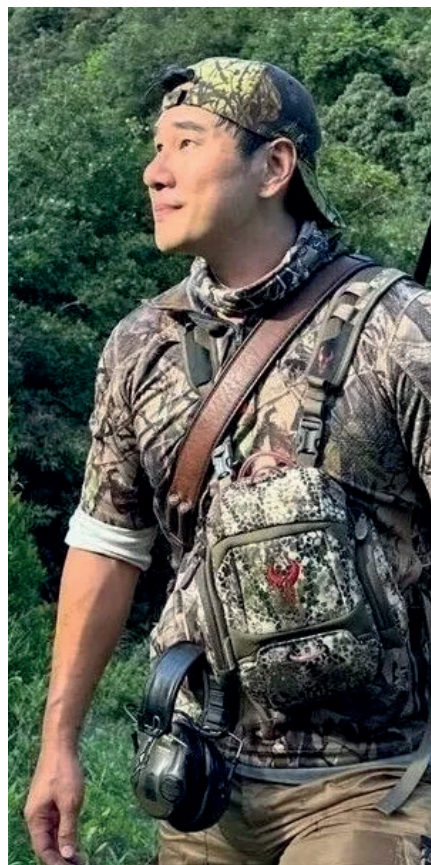
Au fil des investigations, un constat s'impose. Celui qui a abattu Jonathan Koo Yan Too semble avoir soigneusement préparé son passage à l'acte. Le quadragénaire a été retrouvé mort près

de son Land Rover Defender, touché par une balle en pleine poitrine. Son propre fusil de chasse se trouvait toujours à l'intérieur du véhicule, mais le tireur, lui, s'était déjà volatilisé. Plus troublant encore, aucune caméra ne surveillait l'endroit précis où le meurtre a été commis. Malgré des recherches intensives, les enquêteurs n'ont retrouvé ni le projectile, ni le moindre indice matériel susceptible d'identifier l'auteur des faits.

Cette accumulation d'absences laisse penser aux policiers qu'ils pourraient être confrontés à un meurtre prémédité, exécuté avec méthode.

Finances, téléphones, entourage : tout est passé au peigne fin

Les enquêteurs ne veulent laisser aucune zone d'ombre. Depuis le meurtre de Jonathan Koo Yan Too, chaque aspect de sa vie est minutieusement



examiné. Ses comptes bancaires, ses transactions financières, ses téléphones portables et leurs relevés d'appels, ses échanges électroniques, ses fréquentations ainsi que ses activités professionnelles sont passés au peigne fin. Les enquêteurs s'intéressent également à ses proches, à ses partenaires d'affaires, à ses amis chasseurs et à toutes les personnes qui l'ont côtoyé dans les jours précédant le drame.

Aux Casernes centrales, aucune piste n'est écartée. Si les mobiles demeurent inconnus, les limiers privilégient l'hypothèse d'un acte ciblé plutôt que celle d'un crime commis au hasard. La possibilité d'une vengeance ou d'un règlement de comptes figure parmi les scénarios étudiés, sans qu'aucun élément ne permette, à ce stade, de la confirmer.

Une certitude anime toutefois les enquêteurs : rien ne sera laissé au hasard tant que le moindre indice susceptible d'identifier le meurtrier n'aura pas été exploité.

La pension revient à 60 ans : une décision audacieuse qui rassure et protège les Mauriciens

● Entre Rs 14 490 à 60 ans et Rs 18 210 à 65 ans pour une personne atteignant 60 ans en septembre 2026

Le gouvernement opère un revirement majeur sur l'un des dossiers les plus sensibles de son mandat. Après avoir entendu les inquiétudes exprimées par la population à la suite du Budget, il rétablit le droit universel à la Basic Retirement Pension (BRP) dès l'âge de 60 ans. Désormais, chaque Mauricien pourra choisir de percevoir sa pension immédiatement ou de reporter son versement afin de bénéficier d'un montant plus élevé. En supprimant définitivement le means test, en garantissant l'indexation des pensions sur le coût de la vie et en ouvrant la voie à une réforme durable du système de retraite, l'exécutif affirme sa volonté de concilier justice sociale, liberté de choix et responsabilité budgétaire.

Après une période d'écoute active des préoccupations de la population, le gouvernement a acté une mesure forte et rassurante : « *Tous les Mauriciens auront droit à une pension de vieillesse dès l'âge de 60 ans, qu'ils travaillent ou non et quel que soit leur niveau de revenus.* » Cette annonce, reprise et précisée par le Junior Minister Kugan Parapen, consacre le droit universel à une Basic Retirement Pension (BRP) à partir de 60 ans, tout en introduisant un mécanisme flexible qui récompense le report volontaire de la perception de la pension.

Liberté de choix et justice intergénérationnelle

La réforme place la liberté individuelle au cœur du dispositif. Chaque bénéficiaire pourra désormais choisir le moment où il commencera à percevoir sa pension : dès 60 ans ou en reportant son versement à 61, 62, 63, 64, 65 ans, voire au-delà. Le ministre l'a expliqué clairement : « *Plus une personne attendra avant de percevoir sa pension, plus celle-ci sera élevée.* » Ce principe de compensation incitative



reconnaît la diversité des parcours professionnels et personnels et respecte l'autonomie des retraités dans l'organisation de leur fin de carrière. Il répond également aux nombreux témoignages selon lesquels, à 60 ans, beaucoup ne sont plus en mesure de poursuivre une activité professionnelle et ont déjà organisé leur vie autour de cet âge de départ à la retraite.

Le mode de calcul est présenté comme simple et transparent. Kugan Parapen a détaillé la formule applicable en cas de report : chaque mois de report au-delà de l'âge d'éligibilité donnera lieu à une majoration de 0,5 %. Ainsi, un report de 24 mois se traduira par une augmentation de 12 % ($24 \times 0,5$ %). À l'inverse, une pension perçue dès 60 ans sera réajustée afin de tenir compte de l'écart avec l'âge d'éligibilité, progressivement relevé jusqu'à 65 ans dans le cadre de la réforme. Le gouvernement a présenté plusieurs estimations indicatives afin d'illustrer concrètement les conséquences financières des différents choix.

Exemples concrets et transition progressive

Pour une personne qui atteindra 60 ans en septembre 2026 et dont l'âge d'éligibilité sera fixé à septembre 2028, les montants projetés de la BRP sont les suivants : Rs 14 490 à 60 ans, Rs 14 997 à 61 ans, Rs 15 522 à 62 ans, Rs 16 065 à 63 ans, Rs 16 628 à 64 ans et Rs 18 210 à 65 ans. Pour une personne atteignant 60

ans en janvier 2027, avec une éligibilité repoussée à janvier 2029, la fourchette s'échelonne de Rs 14 167 à 60 ans à Rs 17 826 à 65 ans, en passant par Rs 14 663, Rs 15 176, Rs 15 707 et Rs 16 257 aux âges intermédiaires.

Ces projections reposent sur des hypothèses clairement définies : une augmentation annuelle moyenne de 3,5 % afin de tenir compte du coût de la vie, une majoration additionnelle de Rs 1 000 intégrée à l'âge de 65 ans et une période de transition qui prendra fin pour les personnes atteignant 60 ans après le 31 août 2029.

Protection des revenus et indexation automatique

Le gouvernement a levé l'une des principales inquiétudes exprimées par la population. « *Okenn pansion pa pou koupe* », a martelé Ashok Subron. La réforme abandonne définitivement le means test, garantissant ainsi qu'aucune pension ne sera supprimée en fonction des revenus du bénéficiaire. La BRP anticipée sera fixe et indépendante des ressources, contrairement à l'ancien dispositif d'Income Support.

Par ailleurs, les pensions continueront d'être indexées chaque année sur l'inflation et le coût de la vie. Toute compensation salariale accordée aux travailleurs sera également répercutée sur les pensionnés, afin de préserver durablement leur pouvoir d'achat face à la hausse des prix.

Un cadre financier responsable pour garantir la pérennité du système

La réforme répond également à une exigence de soutenabilité financière. Selon le ministre, cette révision permettra au gouvernement de réaliser une économie estimée à Rs 6,2 milliards, contribuant ainsi à préserver le National Pensions Fund (NPF) et à préparer sa transformation en National Pension and Provident Fund (NPPF) à partir de juillet 2027.

Ce nouveau régime prévoit un compte individuel pour chaque cotisant, avec la conversion et le transfert des points déjà accumulés sous l'ancien NPF. À terme, l'objectif est d'intégrer le National Savings Fund et le Portable Retirement Gratuity Fund dans un cadre plus cohérent et plus transparent, tout en préservant les droits des bénéficiaires actuels. La réforme ne concerne d'ailleurs pas les personnes qui perçoivent déjà une pension.

Le gouvernement a également confirmé le maintien des majorations liées aux seuils d'âge : Rs 1 000 supplémentaires à 65 ans, puis Rs 1 500 à 70 ans, conformément au système actuellement en vigueur. Le mécanisme de report récompensé et la suppression du means test constituent des garanties importantes pour les générations actuelles et futures. Le fait que le NPPF ne figure pas dans

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

le Finance Bill et qu'un organisme de régulation soit chargé d'étudier les changements avant toute décision finale du Conseil des ministres témoigne d'une volonté de prudence et de concertation.

Écoute, adaptation et responsabilité politique

Ashok Subron a justifié ce revirement par une démarche d'écoute. « *Nous avons été à l'écoute du peuple après le Budget. Nous sommes allés sur le terrain. C'est pourquoi nous sommes revenus sur notre décision.* » Cette posture traduit

une capacité d'adaptation et un sens des responsabilités dans un dossier particulièrement sensible pour la protection sociale. En conciliant universalité, liberté de choix et soutenabilité budgétaire, la réforme répond aux attentes exprimées par la population tout en préparant l'avenir.

En garantissant l'accès à une pension dès 60 ans et en proposant une majoration en cas de report, le gouvernement envoie un message clair : la société protège ses aînés et valorise leur contribution. Cette décision rassure les personnes proches de la retraite, leurs familles et les acteurs

sociaux en offrant des règles plus lisibles, plus équitables et plus modulables selon les situations individuelles. Elle favorise également une transition progressive vers un âge d'éligibilité unifié à 65 ans, tout en ménageant les générations concernées par la période transitoire.

Une réforme équilibrée et humaine

La réforme annoncée le 10 juillet 2026 par Ashok Subron et Kugan Parapen combine courage politique et pragmatisme technique. Elle maintient

le principe d'une pension universelle accessible dès 60 ans, abandonne le means test, garantit l'indexation sur le coût de la vie et introduit un mécanisme incitatif de report clairement défini, avec une majoration de 0,5 % par mois. Parallèlement, elle ouvre la voie à la modernisation du régime de retraite grâce au passage au NPPF et à la mise en place de comptes individuels. En mettant l'accent sur l'écoute, la protection sociale et la soutenabilité financière, le gouvernement pose une étape importante pour garantir la dignité et la sécurité financière des retraités mauriciens, tout en préservant l'équilibre des finances publiques.

Liberté syndicale : Une démonstration de force éclipsée par les récupérations politiques

Le pays respire, la démocratie vit de nouveau. C'est le premier constat qu'on peut retenir du rassemblement d'hier à Port-Louis. La manifestation organisée samedi par la Platform Komun Syndikal à Port-Louis a été l'occasion d'un exercice de liberté d'expression dont se revendiquent avec force les syndicats mauriciens. Rassemblés au Centre social Marie-Reine-de-la-Paix puis en marche vers l'Assemblée nationale et le Jardin de la Compagnie, les manifestants ont exprimé leur rejet de la réforme de la pension universelle et défendu le droit à une retraite digne. « *On ne l'a pas seulement envoyé au Parlement avec une majorité de 60-0, mais nous avons aussi le droit à la parole. Il faut nous écouter* », a lancé Jane Ragoo, porte-parole de la Confédération des Travailleurs des Secteurs Public et Privé (CTSP), se disant satisfaite de la forte mobilisation.

La journée a montré que la démocratie peut respirer quand la liberté de réunion, d'association et d'expression est respectée — un contraste marqué avec les interdictions et répressions de l'ancien régime évoquées par plusieurs intervenants. Les syndicats ont profité de ce cadre pour critiquer vivement le projet gouvernemental et demander des clarifications sur la transition annoncée des âges de perception des pensions, notamment le passage prévu de 60 à 65 ans après 2029. Reaz Chuttoo, président de la CTSP, a appuyé ce message : « *Zordi zot bizin ena lamour-prop, zot bizin konpran ki ena enn mesaz tre pacifik ki sa pep-la finn avoy zot* », appelant l'exécutif à tenir compte de la mobilisation. Tout en évoquant la menace d'une grève générale.

Mais la manifestation a aussi été marquée par des récupérations politiques, selon certains observateurs, qui



Georges Ah-Yan, Roshi Bhadain, Denys Lamy, Nisha Luchoomun, Adrien Duval, Zia Nujurally, Dev Sunassy et Neena Ramdane entre autres.

Certains dirigeants syndicaux ont été accusés d'un réveil opportuniste après des années de silence, tandis que des figures politiques ont profité d'un « bain de foule » et d'une « photo opportunity ». Le leader du MSM, qualifiant la réforme de « vol » et de « crime », et Roshi Bhadain, qui a dénoncé des « manœuvres » destinées à tromper, incarnent cette ambivalence entre soutien public et instrumentalisation politique.

Les organisateurs doivent préserver la nature pacifique et revendicative du mouvement et veiller à ce que la défense des droits sociaux ne soit pas consommée par des intérêts partisans. Le message central celui de travailleurs demandant d'être entendus pour garantir une retraite décente pour tous reste légitime et doit être traité avec attention par le gouvernement, sans laisser la contestation se transformer en campagne de récupération politique.

EDB: la nomination de Rajah Ramdaursingh suspendue à un bras de fer sur son salaire

Le choix du gouvernement pour diriger l'Economic Development Board (EDB) est aujourd'hui au cœur d'une controverse. Près d'un mois après l'annonce de sa nomination, Geerja Shankar Rajah Ramdaursingh n'a toujours pas pris ses fonctions de Chief Executive Officer (CEO), sa demande de rémunération étant jugée excessive dans certains milieux gouvernementaux.

La nomination de Geerja Shankar Rajah Ramdaursingh à la tête de l'Economic Development Board (EDB) devait marquer le début d'une nouvelle étape pour l'organisme chargé de promouvoir l'investissement, l'attractivité économique et le développement international de Maurice. Pourtant, près d'un mois après la décision du conseil des ministres, le dossier demeure dans l'impasse. En cause : les discussions autour du salaire réclamé par le futur CEO, une demande considérée comme « indécente » par certains responsables de l'administration.

Le Conseil des ministres avait donné son aval, le vendredi 12 juin 2026, à la nomination de Geerja Shankar Rajah Ramdaursingh, GOSK, au poste de Chief Executive Officer de l'EDB. Toutefois, cette décision n'a toujours pas été concrétisée, les négociations sur les conditions financières de son contrat n'ayant pas encore abouti. Au bâtiment du Trésor, le message est clair. Certains responsables estiment que le niveau de rémunération demandé ne correspond pas au contexte actuel, marqué par un appel à la responsabilité et à la modération dans la gestion des ressources publiques. « On ne sait pas encore ce qui va se passer avec sa nomination. Mais une chose est certaine : cette demande de hausse salariale est jugée indécente », confie une source proche du dossier.

Selon ces mêmes sources, le gouvernement souhaite envoyer un signal de cohérence dans sa politique de maîtrise des dépenses publiques. À une période où l'exécutif insiste sur la solidarité et l'exemplarité dans la gestion des fonds de l'État, une augmentation salariale jugée importante pourrait être difficilement justifiable. « L'ancien CEO n'avait pas demandé de hausse salariale

», souligne également une source gouvernementale, en référence à la précédente direction de l'institution.

Un profil international pour un poste stratégique

La controverse autour de sa rémunération ne remet toutefois pas en cause le parcours professionnel de Geerja Shankar Rajah Ramdaursingh, considéré comme une personnalité chevronnée dans les domaines de la finance et de l'investissement. Fort de près de quatre décennies d'expérience à Maurice et à l'international, il est expert-comptable de formation, gestionnaire de fonds et spécialiste du financement d'entreprises. Son parcours l'a conduit à travailler à Londres ainsi que sur plusieurs marchés émergents en Asie, en Afrique et en Amérique centrale.

Son expérience dans le secteur financier lui a permis d'occuper plusieurs fonctions de premier plan. Il a notamment présidé le conseil d'administration de la State Bank of Mauritius (SBM) entre 2007 et 2010. Durant cette période, il s'est également illustré par la mise en place du programme de bourses de la SBM, une initiative qui a bénéficié à près de 3 000 étudiants mauriciens.

Sur le plan international, il a participé à la création et à la gestion de plusieurs fonds de capital-investissement en Asie, en Afrique et en Amérique centrale au sein de CDC, devenu par



la suite Actis. Il a également dirigé un fonds coté à la Bourse de Londres et contribué au développement du premier fonds de capital-risque établi à Maurice. Ce parcours a largement pesé dans le choix du gouvernement, qui voit en lui un profil capable d'accompagner la transformation économique du pays dans un environnement international de plus en plus concurrentiel pour attirer les investissements étrangers.

Une succession attendue après le départ de Mahen Kundasamy

Geerja Shankar Rajah Ramdaursingh est appelé à succéder à Mahen Kundasamy, qui avait annoncé son départ de l'EDB lors d'une réunion du conseil d'administration tenue en mars dernier. Nommé CEO de l'institution le 2 mai 2025, Mahen Kundasamy n'aura finalement dirigé l'EDB qu'une dizaine de mois avant de quitter ses fonctions. La nomination de son successeur intervient à une étape importante pour l'organisme. L'EDB joue un rôle central dans la stratégie économique du pays, notamment en matière de promotion des investissements, d'accompagnement des entreprises et de développement de nouveaux secteurs d'activité.

Mais avant de pouvoir prendre officiellement les commandes de l'institution, un accord devra être trouvé sur les conditions de son engagement. La question salariale constitue désormais le principal obstacle à la finalisation de sa nomination. Si son expertise financière et son expérience internationale sont largement reconnues, les autorités devront trouver un équilibre entre l'attractivité d'un poste stratégique, la reconnaissance d'un profil de haut niveau et les exigences de discipline budgétaire affichées par le gouvernement.



Le Domestic Abuse Bill adopté : vers une nouvelle ère de protection des victimes

● Une législation élargie pour reconnaître toutes les formes de violences et renforcer la protection des victimes

Adopté sans amendement par l'Assemblée nationale le vendredi 10 juillet 2026, le Domestic Abuse Bill (No. VIII of 2026) vise à rompre le silence autour des violences conjugales à Maurice en élargissant la définition de la violence domestique et en renforçant les mécanismes de protection. Ce texte, porté par la Deputy Prime Minister Arianne Navarre-Marie, entend traduire en actes la volonté politique de mieux protéger les victimes, tout en rappelant que la loi ne suffira pas sans un profond changement des mentalités.

Arianne Navarre-Marie : une loi qui porte des voix

Dans son summing up, la Deputy Prime Minister et ministre de l'Égalité des genres et de la Protection de la famille, Arianne Navarre-Marie, a rendu un hommage poignant aux victimes et aux témoignages qui ont permis l'aboutissement de ce texte : « En pensant une nouvelle fois à celles qui n'ont pas survécu, et à celles qui ont eu le courage de raconter leur histoire pour que ce texte voie le jour. Ce texte porte leur voix. »

Évoquant la mise en œuvre de la réforme, elle a annoncé plusieurs mesures concrètes : des recrutements au sein de son ministère, des formations spécialisées pour les Enforcement Officers, une allocation additionnelle de Rs 10 millions pour le Half Way Home ainsi que des consultations en vue de la création d'un refuge à Rodrigues. Deux membres supplémentaires du Coordinating Panel seront issus de la société civile et le panel comptera également des représentants de Rodrigues. Il se réunira au moins deux fois par an.

Des innovations procédurales majeures

La ministre a également mis en avant



plusieurs avancées procédurales importantes. Les Exclusion Orders permettront désormais de contraindre l'auteur des violences à quitter le domicile familial, protégeant ainsi la victime et ses enfants. Le comportement de l'agresseur pourra être réévalué tous les trois mois.

Face au phénomène des retraits de demandes de Protection Order près d'une demande sur quatre ayant été retirée entre 2023 et mai 2026 Arianne Navarre-Marie a averti : « Ce retrait ne signifie que trop rarement que le danger a disparu. » Afin de limiter les classements hâtifs, la loi prévoit que ces dossiers soient systématiquement transmis par la police au bureau du Directeur des poursuites publiques (DPP), qui pourra demander l'ouverture d'une enquête.

Dr Navin Ramgoolam : la vie privée a des limites

Relançant la réflexion sur la portée pénale de la réforme, le Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam, a rappelé que « la vie privée doit s'arrêter là où commencent les violences domestiques ». Il a plaidé pour la criminalisation de la violence psychologique, y compris la cyberviolence, le viol conjugal, les violences verbales et toutes les formes d'intimidation visant à humilier, isoler ou contrôler une personne.

Dans un autre registre, il s'est interrogé : « Pourquoi pas la castration chimique en cas de délits sexuels graves ? », précisant qu'il exprimait là une conviction personnelle.

Le Premier ministre a également martelé que le certificat de mariage ne constitue en aucun cas un passe-droit.

Des approches complémentaires au sein du gouvernement

Plusieurs ministres ont développé des arguments complémentaires afin de justifier l'urgence de cette réforme. Ashok Subron, ministre de l'Intégration sociale, a replacé cette loi dans une perspective historique : « Cette réforme législative reconnaît les problèmes profondément enracinés dans une société patriarcale qui, historiquement, a traité les femmes comme des biens plutôt que comme des égales. » Il a ajouté que ce texte constitue « un pas vers la guérison des blessures sociales infligées par une longue histoire de violence et d'inégalité ». De son côté, Raj Pentiah, ministre de la Fonction publique, a insisté sur l'importance de disposer de services à la fois empathiques et efficaces, rappelant que si près de 80 % des victimes sont des femmes, des hommes et des enfants sont également concernés.

Boolell et Sukon : éducation et responsabilité citoyenne

Arvin Boolell a salué la portée inclusive du projet de loi, qui étend la protection aux couples de même sexe grâce à la reconnaissance des « relations interdépendantes entre adultes ». Il a également appelé à une communication



claire sur les nouvelles dispositions afin que chaque famille puisse connaître ses droits. « Je pense que nous devons parler d'homosexualité sans crainte ni préjugés, car tous les êtres humains ont des droits égaux », a-t-il déclaré. Kaviraj Sukon a, pour sa part, rappelé la responsabilité collective de la société : « Le foyer ne doit jamais devenir une prison pour qui que ce soit », plaidant pour un renforcement des campagnes de sensibilisation dans les écoles et les médias.

Des sanctions renforcées et un impératif collectif

La loi renforce les sanctions en cas de non-respect d'une Domestic Abuse Order. Une première condamnation pourra entraîner une amende pouvant atteindre Rs 50 000 et une peine maximale de deux ans d'emprisonnement. En cas de récidive, l'amende pourra atteindre Rs 100 000 et la peine cinq ans de prison. Une troisième condamnation pourra être sanctionnée par une peine allant jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

Malgré ce renforcement du dispositif répressif, les intervenants ont insisté sur la nécessité d'une mobilisation collective. Institutions, ONG, écoles, médias et société civile devront agir de concert afin que cette réforme produise des effets concrets et durables. L'enjeu est désormais de transformer ce nouveau cadre juridique en une protection réelle et durable des victimes, grâce à des services mieux formés, des ressources suffisantes et une mobilisation constante de l'ensemble de la société.

PPS : les chevilles ouvrières de l'État bientôt de retour ?

Le gouvernement envisage de réintroduire les Parliamentary Private Secretaries (PPS), une fonction qui remplacerait les actuels Junior Ministers. Si aucune décision officielle n'a encore été annoncée, cette réforme est sérieusement étudiée au sommet de l'État. En attendant une éventuelle concrétisation, Le Journal du Dimanche est allé à la rencontre de plusieurs anciens PPS. Ils reviennent, sans détour, sur leur expérience, leur rôle dans le développement des circonscriptions, les défis rencontrés sur le terrain et les raisons pour lesquelles ils estiment que cette fonction demeure un maillon essentiel entre le gouvernement, l'administration et les citoyens.

Peu connu du grand public, le poste de Parliamentary Private Secretary (PPS) constitue pourtant un rouage important du fonctionnement de l'État à Maurice. Sans faire partie du Cabinet, les PPS sont au cœur de la mise en œuvre des décisions gouvernementales. Leur mission consiste notamment à assurer le suivi des dossiers, effectuer des visites de terrain, coordonner les différents organismes publics et faire remonter les préoccupations des citoyens auprès des autorités compétentes.

« Nous avons un véritable pouvoir de coordination »

Pour le Dr Vikash Nuckcheddy, ancien Parliamentary Private Secretary, les PPS disposaient autrefois d'une capacité d'intervention plus directe dans le suivi des projets. « Nous avions une liste de projets et le PPS présidait les Task Force Committees. Les Project Managers ainsi que les responsables des Citizens Advice Bureaux (CAB) faisaient directement rapport au PPS. Nous avions donc un véritable pouvoir de coordination », explique-t-il.

Selon lui, cette organisation permettait d'accélérer la prise de décision et



d'éviter que certains projets restent bloqués pendant de longues périodes. « Nous convoquions les représentants de la Central Water Authority (CWA), du Central Electricity Board (CEB), de la Land Drainage Authority (LDA) ainsi que tous les organismes concernés. Lorsqu'un chantier connaissait un retard, chacun devait expliquer les raisons de cette situation. » Cette proximité avec les dossiers permettait également une intervention rapide sur le terrain.

Des projets souvent freinés par des obstacles invisibles

Le Dr Vikash Nuckcheddy rappelle que les projets étaient souvent identifiés à partir des problèmes rencontrés par les citoyens. Les Project Managers évaluaient les besoins, tandis que les PPS effectuaient des visites sur place avec les techniciens afin de déterminer la faisabilité des interventions. Les équipes utilisaient également des outils technologiques comme le Digital Elevation Model (DEM), permettant d'étudier la topographie d'une région, d'identifier les zones d'écoulement des eaux et de déterminer les meilleures solutions techniques.

Derrière chaque projet d'infrastructure se cachent de nombreuses contraintes administratives et techniques. L'acquisition des terrains figurait souvent parmi les principaux défis. « Certains propriétaires vivaient à l'étranger ou refusaient de céder leur terrain. Lorsqu'une acquisition obligatoire devenait nécessaire, les procédures pouvaient prendre jusqu'à deux ans », explique le Dr Vikash Nuckcheddy.



Entre l'idée initiale d'un projet et le début des travaux, plusieurs années pouvaient parfois s'écouler. Une période durant laquelle les coûts de construction pouvaient également augmenter considérablement.

« Nous étions responsables de plusieurs circonscriptions, avec une équipe et un budget pour agir »

Ancienne parlementaire, ancienne PPS et leader du Repiblik Sitwayen Popiler, Tania Diolle rappelle que les PPS avaient une responsabilité particulière. « Le président de la République qui faisait notre nomination. On recevait notre lettre de lui. L'exécutif est mandaté par le Président. C'est la même chose pour les ministres. Mais on répondait au Premier ministre comme les autres membres de l'exécutif »

Elle précise que les PPS étaient notamment rattachés au Bureau du Premier ministre (PMO) et au ministère des Infrastructures nationales. La National Development Unit (NDU) faisait également partie de leur champ d'intervention.

« Chaque PPS était responsable de deux ou trois circonscriptions. Nous disposions d'une équipe de fonctionnaires ainsi que d'un budget à gérer. Notre rôle consistait à développer les infrastructures dans ces circonscriptions et à assurer le suivi de leur réalisation. » Les PPS avaient également la responsabilité de suivre les doléances des citoyens à travers la Citizen Support Unit (CSU). « Lorsqu'une plainte revenait régulièrement,



je contactais directement la personne concernée afin de trouver une solution », ajoute-t-elle.

« Notre mission était de développer les circonscriptions »

Même constat pour Roubina Jadoo-Jaunboccus, ancienne PPS, qui estime que la mission première de ces représentants était d'assurer le développement harmonieux des régions qui leur étaient confiées. Les PPS travaillaient en étroite collaboration avec les administrations publiques, les entreprises et les responsables techniques afin de suivre l'avancement des travaux et régler les difficultés rencontrées.

La National Development Unit occupait une place centrale dans ce dispositif. Les PPS collaboraient quotidiennement avec ses responsables régionaux afin de suivre les projets du lancement jusqu'à leur réalisation. « Tous les responsables régionaux de la NDU travaillaient avec nous. Nous suivions les projets du début jusqu'à leur réalisation », indique Roubina Jadoo-Jaunboccus. Selon elle, cette présence constante permettait également d'assurer un meilleur contrôle de la qualité des travaux.

Au gré des changements politiques, la fonction de Parliamentary Private Secretary a connu plusieurs transformations. Si leur visibilité publique demeure limitée, leur proximité avec les réalités locales et leur capacité à coordonner différents acteurs publics en font des intermédiaires essentiels entre l'État et les citoyens.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Patrick Belcourt : « En Avant Moris ne fera jamais de la politique des alliances de circonstance »

Alors que les spéculations se multiplient autour d'éventuels rapprochements entre partis politiques, Patrick Belcourt tient à clarifier la position d'En Avant Moris. S'il confirme être en contact avec plusieurs leaders politiques, dont Paul Bérenger, il insiste sur le fait que ces échanges portent avant tout sur les défis auxquels Maurice est confrontée.

■ **Paul Bérenger a récemment déclaré qu'il était en contact avec vous. Certains y voient les prémices d'une alliance politique. Que leur répondez-vous ?**

Je confirme que je suis en contact avec Paul Bérenger. D'ailleurs, En Avant Moris échange également avec plusieurs partis politiques ainsi qu'avec différents leaders du pays. C'est tout à fait normal dans une démocratie où les responsables politiques doivent pouvoir dialoguer. En revanche, je tiens à être très clair : à aucun moment nos discussions avec Paul Bérenger n'ont porté sur une éventuelle alliance ou sur les prochaines élections générales. Nous refusons d'entrer dans cette logique qui consiste à conclure une alliance aujourd'hui pour ensuite se déchirer quelques mois plus tard. Les Mauriciens ont été témoins de ce genre de scénario à plusieurs reprises et ils en sont lassés. Ce n'est pas notre conception de la politique.

■ **De quoi avez-vous discuté avec le leader du MMM ?**

Nos échanges ont porté sur les difficultés que vivent les Mauriciens au quotidien, ainsi que sur les grands défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels Maurice doit faire face.

Lorsque deux patriotes se rencontrent, il est tout à fait naturel qu'ils discutent de l'avenir du pays et des solutions qui pourraient être mises en place. Paul Bérenger m'a lui-même fait comprendre que, lorsque le moment sera venu et si les circonstances l'exigent, d'autres discussions pourront toujours avoir lieu. Mais aujourd'hui, ce n'est absolument pas la priorité. Je pense sincèrement qu'un pays ne peut pas vivre en permanence dans une logique de pré-campagne électorale.



■ **Pourtant, certains vous voient déjà comme un éventuel colistier de Paul Bérenger...**

Je souris lorsque j'entends ce genre de commentaires. Aujourd'hui, personne ne peut dire avec certitude ce que l'avenir nous réserve. J'aime comparer cela à une invitation à un mariage. Avant de savoir quelle sera votre place pendant la cérémonie, il faut déjà connaître le déroulement de l'événement. En politique, c'est exactement la même chose. Le moment venu, chacun prendra ses responsabilités. Pour l'instant, il est inutile de spéculer. Notre priorité reste le travail de terrain et les propositions que nous défendons.

« Un pays ne peut pas vivre en permanence en pré-campagne électorale. »

■ **Comment En Avant Moris se positionne-t-il en vue des prochaines élections générales ?**

Depuis la création d'En Avant Moris, nous avons choisi une approche totalement différente. Nous consacrons notre énergie à élaborer des propositions sérieuses, cohérentes et réalisables.

Nous ne sommes pas un parti qui rédige un programme à la dernière minute sur une simple feuille A4, quelques



« Les solutions existent ailleurs. Il faut simplement avoir le courage politique de les adapter à Maurice »

semaines avant les élections. Nous travaillons depuis plusieurs années sur des réformes de fond.

■ **Pouvez-vous donner quelques exemples concrets de ce travail ?**

La réforme électorale constitue un bon exemple. Nous faisons partie des rares partis qui ont présenté des propositions détaillées sur ce sujet pourtant essentiel pour l'avenir démocratique du pays. Lors des dernières élections municipales, nous avons également présenté un véritable programme comprenant des engagements précis. Ce n'était pas une simple liste de promesses.

Même si je suis aujourd'hui le seul élu d'En Avant Moris, cela ne m'empêche pas de continuer à défendre les intérêts des citoyens. Je dois reconnaître que le nouveau maire, André Toussaint, fait preuve d'écoute.

■ **L'énergie fait partie des thèmes que vous défendez depuis plusieurs années. Pourquoi estimez-vous que Maurice accuse du retard ?**

Parce que cela fait près de quatre ans que nous proposons des solutions concrètes dans ce domaine, sans qu'elles soient véritablement prises en considération. Nous avons notamment élaboré un projet autour de la valorisation énergétique des déchets. Pourtant, jusqu'à présent, personne n'a présenté une vision réellement cohérente sur cette question.

■ **Vous vous êtes rendu en France pour étudier cette question. Qu'avez-vous découvert ?**

Nous avons rencontré Gilbert Ayou,

adjoint au maire de Corneilles-en-Paris, qui est reconnu en France pour son expertise dans le domaine de la transformation des déchets en énergie. Sa commune produit aujourd'hui une partie de son électricité grâce aux déchets ménagers.

Gilbert Ayou s'est montré disposé à partager son expérience avec Maurice. Nous n'avons pas besoin d'organiser sans cesse des missions officielles coûteuses. Nous devons surtout avoir la volonté politique d'aller chercher les meilleures pratiques internationales et de les adapter à notre réalité.

■ **Vous avez également pris position concernant les éleveurs de porcs de La Fourmière. Pourquoi ce dossier vous interpelle-t-il ?**

Parce qu'il soulève une question fondamentale d'équité. Nous parlons constamment de solidarité, d'égalité des chances et de justice sociale. Pourtant, lorsque nous observons la situation que vivent ces éleveurs, nous sommes en droit de nous poser plusieurs questions. Je constate d'ailleurs que même le ministre Arvin Boolell semble aujourd'hui confronté à cette problématique. La question mérite d'être posée sereinement : les éleveurs de porcs sont-ils victimes d'un traitement inéquitable ? Ce débat doit être mené sans tabou et avec objectivité.



« Nous construisons un projet pour tous les Mauriciens, pas pour quelques-uns »

■ **Quel message souhaitez-vous adresser aux Mauriciens ?**

Notre engagement ne se limite pas aux centres urbains. Nous sommes également présents dans les villages, au plus près des citoyens. Nos équipes sont quotidiennement sur le terrain afin d'écouter les préoccupations de la population. Notre objectif est simple : construire un véritable projet national qui profite à tous les Mauriciens, où qu'ils vivent.

Affaire Gurroby : le juge Mehdi Manrakhan défie les barons de la drogue

Dans un jugement rendu lundi dernier aux assises, une décision pourrait bien marquer un tournant dans la lutte contre le trafic de drogue. En effet, le juge Mehdi Manrakhan a choisi de ne pas infliger la peine maximale de 25 ans de servitude pénale, pourtant encourue par les deux accusés pour le transport d'une cargaison de stupéfiants d'une ampleur rarement vue dans le pays. Au lieu de cela, il a condamné chacun d'eux à sept ans de servitude pénale et à une amende de Rs 50 000. Ce choix, loin de traduire une quelconque indulgence vis-à-vis du trafic de drogue, repose sur une motivation profonde : encourager les intermédiaires, les « jockeys » et les petites mains du réseau à dénoncer les véritables barons de la drogue.

Une affaire née d'une saisie record

L'affaire trouve son origine dans une saisie record réalisée le 2 mai 2021 sur un terrain situé près du Club Med, à Pointe aux Canonnières. Les enquêteurs y découvrent 219 009 grammes d'héroïne et 25 456,9 grammes de résine de cannabis, dissimulés dans des tranchées recouvertes de branches, de poudre de piment et d'écaillés de poisson. La valeur de cette marchandise est estimée à environ Rs 3,4 milliards.



Geoffrey Kurson Imbe avait 24 ans lors de son arrestation dans cette affaire.
Jean Lucandro Prudence avait plaidé coupable.



Quelques jours plus tôt, le 29 avril 2021, Geoffrey Kurson Imbe, alors âgé de 24 ans, avait transporté ces drogues de Pereybère jusqu'à ce terrain de Pointe aux Canonnières à bord d'un véhicule appartenant à un policier, Joumont. Il suivait un convoi de quatre véhicules. L'un d'eux était conduit par son ami d'enfance, Jean Lucandro Prudence, 21 ans, qui lui avait indiqué l'endroit précis où effectuer une marche arrière afin de permettre le déchargement. Le juge Manrakhan n'hésitera pas à qualifier ce convoi de « dispositif colorable », conçu pour masquer une opération d'une grande sophistication criminelle.

Dès le départ, les enquêteurs orientent leurs soupçons vers un réseau structuré. L'enquête met en lumière le



rôle central de deux frères, Ritesh et Nitiraj Gurroby, ce dernier étant connu sous le surnom de « Capitaine ». Tous deux sont présentés dans le jugement comme les véritables maîtres d'œuvre de cette transaction d'envergure. Les deux accusés qui ont comparu devant le juge Manrakhan n'apparaissent alors que comme des rouages, certes indispensables, mais subalternes, d'un mécanisme beaucoup plus vaste.

Des exécutants au bas de l'échelle du réseau

C'est précisément sur cette différence de rôle que le juge va construire une partie importante de son raisonnement. Il reconnaît sans détour que l'infraction se situe au « plus haut degré de gravité » en raison de la quantité « ex-

ceptionnelle » de stupéfiants en cause. Il admet que, dans l'ordinaire des choses, des faits similaires appelleraient des peines proches du maximum prévu par la loi, soit jusqu'à 25 ans de servitude pénale, assortis d'une amende pouvant atteindre un million de roupies.

Mais il ajoute aussitôt que la détermination de la peine n'est « jamais un exercice purement mathématique » : la justice doit individualiser la sanction, c'est-à-dire apprécier la gravité objective de l'infraction à la lumière de la culpabilité personnelle de chaque prévenu ainsi que de l'ensemble des circonstances aggravantes et atténuantes.

Pour comprendre la décision du juge de ne pas s'approcher du plafond de 25 ans, il faut se pencher sur le parcours de vie des deux jeunes hommes et sur l'évolution de leur attitude au fil de la procédure. Geoffrey Imbe est décrit comme un jeune homme issu d'un milieu modeste, travaillant comme aide auprès de son père.

Vivant en concubinage, il assume des responsabilités familiales en tant que père d'une petite fille aujourd'hui âgée de neuf ans. Rien, jusque-là, ne le prédestinait à figurer dans un dossier de cette ampleur. Le jugement laisse entendre qu'il s'est surtout laissé entraîner dans cette opération par loyauté envers son ami d'enfance, Jean Lucandro Prudence, qui lui avait demandé de l'aide.

Deux « jockeys » condamnés à 7 ans au lieu de 25 pour avoir choisi de parler

Un passé brisé, une figure paternelle toxique

Le cas de ce dernier est encore plus poignant. Sa mère avait à peine seize ans lorsqu'elle l'a mis au monde. Il ne connaît pas son père. Son enfance a été marquée par la violence et l'instabilité : il a vu sa mère régulièrement maltraitée par ses compagnons successifs. À l'âge de onze ans, son beau-père le contraint à quitter l'école pour contribuer aux dépenses du foyer. Lorsqu'il ne rapporte pas d'argent, il est purement et simplement chassé de la maison et doit dormir dehors.

C'est dans ce contexte de vulnérabilité extrême qu'intervient la figure de Nitiraj Gurroby, alias « Capitaine ». Propriétaire d'un bateau de pêche, celui-ci lui offre un emploi et l'embarque dans de longues sorties en mer. Progressivement, « Capitaine » devient pour lui une figure quasi paternelle, au point que Jean se met à l'appeler « Pa ». Le juge souligne le rapport d'emprise ainsi créé : cette vulnérabilité a été « exploitée » par celui que la justice considère aujourd'hui comme l'un des principaux trafiquants de cette affaire.

Ces éléments biographiques n'exonèrent évidemment pas les deux hommes de leur responsabilité pénale. Le juge le précise : avoir transporté, ou facilité le transport, d'une telle quantité d'héroïne et de cannabis demeure une infraction d'une gravité extrême. Mais ces facteurs permettent de replacer leurs actes dans un contexte où de jeunes hommes issus de milieux brisés, en quête de reconnaissance, de protection, voire d'une figure paternelle, se retrouvent piégés dans des rouages criminels qui les dépassent largement. Ils sont des exécutants, pas les architectes du trafic.

Le tournant de la coopération avec la justice

Un élément va toutefois faire basculer l'affaire et amener le juge à parler d'un cas « exceptionnel ». En janvier 2026, depuis la prison, les deux accusés décident de changer de cap. Ils donnent de nouvelles déclarations, détaillant non seulement leur propre rôle, mais aussi celui des autres protagonistes, en particulier les frères Gurroby. Ils confirment ces déclarations sous serment devant la Cour et s'engagent clairement



à témoigner contre les barons qu'ils ont longtemps craints et respectés. Ils expliquent que, dans un premier temps, ils s'étaient tus en raison des menaces qui pesaient sur eux. Le juge retient cette explication et insiste sur ce revirement : les accusés ont désormais choisi d'aider la justice.

Le ministère public lui-même reconnaît le caractère précieux de cette coopération. Le représentant de l'État explique que, grâce à ces témoignages, l'accusation aura désormais « des yeux dans le convoi », formule reprise dans le jugement. Les informations fournies par les accusés sont jugées « amples et précises » ; elles permettent de comprendre le déroulement de l'opération et d'identifier plus clairement les véritables maîtres d'œuvre.

Les avocats de la défense invoquent expressément l'article 43(2) du Dangerous Drugs Act, qui permet au tribunal de réduire la peine d'un prévenu ayant facilité l'identification ou l'arrestation d'autres coupables, y compris lorsque cette coopération intervient après l'ouverture des poursuites.

Une lecture stratégique de la loi sur les drogues

Le juge Manrakhan adopte une lecture dynamique de cette disposition. Selon lui, cette disposition légale ne se limite pas aux cas où l'information fournie conduit directement à une arrestation immédiate. Il considère que ce texte vise plus largement toute coopération qui « renforce matériellement » la capacité des autorités à poursuivre ceux qui occupent le sommet de la hiérarchie criminelle.

Dans le cas présent, les déclarations détaillées, confirmées sous serment, ainsi que l'engagement de témoigner

constituent bien plus qu'une simple déclaration d'intention : il s'agit d'une aide substantielle, fournie au prix de risques réels pour la sécurité des accusés et de leurs proches. Le juge rappelle d'ailleurs que les réseaux de trafic de drogue sont « notoirement intolérants » envers les informateurs et les témoins coopérants.

Au terme de son analyse, le magistrat parvient à un équilibre qu'il qualifie lui-même de délicat. D'un côté, la peine doit demeurer « suffisamment sévère » pour refléter la gravité extrême du transport d'une cargaison de drogue d'une telle ampleur. De l'autre, il estime que le degré de culpabilité des accusés, leur rôle de simples exécutants, leur jeunesse, leurs parcours marqués par la précarité et l'abus, leurs remords exprimés et, surtout, leur coopération exceptionnelle avec les autorités justifient une réduction significative de peine. Il retient ainsi sept ans de servitude pénale pour chacun, soit une sanction lourde, mais nettement inférieure au plafond légal de 25 ans, et même inférieure aux huit à neuf ans suggérés par le ministère public.

Un message fort aux « jockeys »

Ce jugement ne se limite pas à fixer une peine : il énonce une véritable philosophie de la lutte contre le trafic de drogue. En conclusion, le juge affirme que le trafic organisé ne peut être efficacement combattu que si le système de justice pénale parvient à identifier et à poursuivre « non seulement ceux qui exécutent les instructions des autres, mais aussi ceux qui planifient, financent et dirigent ces opérations ». Il souligne que le Parlement a expressément reconnu l'intérêt public qu'il y a à encourager les prévenus à collaborer

pour identifier « ceux qui portent la plus grande responsabilité ». Il précise que la coopération substantielle d'Imbe et de Prudence s'inscrit « pleinement » dans cet objectif légitime.

Le message envoyé aux intermédiaires et aux « jockeys » est clair. La justice mauricienne est prête à reconnaître et à valoriser la collaboration de ceux qui, bien que coupables, acceptent de rompre le silence et de dénoncer les barons qu'ils ont parfois longtemps vénérés comme des figures paternelles. Ce jugement montre qu'un accusé ne se résume pas à l'acte qu'il a commis : son histoire, son degré de pouvoir réel dans le réseau, sa capacité à aider à démanteler les structures criminelles comptent aussi. En renonçant à infliger 25 ans de prison à deux jeunes hommes piégés très tôt dans la misère, la violence et l'emprise d'un « père de substitution » devenu trafiquant, le juge Manrakhan choisit de frapper plus juste, plutôt que simplement plus fort.

Une jurisprudence d'espoir pour briser l'omerta

À l'avenir, ce précédent pourrait encourager d'autres exécutants à se manifester, à fournir des informations et à accepter de témoigner. Il fait comprendre à ceux qui se trouvent au bas ou au milieu de la pyramide du trafic que la loi peut leur offrir une porte de sortie s'ils contribuent à faire tomber ceux qui tirent réellement les ficelles.

En ces sens, ce jugement n'est pas seulement un acte de sanction : c'est un appel à la responsabilité, mais aussi un signal d'espoir pour tous ceux qui, dans l'ombre des barons, cherchent une occasion de se libérer de l'emprise de ceux qu'ils ont trop longtemps appelés « Pa ».

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Contestation du droit d'appel du DPP contre les acquittements : un pouvoir en quête de limites

C'est un débat qui prend de l'ampleur à Maurice : le Directeur des poursuites publiques (DPP) dispose-t-il d'un pouvoir constitutionnel général pour faire appel d'un acquittement pénal ? Ou ce pouvoir, qui peut prolonger indéfiniment le calvaire judiciaire d'un accusé déclaré non coupable, doit-il être strictement encadré, voire remis en cause ?

Ce débat, déjà soulevé dans notre article « *Acquitté mais jamais libéré : la face cachée du droit d'appel* », publié dans Le Journal du Dimanche du 14 juin 2026, s'incarne aujourd'hui dans deux affaires emblématiques : d'une part, celle d'Umesh Kumar Baboolall, où la Cour suprême est appelée à trancher une question de principe ; d'autre part, celle de Thierry Lagesse, que le Judicial Committee of the Privy Council vient de clore définitivement en refusant au DPP un ultime recours. Ces deux dossiers, en apparence distincts, révèlent une même réalité : le pouvoir d'appel du DPP, présenté comme un simple instrument de correction des erreurs judiciaires, se mue trop souvent en un mécanisme de prolongation des poursuites, au détriment de l'égalité des armes entre l'État et le citoyen.

L'affaire Baboolall : un débat au cœur de la Constitution

Le 8 juillet 2026, un Full Bench de la Cour suprême, présidé par la Cheffe juge Bibi Rehana Mungly-Gulbul, assistée des juges Patrick Kam Sing et Sulakshna Beekarry-Sunasse, a entendu les objections préliminaires dans le recours du DPP contre l'acquittement d'Umesh Kumar Baboolall.

L'affaire trouve son origine dans le double meurtre d'Anand Goorbin, 62 ans, et de son fils Vijay Anand Goorbin, 37 ans, tués à Fond-du-Sac le 2 janvier 2018. Umesh Kumar Baboolall avait été poursuivi sous deux chefs d'accusation pour avoir donné des instructions en vue de commettre un homicide. Le 30 juillet 2025, le juge Mehdi Manrakhan avait accueilli une motion de no case to answer déposée par la défense et prononcé son acquittement.

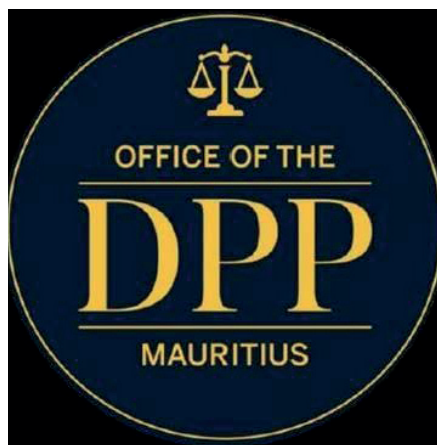
Dans la même procédure, le frère de l'intéressé, Ritesh Kumar Baboolall, a été reconnu coupable par un jury de deux chefs de manslaughter et condamné à 38 ans de prison pour chacun des chefs, les peines étant purgées concurremment.

Estimant que le juge avait mal apprécié les éléments de preuve en concluant à l'absence de case to answer, le DPP a interjeté appel. Mais avant même d'aborder le fond du dossier, la Cour suprême doit répondre à une question préalable : le DPP a-t-il, au regard de la Constitution, le pouvoir d'interjeter appel d'un acquittement en dehors des cas expressément prévus ?

L'article 72 autorise-t-il un appel général du DPP ?

Pour la défense d'Umesh Kumar Baboolall, représentée par Me Anil Gayan, Senior Counsel, assisté de Mes Vijaya Sumputh, Sanjeev Moloye et Yuvir Bandhu, la réponse est négative. L'article 72 de la Constitution, qui définit les pouvoirs du DPP, est invoqué comme une disposition limitative : il confère au DPP le pouvoir d'engager, de poursuivre ou de mettre fin à des poursuites, mais ne prévoit nulle part un droit général d'appel contre une décision d'acquittement. Si un tel pouvoir devait exister, soutient la défense, il exigerait une modification explicite de la Constitution, opérée suivant la procédure prévue à l'article 47.

Le Bureau du DPP, représenté par Me Navish Jheelan, Principal State Counsel, soutient, au contraire, que la Constitution confère déjà au DPP un pouvoir général d'intervention en matière criminelle et que la Criminal Appeal Act n'a fait que préciser les modalités d'exercice de ce pouvoir, sans le créer de toutes pièces.



Le Full Bench a réservé son jugement. Mais l'enjeu dépasse le sort individuel d'Umesh Kumar Baboolall. Il s'agit de savoir si, dans l'architecture constitutionnelle mauricienne, l'acquittement prononcé par un tribunal peut demeurer durablement précaire, soumis à la menace constante d'un appel du DPP, ou si ce pouvoir d'appel doit être strictement fondé et limité.

L'affaire Lagesse : douze ans pour être définitivement blanchi

En miroir de ce débat de principe, l'affaire de la Mercedes-Benz SLS63 AMG, impliquant notamment Thierry Lagesse, illustre de manière concrète les dérives potentielles d'un pouvoir d'appel exercé de façon répétée contre un acquittement. En 2011, Ashis Kumar Seeburrun, après plusieurs années de travail à Londres, acquiert une Mercedes-Benz SLS63 AMG pour 143 500 livres sterling (environ Rs 6,8 millions), par l'intermédiaire du courtier Dhanishwar Toolsee. Le véhicule est importé et immatriculé à Maurice à son nom.

À son retour, Seeburrun bénéficie du régime fiscal réservé aux Returning Residents, lui permettant d'importer la

voiture à un taux réduit d'Excise Duty, qu'il acquitte.

Peu après, il autorise Thierry Lagesse à utiliser le véhicule et signe une reconnaissance de dette selon laquelle il lui doit Rs 6,8 millions, remboursables sans intérêts au bout de quatre ans. Lagesse assume le paiement de la Road Tax et de l'assurance par l'intermédiaire de Toolsee, tandis que Seeburrun demeure officiellement propriétaire du véhicule.

Lorsque les autorités constatent que la voiture est en possession de Thierry Lagesse, une enquête est ouverte par la Mauritius Revenue Authority et la police. En 2014, le DPP inculpe Lagesse, Seeburrun et Toolsee de complot en vue de commettre un délit, leur reprochant d'avoir conspiré afin d'éluder l'Excise Duty et d'autres taxes, en violation des sections 158 et 160 de la Customs Act. Pour l'accusation, Thierry Lagesse est le véritable importateur et propriétaire ; Seeburrun n'aurait servi qu'à exploiter indûment le régime des Returning Residents. En novembre 2014, les trois accusés plaident non coupables. En juillet 2016, la Cour intermédiaire les acquitte de toutes les charges.

Le DPP fait appel devant la Cour suprême, qui casse l'acquittement et ordonne un nouveau procès. Les accusés se tournent alors vers le Judicial Committee of the Privy Council, qui confirme la décision de la Cour suprême, estimant que l'accusation a présenté un seriously arguable case, démontrant notamment que Lagesse avait financé le véhicule et assumé les frais connexes, et que Seeburrun reconnaissait qu'il en était le véritable propriétaire.

À l'issue de ce premier cycle, un second procès se tient devant la Cour intermédiaire. Le 5 septembre 2023, les trois hommes sont à nouveau acquittés. La cour conclut à l'absence de preuve d'un accord illicite, élément central de l'infraction de complot. Le DPP interjette une nouvelle fois appel. Le 25 février 2026, la Cour suprême rejette ce second appel et confirme l'acquittement. Elle refuse en outre d'accorder le Conditional Leave to Appeal devant le Privy Council.

Le DPP sollicite alors directement un Special Leave to Appeal à Londres. Il soutient que la Cour intermédiaire et la Cour suprême ont mal apprécié les preuves circonstancielles ainsi que le témoignage de Jean-Marc Barbot, cadre d'une firme de courtage.



DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Le 29 juin 2026, l'Appeals Committee du Privy Council, composé de Lord Briggs, Lord Burrows et Lord Doherty, refuse d'accorder ce Special Leave to Appeal. Les Law Lords concluent : « *Permission to appeal is refused on the ground that it is not arguable that there has been a serious miscarriage of justice.* »

« Victory belongs to the most persevering. »

Pour eux, dès lors que la Cour intermédiaire a jugé qu'il n'existait aucune preuve d'un complot et que la Cour suprême a confirmé cette analyse, il n'est plus possible de soutenir qu'un grave déni de justice s'est produit. Après douze années de procédure, l'acquittement est enfin devenu définitif. Dans une publicité publiée dans Week-End la semaine dernière, on peut lire : « At all times we place our trust in the Mauritius justice system and we respectfully welcome this outcome. It remains the enduring importance of the rule of law and due process in Mauritius. At no point was the law governing the status of returning residents infringed. » La citation qui accompagne ce texte est la suivante : « *Victory belongs to the most persevering.* »

Mais cette formule met en lumière un problème fondamental : combien de justiciables mauriciens disposent, comme Thierry Lagesse, des moyens financiers, du réseau d'avocats et de la capacité de communication nécessaires pour « *persévérer* » pendant douze ans, jusqu'au Conseil privé, puis financer une pleine page de presse afin de rappeler leur exonération ?



L'égalité des armes mise en cause

Le principe d'égalité des armes impose que l'accusation et la défense disposent de moyens comparables pour défendre leurs positions. Or, dans la pratique, le pouvoir d'appel du DPP après un acquittement creuse un fossé entre l'appareil d'État, doté de ressources structurellement supérieures, et le citoyen, surtout lorsqu'il est de condition modeste.

Pour un inculpé ordinaire, un appel du

DPP après son acquittement ne constitue pas seulement un débat juridique abstrait : il signifie la prolongation d'années de stress, de frais, de stigmatisation sociale et d'incertitude. Dans les dossiers politiquement sensibles, comme ceux impliquant des personnalités publiques, ce pouvoir d'appel est souvent perçu comme instrumentalisé, alimentant la suspicion d'arrière-pensées politiques. En l'absence de garde-fous explicites critères objectifs pour autoriser l'appel, contrôle externe, limitation des cas et délais

restreints, le pouvoir du DPP apparaît disproportionné. Le simple citoyen, même acquitté, reste ainsi exposé à un bras de fer inégal, sans certitude que la décision qui le libère mette réellement un terme à son affaire.

Pour une réforme à la hauteur de l'enjeu

Le contentieux autour de l'article 72 de la Constitution dans l'affaire Baboolall et le long parcours procédural de l'affaire Lagesse convergent vers une même conclusion : il est nécessaire de repenser, en profondeur, le droit d'appel du DPP contre les acquittements.

Cette réflexion doit être à la fois constitutionnelle et politique. Si la Cour suprême juge que la Constitution ne confère pas, en l'état, un tel pouvoir général, il appartiendra au législateur et, le cas échéant, au constituant, de décider s'il souhaite l'introduire et sous quelles conditions strictes. Si, au contraire, ce pouvoir est jugé conforme à la Constitution, il devra être rigoureusement encadré, afin de prévenir les abus et de protéger les justiciables les plus vulnérables.

Une chose est sûre : dans un État de droit digne de ce nom, un acquittement ne devrait pas constituer une simple étape provisoire. Il devrait marquer, sauf cas exceptionnel et dûment justifié, la fin du cauchemar judiciaire pour l'accusé. Tant que le pouvoir d'appel du DPP continuera à faire peser sur les acquittés la menace d'une reprise permanente des poursuites, l'égalité des armes restera un principe davantage proclamé que véritablement appliqué.

Shaan Kundomal de retour au pays : ses hommes de loi dénoncent des allégations infondées

Shaan Kundomal est rentré à Maurice ce samedi 11 juillet en compagnie de son épouse, Tarishma Kundomal, et de leur fils, après un séjour à Dubaï. La famille est arrivée à bord d'un vol Emirates et a effectué les formalités d'arrivée au terminal privé de Jet Prime Ltd.

Quelques jours avant ce retour, ses représentants légaux, le cabinet Dentons Mauritius LLP, ont publié un communiqué afin de répondre aux informations ayant circulé au sujet d'une affaire le concernant aux Émirats arabes unis. Les avocats affirment que leur client a fait l'objet d'allégations « fausses et malveillantes », qu'ils jugent dénuées de tout fondement tant sur le plan factuel que juridique.



Selon le cabinet, Shaan Kundomal a toujours contesté les accusations évoquées et a pleinement collaboré avec les autorités compétentes durant les vérifications menées à Dubaï. Après examen du dossier et des éléments présentés par la défense, le bureau du procureur public aurait conclu qu'aucune infraction ne pouvait être retenue et qu'il n'existait aucune base justifiant des poursuites. Les avocats soutiennent que le dossier a été classé sans condition.

Dentons Mauritius LLP précise également que son client n'a jamais été arrêté dans un aéroport de Dubaï ou ailleurs aux Émirats arabes unis, n'a jamais été placé en détention ni libéré sous caution et ne fait actuellement l'objet

d'aucune enquête ou procédure pénale dans ce pays.

Le communiqué ajoute que Tarishma Kundomal n'a, pour sa part, jamais été arrêtée, interrogée ou impliquée dans cette affaire. Les avocats affirment également que Dr Sameer Al Ansari n'a déposé aucune plainte ni engagé de procédure judiciaire contre Shaan Kundomal.

Enfin, Aurevya Wealth Ltd souligne que cette affaire est sans lien avec ses activités. La société rappelle que Shaan Kundomal n'exerce plus de fonctions opérationnelles au sein de l'entreprise depuis son admission au barreau mauricien, tout en conservant son mandat d'administrateur.

Armes à feu à Maurice : le parcours du combattant pour décrocher un permis

● Le bilan des armes à feu : 611 permis, 8 révocations et 32 enquêtes

Posséder une arme à feu n'a rien d'une formalité. Alors que certains pays autorisent l'achat d'une arme en quelques heures, la réalité mauricienne est tout autre. Entre enquêtes de moralité, contrôles de sécurité, autorisations administratives et obligations permanentes, le chemin vers l'obtention d'un permis relève d'un véritable parcours du combattant. Les chiffres communiqués récemment au Parlement par le Premier ministre montrent d'ailleurs que l'État exerce un contrôle étroit sur chaque détenteur d'arme.

À Maurice, les armes à feu sont régies par le Firearms Act, une législation qui laisse peu de place à l'improvisation. Contrairement à certains pays où la possession d'une arme est parfois considérée comme un droit individuel, le système repose sur un principe simple : toute arme constitue un risque potentiel pour la société et son acquisition doit être rigoureusement contrôlée.

Qui peut obtenir une arme ?

Le demandeur doit convaincre les autorités qu'il existe une raison valable justifiant la délivrance d'un permis. Le simple désir de posséder une arme ou la volonté de renforcer sa sécurité personnelle ne suffisent généralement pas.

Selon les données officielles, 611 nouveaux permis d'armes à feu ont été délivrés entre le 1er janvier 2021 et le 25 juin 2026. Ces statistiques, fournies en réponse à une question parlementaire du député Farhad Aumeer, illustrent une politique où la possession d'une arme demeure une exception plutôt qu'un droit. Chaque dossier fait l'objet d'un examen approfondi par la police, qui vérifie notamment les antécédents judiciaires, le comportement du demandeur, sa réputation ainsi que les risques éventuels pour la sécurité publique.

Les licences sont principalement accordées pour des activités bien définies. La majorité des autorisations concernent les chasseurs. Les statistiques officielles révèlent que 332 permis ont été délivrés pour des fusils de chasse.

S'y ajoutent 168 licences pour des fusils à double canon et 59 pour des fusils à canon simple. Dans certains cas particuliers, des professionnels de la sécurité ou des personnes exposées à un risque exceptionnel peuvent également obtenir une autorisation, mais uniquement après une évaluation minutieuse des autorités. L'obtention d'un permis ne signifie toutefois pas que son titulaire pourra conserver son arme indéfiniment.

Un permis qui peut être retiré

Le Firearms Act accorde au Commissaire de police un pouvoir important. À tout moment, celui-ci peut suspendre ou révoquer une licence s'il estime que son titulaire ne présente plus les garanties nécessaires ou que la détention de l'arme constitue un risque pour la sécurité publique. Entre 2021 et juin 2026,



huit permis ont ainsi été révoqués.

En cas de retrait de la licence, le détenteur est tenu de remettre son arme et ses munitions aux autorités dans les délais prescrits. Le refus d'obtempérer constitue une infraction pénale.

Obtenir une arme n'est que la première étape. Le détenteur doit également respecter des règles extrêmement strictes concernant son stockage. Les directives de la police imposent notamment que l'arme et les munitions soient conservées séparément dans des coffres sécurisés afin d'empêcher tout accès non autorisé. Une négligence peut avoir de lourdes conséquences.

Si les autorités estiment que les conditions de conservation sont insuffisantes, elles peuvent immédiatement retirer le permis et saisir l'arme. La responsabilité du détenteur demeure engagée même lorsqu'il n'utilise pas son arme.

Perte, vol ou utilisation abusive

Les chiffres officiels démontrent que les incidents restent relativement rares mais demeurent une préoccupation constante. Au cours des cinq dernières années, quatre armes sous licence ont été déclarées perdues, tandis que quatorze ont été volées.

Chaque disparition déclenche une enquête policière afin de déterminer si le propriétaire a respecté toutes ses obligations de sécurité. Une arme mal sécurisée peut rapidement tomber entre de mauvaises mains, avec des conséquences dramatiques.

Posséder légalement une arme ne protège pas contre les poursuites judiciaires.

Les statistiques parlementaires indiquent que 32 enquêtes criminelles ont été ouvertes concernant des armes détenues sous licence. À ce jour, 14 enquêtes sont toujours en cours, tandis que trois affaires ont déjà abouti à une condamnation. Ces dossiers concernent différentes situations dans lesquelles l'utilisation ou la gestion de l'arme a été jugée contraire à la loi. Chaque incident est analysé avec la plus grande rigueur par les enquêteurs.

Une arme n'est jamais un simple objet

Les autorités rappellent régulièrement qu'une arme à feu représente une responsabilité permanente. Son détenteur doit non seulement respecter les conditions de son permis, mais également assurer la sécurité de son entourage et prévenir tout risque d'accident, de vol ou d'utilisation abusive. Le Firearms Act prévoit d'ailleurs des sanctions sévères contre toute personne qui utilise une arme pour menacer, intimider ou mettre en danger autrui. Cette philosophie explique pourquoi Maurice figure parmi les pays où la circulation des armes demeure fortement contrôlée.

Dans plusieurs pays, le débat sur les armes oppose régulièrement les défenseurs du droit à l'autodéfense aux partisans d'un contrôle renforcé. À Maurice, le choix des autorités est clair. La priorité demeure la protection de la population par un contrôle rigoureux de chaque arme en circulation.



« Permis de protéger » ou « permis de tuer » ? : La Réunion se déchire sur la réforme des armes des policiers

Le débat fait rage à La Réunion. Alors que l'Assemblée nationale française a adopté en première lecture une proposition de loi instaurant une présomption d'usage légitime des armes pour les policiers et les gendarmes, les réactions sur l'île sœur sont particulièrement contrastées. Entre les syndicats de police qui saluent une réforme jugée indispensable et les élus de gauche qui dénoncent une menace pour les libertés publiques, le texte suscite une vive controverse.

Adoptée à Paris par 313 voix contre 199, la proposition de loi, portée par le député Éric Pauget, doit encore être examinée par le Sénat. Mais à La Réunion, où les questions de sécurité occupent une place importante dans le débat public, le sujet est déjà devenu hautement politique.

Les syndicats de police réunionnais montent au créneau. Les représentants des forces de l'ordre de l'île voient dans cette réforme une avancée attendue depuis de nombreuses années. Selon eux, les policiers qui utilisent leur arme dans des situations de danger extrême sont trop souvent considérés comme des suspects avant même que les circonstances de leur intervention ne soient examinées.

Ils estiment que cette nouvelle présomption permettrait de mieux protéger les fonctionnaires confrontés quotidiennement à des interventions parfois très violentes. Les responsables syndicaux insistent toutefois sur un point essentiel : le texte ne modifierait pas les règles encadrant l'usage des armes à feu. Les policiers ne pourraient pas tirer plus facilement qu'aujourd'hui. Les conditions prévues par la loi française resteraient strictement les mêmes.

Pour les syndicats, la réforme viserait uniquement à éviter que les policiers soient systématiquement placés sous le feu des critiques ou traités comme des délinquants après chaque intervention armée. Ils rappellent que les décisions de tirer sont souvent prises en quelques secondes dans des contextes où la vie d'un policier, d'un collègue ou d'un citoyen est directement menacée.



Une opposition politique très ferme à La Réunion

La réaction est tout autre du côté des élus de gauche réunionnais.

Le député réunionnais Perceval Gailard, membre de La France insoumise (LFI), figure parmi les plus virulents opposants au texte. Selon lui, cette réforme constitue une nouvelle étape dans le durcissement de la politique pénale française. Il estime que cette présomption risque d'accorder une protection excessive aux forces de l'ordre et de compliquer les enquêtes lorsqu'un usage contesté d'une arme à feu entraîne la mort ou des blessures graves. Les représentants de la gauche réunionnaise craignent que cette évolution ne fragilise les garanties offertes aux citoyens et ne réduise le contrôle judiciaire exercé sur les interventions policières.

Les défenseurs des droits s'inquiètent

Au-delà du débat politique, plusieurs organisations de défense des droits humains suivent également le dossier avec attention. Elles rappellent que chaque utilisation d'une arme par un agent de l'État doit faire l'objet d'une enquête indépendante afin de déterminer si le recours à la force était réellement nécessaire et proportionné. Pour ces organisations, toute réforme susceptible de modifier cet équilibre mérite un examen particulièrement rigoureux. Elles soulignent également que la France a déjà été condamnée à plusieurs reprises par la Cour européenne des droits de l'homme dans des affaires liées à l'usage

de la force létale.

Ce que prévoit réellement le projet de loi

Contrairement à certaines interprétations, le texte ne crée pas un droit supplémentaire pour les policiers d'utiliser leurs armes. Les situations autorisant un tir demeurent celles prévues par le droit français, notamment lorsqu'il existe un danger grave et immédiat pour les agents ou pour autrui.

La réforme concerne essentiellement le traitement judiciaire des affaires après les faits.

Elle instaurerait une présomption selon laquelle le policier est considéré comme ayant agi légalement tant que les éléments de l'enquête ne démontrent pas le contraire. Les auteurs du texte affirment qu'il ne s'agit pas d'une immunité pénale mais d'une protection procédurale destinée à mieux prendre

en compte les contraintes opérationnelles des forces de sécurité.

Un débat qui dépasse les frontières

Même si la réforme concerne l'ensemble du territoire français, elle trouve un écho particulier à La Réunion. L'île connaît, comme d'autres territoires ultramarins, des enjeux spécifiques en matière de sécurité, de lutte contre la délinquance et de maintien de l'ordre. Dans ce contexte, le rôle des policiers et les moyens mis à leur disposition alimentent régulièrement les débats publics. Les prochaines semaines seront donc suivies de près par les syndicats de police réunionnais, mais aussi par les élus locaux et les organisations de défense des droits. Le texte doit désormais être examiné par le Sénat, où la majorité est favorable à cette réforme. En cas d'adoption définitive, il pourrait toutefois être soumis au contrôle du Conseil constitutionnel.



DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Être garant aujourd'hui : un engagement qui peut coûter toute une vie

Parfois, il suffit d'une signature pour voir sa vie basculer. Un ami, un frère, un collègue ou un proche sollicite votre aide afin d'obtenir un prêt automobile. « Ce n'est qu'une formalité », assure-t-il. Quelques années plus tard, la voiture est saisie, l'emprunteur se déclare insolvable et c'est le garant qui se retrouve poursuivi devant les tribunaux. C'est précisément le scénario qui se dessine dans une affaire appelée devant la Cour ce lundi.



Au cœur du litige : une voiture financée par une société de leasing. Le véhicule a déjà été repris par le bailleur après les défauts de paiement. Pourtant, selon la société de financement, la revente du véhicule n'a pas permis de couvrir l'ensemble de la dette. Il subsiste donc un manque à gagner, que l'entreprise entend récupérer auprès du garant. L'emprunteur, lui, affirme n'avoir « pas une roupie en poche ». Le garant, en revanche, conteste devoir assumer seul les conséquences financières de cette situation. Au-delà de cette affaire particulière, une question se pose avec acuité : être garant est-il devenu un risque que beaucoup sous-estiment ?

« J'ai voulu rendre service... aujourd'hui je paie le prix »

Dans la pratique, de nombreux Mauriciens acceptent encore de se porter garants par solidarité familiale ou amicale. Pour Rajesh (prénom modifié), cette décision s'est transformée en cauchemar.

« Mon cousin voulait acheter une voiture pour travailler. Il m'a demandé de signer comme garant. Je lui faisais confiance. Quelques mois plus tard, il a perdu son emploi. Les mensualités n'ont plus été payées. Aujourd'hui, les avocats me réclament plusieurs centaines de milliers de roupies. Je n'ai pourtant jamais conduit cette voiture. » Même sentiment chez Véronique, employée dans le secteur privé. « On croit aider quelqu'un pendant quelques minutes en signant un document. En réalité, on signe parfois plusieurs années de responsabilité financière. Si j'avais compris toutes

les conséquences, je n'aurais jamais accepté. »

Une responsabilité souvent mal comprise

Dans l'esprit de nombreux garants, leur intervention reste symbolique. Or, juridiquement, la réalité est bien différente. Le garant s'engage à rembourser la dette lorsque l'emprunteur ne respecte plus ses obligations contractuelles. Dans plusieurs contrats, les sociétés de financement disposent du droit de poursuivre directement le garant, surtout lorsque l'emprunteur est insolvable.

Même lorsque le véhicule est repris puis revendu, le produit de la vente ne couvre pas toujours le solde du financement. Avec la dépréciation rapide des véhicules, les frais de reprise, de stockage, de réparation et de revente, il reste parfois une somme importante à récupérer. C'est précisément cette différence qui alimente aujourd'hui plusieurs litiges devant les tribunaux.

« Je ne possède rien... »

Dans certaines affaires, les emprunteurs déclarent être incapables de payer. Absence d'emploi, difficultés financières, séparation familiale, faillite personnelle... les raisons sont multiples. Mais pour les sociétés de leasing, ces difficultés ne font pas disparaître la dette. Le garant devient alors la personne vers laquelle se tourne naturellement le créancier afin de récupérer les montants restants. Du côté des sociétés de financement, le raisonnement est



« Ce n'est pas seulement une histoire d'argent. C'est aussi une question de confiance brisée. »

différent. Le système du garant permet d'accorder des crédits à des clients qui ne disposeraient peut-être pas, seuls, des garanties financières suffisantes.

Sans cette sécurité supplémentaire, plusieurs dossiers seraient refusés, privant certains consommateurs d'un accès au crédit. Les établissements financiers rappellent également que tous les contrats sont signés librement et que les obligations du garant figurent noir sur blanc dans les documents contractuels.

Des litiges de plus en plus fréquents

Avec l'augmentation du coût de la vie, des taux d'intérêt et des difficultés économiques rencontrées par certains ménages, les défauts de remboursement semblent devenir plus fréquents. Les professionnels du secteur juridique observent que les conflits impliquant

des garants reviennent régulièrement devant les tribunaux. Dans plusieurs cas, les relations familiales ou amicales se détériorent durablement. « Nous ne nous parlons plus depuis trois ans », confie un garant. « Ce n'est pas seulement une histoire d'argent. C'est aussi une question de confiance brisée. »

Signer comme garant ne consiste pas simplement à rendre un service. C'est accepter de partager le risque financier de l'emprunteur pendant toute la durée du contrat. Avant d'apposer sa signature, plusieurs questions méritent d'être posées : l'emprunteur dispose-t-il de revenus stables ? Que se passera-t-il en cas de perte d'emploi ? Le garant est-il capable d'assumer lui-même les remboursements si la situation tourne mal ? Autant d'interrogations qui restent souvent sans réponse au moment de la signature.

Une signature qui engage bien plus qu'une relation de confiance

L'affaire qui sera entendue devant la Cour ce lundi pourrait rappeler une nouvelle fois une réalité souvent ignorée : lorsqu'un crédit tourne mal, le garant peut se retrouver au premier rang des personnes appelées à payer. La confiance demeure essentielle entre proches. Mais lorsqu'elle s'accompagne d'une signature au bas d'un contrat de financement, elle peut aussi devenir une responsabilité qui, parfois, poursuit le garant bien longtemps après que les clés de la voiture ont changé de mains.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Chagos : le retour des Chagossiens se dessine, Londres désormais au pied du mur

Réuni vendredi, le conseil des ministres a pris acte des derniers développements intervenus entre Maurice et le Royaume-Uni, alors que les deux pays poursuivent les discussions en vue de concrétiser l'accord conclu sur l'archipel. Le 2 juillet dernier, une réunion virtuelle s'est tenue entre l'Attorney General mauricien, des représentants du Bureau du Premier ministre, du ministère des Affaires étrangères et le directeur de l'Overseas Territories and Polar Directorate du Foreign, Commonwealth and Development Office britannique. Cette rencontre a permis de faire le point sur les prochaines étapes du processus.

Parmi les propositions formulées par Londres figure l'envoi d'une délégation britannique à Maurice durant la semaine du 5 octobre 2026. Cette mission technique aura pour objectif d'évaluer les capacités et les besoins maritimes du pays dans le cadre de la coopération prévue entre les deux États. Les autorités britanniques ont également indiqué qu'un nouveau Premier ministre devrait entrer en fonction d'ici au 20 juillet 2026. Elles ont toutefois assuré que ce changement politique ne devrait pas remettre en cause la position du Royaume-Uni sur le dossier des Chagos ni les engagements déjà pris.

De son côté, Maurice a clairement fait



savoir qu'elle attend désormais des actes. Les autorités mauriciennes souhaitent que le futur gouvernement britannique présente rapidement une feuille de route détaillée pour la ratification de l'accord. Port-Louis a également averti que sa position pourrait être réévaluée dès septembre prochain si aucune avancée concrète n'était enregistrée.

Les échanges ont aussi porté sur la récente mission menée au Royaume-Uni par Olivier Bancoult. Selon Londres,

cette visite a été jugée constructive et aurait permis à plusieurs membres de la Chambre des Lords de mieux comprendre les enjeux historiques, juridiques et humains entourant l'accord conclu entre Maurice et le Royaume-Uni.

L'un des points les plus attendus concerne toutefois les Chagossiens eux-mêmes. Les deux parties ont évoqué l'organisation d'une visite patrimoniale dans l'archipel, qui pourrait se tenir au cours du premier ou du deuxième tri-

mestre de 2027. Une telle initiative constituerait une étape hautement symbolique pour les anciens habitants et leurs descendants, privés de leur terre natale depuis plusieurs décennies.

En attendant, Maurice maintient la pression diplomatique. Le gouvernement veut désormais un calendrier précis et des engagements concrets afin d'assurer la mise en œuvre effective de l'accord sur les Chagos et de transformer les promesses en réalisations.

Carburants : la STC encaisse un trou de Rs 3,28 milliards, mais le pays dispose de près d'un mois de réserves

Malgré un déficit record sur son compte de stabilisation, la State Trading Corporation (STC) assure l'approvisionnement du pays avec plus de 36 000 tonnes de carburants en stock. Dans un contexte de fortes tensions au Moyen-Orient et de volatilité des marchés pétroliers, le gouvernement se veut rassurant : Maurice dispose encore d'une marge de sécurité pour faire face à d'éventuelles perturbations internationales.

Le déficit du Price Stabilisation Account de la State Trading Corporation (STC) continue de se creuser. Selon les informations communiquées au Conseil des ministres, il atteint désormais Rs 3,28 milliards, principalement en raison des pertes accumulées sur les ventes de carburants destinées à protéger les consommateurs des hausses brutales des prix internationaux.



Les chiffres présentés montrent que près de Rs 3 milliards de ce déficit proviennent des ventes de diesel (Gas Oil), tandis que le reste est lié à l'essence (Mogas). Cette situation intervient dans un contexte particulièrement tendu sur les marchés énergétiques mondiaux, marqué par les conflits persistants au

Moyen-Orient et une forte volatilité des cours du pétrole.

Malgré cette pression financière, les autorités soulignent que la mission première de la STC reste pleinement assurée : garantir l'approvisionnement du pays en produits pétroliers. À ce

jour, Maurice dispose de 18 565 tonnes métriques d'essence (Mogas) et de 18 081 tonnes métriques de diesel (Gas Oil), soit un total de 36 646 tonnes métriques de carburants en réserve.

Ces stocks correspondent à environ 29 jours de consommation pour l'essence et 27 jours pour le diesel, offrant au pays une réserve stratégique suffisante en cas de perturbations des chaînes d'approvisionnement internationales.

Le gouvernement affirme que la STC a réussi à maintenir un approvisionnement continu, y compris durant les périodes de fortes turbulences sur les marchés mondiaux. Les autorités indiquent qu'elles continueront de suivre de près l'évolution des cours internationaux du pétrole ainsi que la situation du Price Stabilisation Account, alors que les tensions géopolitiques continuent de peser sur les prix de l'énergie.

Uber : le Modern Taxi Movement veut tourner la page des vieux débats

Alors que l'arrivée d'Uber continue de diviser le secteur du taxi, une partie des professionnels affiche ouvertement son soutien à la plateforme. Le Modern Taxi Movement estime que le débat ne doit plus opposer tradition et technologie, mais porter sur la qualité du service offert aux usagers. Son président, Kevy Ramassami, réclame une rencontre avec le ministre du Transport terrestre, Osman Mahomed, afin de défendre une modernisation encadrée du secteur.

Le Modern Taxi Movement veut faire entendre une autre voix dans le débat autour d'Uber. Lors d'une conférence de presse tenue mercredi à Port-Louis, son président, Kevy Ramassami, a annoncé avoir officiellement sollicité une rencontre avec le ministre du Transport terrestre, Osman Mahomed.

L'objectif est de permettre aux chauffeurs favorables aux plateformes numériques d'exposer leurs préoccupations, mais aussi de présenter des propositions visant à adapter le cadre réglementaire aux nouvelles réalités du marché. Pour le mouvement, l'innovation ne doit pas être perçue comme une menace, mais comme une opportunité d'améliorer un secteur confronté à une profonde mutation.

« Le secteur ne peut rester figé »

Kevy Ramassami estime que les chauffeurs de taxi ont déjà démontré leur capacité d'adaptation face aux grandes évolutions du transport public. Il rappelle que l'arrivée du métro avait suscité de nombreuses inquiétudes au sein de la profession. Pourtant, selon lui, les chauffeurs avaient finalement choisi de s'adapter plutôt que de s'opposer durablement au changement.

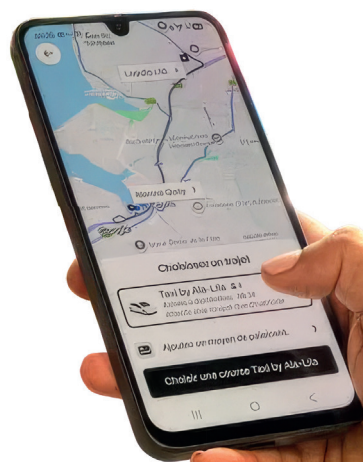
« Lorsque le métro est arrivé, nous avions des craintes. Finalement, nous avons évolué avec cette nouvelle réalité. Aujourd'hui encore, nous devons regarder vers l'avenir plutôt que de rejeter toute innovation », explique-t-il. À ses yeux, les plateformes numériques constituent désormais un outil incontournable per-



mettant aux chauffeurs de développer leur clientèle et de répondre aux nouvelles habitudes des consommateurs.

Plus de 800 taxis déjà présents sur Uber

Selon le Modern Taxi Movement, la digitalisation du secteur est déjà une réalité. Kevy Ramassami affirme que plus de 800 taxis sont actuellement enregistrés sur Uber à Maurice. Il estime également qu'entre 1 000 et 1 500 chauffeurs utilisent déjà différentes plateformes numériques pour gérer leurs courses. Pour lui, ces chiffres démontrent que le marché évolue naturellement et que les autorités doivent désormais accom-



notamment un bouton d'alerte en cas d'urgence.

Le paiement électronique constitue, selon lui, un autre atout majeur qui répond aux nouvelles attentes des usagers et limite les risques liés au transport d'argent liquide.

« Uber travaille avec des taxis enregistrés »

Face aux critiques formulées par certains représentants du secteur, Kevy Ramassami rappelle qu'à Maurice, Uber fonctionne exclusivement avec des taxis légalement enregistrés. Selon lui, la plateforme ne fait pas appel à des véhicules privés ni à des Contract Vans, contrairement à certaines idées reçues.

Il s'interroge également sur les critiques visant exclusivement Uber alors que d'autres applications de réservation de taxis, comme Dodogo, opèrent déjà sur le marché mauricien depuis plusieurs années.

Le Modern Taxi Movement affirme respecter les chauffeurs qui préfèrent continuer à exercer selon un modèle



pagner cette transformation. « Aujourd'hui, un chauffeur doit pouvoir être accessible à toute heure. Au final, c'est le client qui doit bénéficier d'un meilleur service. Le public doit être le véritable gagnant », affirme-t-il.

Le président du Modern Taxi Movement insiste également sur les avantages technologiques proposés par les plateformes numériques. Il souligne que les applications permettent d'identifier aussi bien le chauffeur que le passager, de suivre chaque trajet en temps réel et d'accéder à des fonctions de sécurité,

plus traditionnel. En revanche, il estime que ceux qui souhaitent adopter les nouvelles technologies doivent pouvoir le faire librement.

« Nous ne voulons empêcher personne de travailler. Nous demandons simplement que chacun puisse choisir son modèle économique dans un cadre réglementaire clair et équitable », soutient Kevy Ramassami. Le mouvement souhaite désormais ouvrir un dialogue avec le gouvernement afin d'examiner les adaptations qui pourraient être apportées à la Road Traffic Act pour tenir compte des nouvelles pratiques du secteur.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Parentalité : Un enfant, oui... mais à quel prix ?

● 1,44 enfant par femme : le renouvellement des générations n'est plus assuré.

Alors que le pays connaît une baisse historique de sa natalité, une question revient de plus en plus souvent dans les foyers : combien coûte aujourd'hui le fait de devenir parent ? Entre les équipements de naissance, les frais médicaux, la garde, l'alimentation, le logement et l'éducation, accueillir un enfant représente un investissement financier considérable. Pour de nombreux jeunes couples, la décision d'agrandir la famille ne relève plus uniquement d'un choix de cœur, mais aussi d'un calcul budgétaire.



Les derniers chiffres de Statistics Mauritius confirment une tendance préoccupante. En 2024, le pays a enregistré 12 853 naissances vivantes, soit une nouvelle baisse par rapport à l'année précédente. Le taux brut de natalité s'établit désormais à 10,3 naissances pour 1 000 habitants. Plus préoccupant encore, le taux de fécondité total est estimé à seulement 1,44 enfant par femme, un niveau largement inférieur au seuil de renouvellement des générations fixé à environ 2,1 enfants par femme. Maurice rejoint ainsi la liste des pays confrontés à un vieillissement accéléré de leur population. Derrière ces statistiques se cache une réalité bien concrète : pour beaucoup de jeunes Mauriciens, avoir un enfant représente aujourd'hui un engagement autant financier qu'affectif.

Les dépenses débutent bien avant l'arrivée du bébé. Suivi médical de la grossesse, échographies, analyses, vitamines, vêtements de maternité et préparation de la chambre constituent déjà un budget conséquent. Vient ensuite la traditionnelle liste de naissance : poussette, lit, matelas, siège-auto, vêtements, biberons, stérilisateur, baignoire, couches, produits d'hygiène... Selon les modèles choisis, la facture peut rapidement atteindre plusieurs dizaines de milliers de roupies.

Même si certaines familles privilégient des solutions plus économiques ou du matériel de seconde main, plusieurs achats restent indispensables. Comme le confie de nombreux jeunes parents : « Avant même la naissance, on commence déjà à faire les comptes. »

Des dépenses qui reviennent chaque mois

Une fois le bébé à la maison, les dépenses deviennent permanentes. Les couches figurent parmi les premiers postes budgétaires. Un nourrisson en consomme plusieurs chaque jour. À cela s'ajoutent les lingettes, les produits de toilette, les crèmes, les vêtements renouvelés régulièrement en raison de la croissance rapide de l'enfant et les accessoires du quotidien. Pour les familles qui ne pratiquent pas un allaitement exclusif, le lait infantile représente également une dépense importante, pouvant atteindre plusieurs milliers de roupies chaque mois selon les besoins du bébé. Les consultations chez le pédiatre, les vaccins, certains médicaments et les dépenses de santé imprévues viennent encore alourdir le budget familial.

La garde d'enfant, un casse-tête financier

Lorsque les deux parents travaillent, la question de la garde devient rapidement incontournable.

Crèche, garderie ou aide à domicile représentent un coût mensuel important. Certaines familles peuvent compter sur le soutien des grands-parents, mais ce n'est pas le cas de tous.

Plusieurs organisations engagées auprès des familles, notamment SOS Children's Villages Mauritius, rappellent que la hausse du coût de la vie fragilise de nombreux ménages. Elles

soulignent également que l'accès à des services de garde abordables constitue aujourd'hui un véritable enjeu social.

Pour beaucoup de jeunes couples, avoir un enfant signifie également disposer d'un logement plus spacieux et plus adapté. Or, entre la hausse des loyers, le prix de l'immobilier, les remboursements bancaires et les dépenses courantes, nombreux sont ceux qui choisissent de reporter leur projet parental. L'accès au logement est devenu l'un des principaux facteurs qui influencent les décisions familiales des jeunes Mauriciens.

Pourquoi fait-on moins d'enfants ?

Les démographes rappellent que la baisse de la natalité est un phénomène observé dans de nombreux pays. Les études plus longues, le recul de l'âge du mariage, les ambitions professionnelles, l'évolution du rôle des femmes dans la société ainsi que le désir d'offrir une meilleure qualité de vie aux enfants expliquent en partie cette évolution.

Comme ailleurs, les familles privilégient désormais un nombre plus restreint d'enfants afin de leur garantir une meilleure éducation, davantage d'activités et une plus grande sécurité financière. La diminution des naissances ne constitue pas seulement une question familiale. Elle représente également un défi majeur pour le développement du pays.

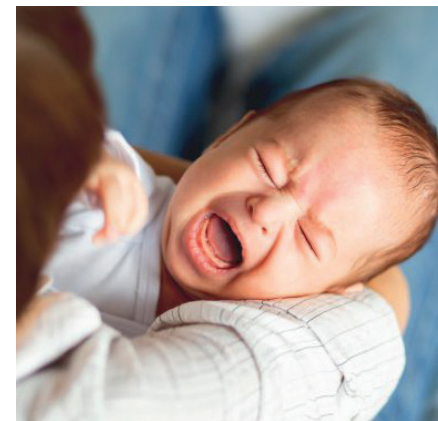
Une population vieillissante aura inévitablement des répercussions sur le marché du travail, les finances pub-

liques, les retraites, le système de santé et la croissance économique.

La réflexion dépasse donc le simple cadre des ménages. Elle interroge les politiques publiques en matière de logement, d'aides à la parentalité, de garde d'enfants, de fiscalité et de soutien aux jeunes familles.

Faire de la parentalité un choix de cœur

Derrière chaque naissance se cache une histoire, un projet de vie et un espoir d'avenir.



Pourtant, de plus en plus de couples repoussent leur désir d'enfant, non par manque d'envie, mais parce qu'ils redoutent de ne pas pouvoir lui offrir les conditions de vie qu'ils jugent essentielles.

Le véritable défi des prochaines années sera donc de créer un environnement où devenir parent ne sera plus perçu comme un risque financier, mais redeviendra avant tout un choix guidé par le cœur plutôt que par la calculatrice.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Dr Muzakir Seetamah : « La prévention reste le meilleur moyen de limiter les dépenses »

■ **Entre les frais médicaux et les achats indispensables, quel budget un bébé représente-t-il pour ses parents ?**

Il est difficile d'avancer un chiffre précis, car le coût d'un bébé dépend avant tout de son état de santé et des choix des parents. Un nourrisson en bonne santé effectue généralement quatre à cinq consultations médicales durant sa première année, mais des maladies comme la bronchiolite ou les infections respiratoires peuvent faire grimper rapidement les dépenses.

Si les vaccins du programme national sont gratuits, ceux réalisés dans le secteur privé coûtent entre Rs 1 000 et Rs 4 000 par injection, soit jusqu'à Rs 20 000 la première année. Le lait infantile représente également un poste important : à raison d'environ cinq boîtes par mois à Rs 600 chacune, il faut prévoir près de Rs 36 000 par an. Les couches ajoutent environ Rs 3 000 par mois, sans compter les médicaments, qui varient selon l'état de santé du bébé.

Enfin, il faut prévoir le coût du berceau, de la poussette, du siège-auto, des vêtements, des biberons, des produits d'hygiène et des autres accessoires de puériculture. Au final, le budget de la première année peut varier considérablement d'une famille à l'autre.

■ **Le coût des soins pousse-t-il certains parents à y renoncer ?**

Il est relativement rare que des parents renoncent aux soins médicaux pour des raisons financières, principalement parce que les consultations dans les établissements publics, ainsi que les vaccins du calendrier national, sont gratuits. La situation est toutefois différente pour les familles qui choisissent de se tourner vers le secteur privé, où les coûts peuvent rapidement augmenter. Dans l'ensemble, le système de santé publique permet heureusement de limiter ce type de renoncement aux soins.

■ **Au-delà des dépenses immédiates après la naissance, quels sont, selon vous, les principaux coûts souvent sous-estimés par les futurs parents lorsqu'ils envisagent d'avoir un enfant ?**

Le coût de l'accouchement est un premier élément à prendre en considération. Dans le secteur public, il est gratuit. En revanche, dans une clinique privée, notamment lorsqu'une

césarienne est nécessaire, la facture peut être importante. Les situations les plus coûteuses concernent toutefois les naissances prématurées.



« Le coût d'un bébé dépend avant tout de son état de santé »

Un bébé prématuré peut nécessiter plusieurs semaines, voire plusieurs mois de soins intensifs en clinique privée. Dans certains cas, les frais d'hospitalisation peuvent atteindre jusqu'à un million de roupies. Les frais de garde sont également souvent sous-estimés. Les crèches coûtent généralement entre Rs 6 000 et Rs 10 000 par mois, une dépense qui peut représenter un poids financier considérable pour de nombreuses familles.

■ **Quels sont les problèmes de santé les plus fréquemment rencontrés chez les nourrissons durant leur première année de vie ?**

Les maladies les plus fréquentes chez les nourrissons sont la bronchiolite, la grippe, les infections virales, la toux, les otites, les reflux gastro-œsophagiens ainsi que les coliques.

La meilleure prévention repose avant tout sur le respect des règles d'hygiène. Les personnes qui manipulent un bébé doivent systématiquement se laver les mains. Il est également conseillé d'éviter les grandes réunions familiales, où de



nombreuses personnes souhaitent porter ou embrasser le nourrisson, surtout durant les premiers mois.

Les parents doivent aussi limiter le contact du bébé avec des personnes malades. Lorsque des frères ou sœurs reviennent de l'école, ils devraient également respecter des mesures d'hygiène avant d'approcher le nouveau-né, car ils peuvent être porteurs de virus sans présenter de symptômes importants. Ces gestes simples permettent de réduire considérablement le risque d'infections et, par conséquent, de limiter les consultations médicales ainsi que les dépenses qui en découlent.

■ **Selon vous, quelles mesures les autorités devraient-elles mettre en place pour mieux soutenir les jeunes familles sur le plan de la santé infantile ?**

L'un des principaux axes d'amélioration concerne la promotion de l'allaitement maternel. Aujourd'hui, le taux d'allaitement à Maurice demeure relativement faible. Dans plusieurs pays, des sages-femmes accompagnent les jeunes mamans dès la naissance afin de leur apprendre les bonnes techniques d'allaitement et de les encourager à poursuivre cette pratique durant les premiers mois. À Maurice, cet accompagnement reste insuffisant.



« Chaque mère qui choisit l'allaitement offre à son enfant une meilleure protection »

Renforcer cet encadrement aurait plusieurs avantages. L'allaitement maternel présente de nombreux bénéfices pour la santé du nourrisson, réduit les risques d'infections et permet également aux familles de réaliser des économies importantes en diminuant les dépenses consacrées au lait infantile.

Le renforcement de l'éducation des parents, de la prévention et de l'accompagnement dès la naissance constitue ainsi l'un des meilleurs investissements que les autorités puissent réaliser pour améliorer la santé des enfants tout en allégeant la charge financière des jeunes familles.

« Un enfant malade n'est pas un outil de communication » : Karan Juglall plaide pour une éthique sans compromis

● Le fondateur d'Enn Rev Enn Sourir appelle au respect absolu de la dignité des patients.

Depuis près d'une décennie, l'association Enn Rev Enn Sourir accompagne des familles confrontées à l'épreuve de la maladie. Créée à l'origine pour venir en aide aux enfants atteints de cancer, l'ONG a progressivement étendu son action aux adultes souffrant de pathologies lourdes nécessitant des traitements spécialisés, parfois à l'étranger.



À l'heure où le ministère de la Santé entend renforcer les procédures entourant les évacuations sanitaires et mieux encadrer l'intervention des organisations non gouvernementales, son fondateur, Karan Juglall, salue cette démarche tout en rappelant un principe qui, selon lui, ne souffre d'aucune exception : la dignité du patient doit toujours primer.

« Notre rôle est d'accompagner, jamais de décider »

Pour Karan Juglall, la mission de l'association est claire : soutenir les familles sans jamais empiéter sur les décisions médicales. « Les patients nous sont orientés par le ministère de la Santé, les médecins ou les établissements hospitaliers. Une fois le diagnostic confirmé, nous analysons les besoins et nous intervenons là où nous pouvons réellement apporter une aide », explique-t-il. Ce dernier insiste sur le fait que l'ONG ne choisit ja-

mais les traitements ni les destinations médicales.

« Nous ne remplaçons ni les médecins ni les autorités sanitaires. Nous sommes là pour accompagner les familles, les conseiller, les soutenir financièrement lorsque c'est possible et faciliter leurs démarches. »

Des dons entièrement consacrés aux patients

Le fonctionnement de l'association repose principalement sur la solidarité du public, les campagnes de financement et le soutien d'entreprises partenaires. « Chaque collecte, chaque activité et chaque don servent directement aux patients que nous accompagnons. C'est la raison d'être de notre engagement », souligne-t-il.

Karan Juglall rappelle également qu'Enn Rev Enn Sourir est une organisation officiellement enregistrée, soumise à

des règles strictes de gouvernance et de transparence. « Une ONG ne fonctionne pas comme une entreprise privée. Nous devons rendre des comptes en permanence. Nos partenariats avec des organisations internationales impliquent des audits, des contrôles et le respect de critères très exigeants. »

« Derrière chaque photo, il y a une famille qui souffre »

C'est sur la question de l'utilisation de l'image des patients que le fondateur de l'association se montre le plus catégorique. « Un enfant malade n'est pas un outil de communication. Derrière chaque photo, chaque vidéo ou chaque témoignage, il y a des parents, des proches et une famille qui traversent une épreuve extrêmement douloureuse. Leur dignité ne doit jamais être sacrifiée. »

Selon lui, la confidentialité, le consentement éclairé et le respect de la vie privée ne sont pas de simples formalités administratives, mais des principes fondamentaux.

« Même lorsqu'une famille accepte de témoigner, cela doit toujours se faire dans un cadre éthique. Nous parlons d'êtres humains, pas de supports de communication. »

Un encadrement plus strict accueilli favorablement

L'annonce du ministère de la Santé visant à mieux encadrer les évacuations sanitaires et les interventions des ONG est accueillie positivement par Karan Juglall. À ses yeux, davantage de règles permettra de protéger les patients tout en renforçant la crédibilité des associations qui travaillent dans le respect des normes.

« Toute initiative qui améliore la transparence est bénéfique. Elle protège les patients, rassure les familles et renforce la confiance envers les organisations qui accomplissent leur mission avec sérieux et intégrité. »

Pour le fondateur d'Enn Rev Enn Sourir, une meilleure coordination entre les autorités sanitaires, les professionnels de santé et les associations constitue aujourd'hui une étape essentielle pour offrir aux patients un accompagnement plus humain, plus transparent et plus efficace. « Au centre de toutes nos décisions, il ne doit y avoir qu'une seule priorité : le bien-être et la dignité du patient. »

Des enfants « invisibles » bientôt reconnus : le gouvernement réforme l'état civil

Le gouvernement s'apprête à franchir une étape importante dans la protection des droits de l'enfant avec l'introduction d'une nouvelle Civil Status Act. Cette réforme vise à mettre fin à une situation préoccupante : celle des enfants qui, faute d'avoir été déclarés à leur naissance, grandissent sans existence officielle aux yeux de l'État.

Le futur texte de loi prévoit la mise en place d'un mécanisme destiné à identifier les mineurs qui n'ont jamais été enregistrés auprès de l'état civil

et à faciliter leur régularisation. L'objectif est de garantir à chaque enfant une identité légale et de lui permettre d'exercer pleinement ses droits. Sans acte de naissance, ces enfants se retrouvent confrontés à de nombreux obstacles. L'accès à l'éducation, aux soins de santé, aux aides sociales, ainsi qu'à l'obtention de documents d'identité, peut devenir particulièrement difficile. Cette absence de reconnaissance officielle les expose également à des situations d'exclusion et de grande précarité.

La réforme prévoit une collaboration renforcée entre les différents organismes concernés, notamment les services sociaux, les établissements scolaires, les institutions de santé et le Bureau de l'état civil. Cette coordination permettra de repérer plus rapidement les enfants non déclarés et d'engager les démarches nécessaires pour leur délivrer un acte de naissance.

Au-delà d'une simple réforme administrative, la Civil Status Act traduit la volonté du gouvernement de protéger les

enfants les plus vulnérables et de faire en sorte qu'aucun mineur ne soit privé de son identité en raison d'une omission ou d'une négligence parentale. En créant un cadre légal plus efficace pour l'enregistrement tardif des naissances, le gouvernement entend offrir à chaque enfant les mêmes chances d'accès aux droits fondamentaux et renforcer la lutte contre l'exclusion. Cette réforme marque ainsi une avancée majeure vers une société où chaque enfant est reconnu, protégé et pleinement intégré dès le début de sa vie.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Le secteur marque le pas en juin, Ethiopian Airlines ouvre la voie à la relance

Après douze mois d'une progression quasi ininterrompue, le secteur connaît son premier véritable coup de frein. Selon les dernières données publiées par Statistics Mauritius, 89 098 visiteurs ont choisi Maurice en juin 2026, contre 97 304 un an plus tôt, soit une baisse de 8,4 %. Un recul que le ministre du Tourisme, Richard Duval, attribue essentiellement aux turbulences qui secouent actuellement l'environnement international.

Les tensions géopolitiques, notamment au Moyen-Orient, continuent d'influencer le comportement des voyageurs. Dans un secteur où les séjours sont généralement planifiés plusieurs mois à l'avance, l'incertitude pousse une partie de la clientèle à différer, voire à annuler, ses projets de vacances. « *Les voyageurs réservent souvent leurs vacances deux à trois mois avant leur départ. Dans un contexte marqué par les conflits et l'instabilité, certains ont naturellement préféré reporter leurs déplacements* », explique Richard Duval.

Une tendance qui touche toute la région

Le ministre insiste toutefois sur un point : Maurice n'est pas un cas isolé. Plusieurs destinations concurrentes de l'océan Indien enregistrent des



performances encore plus préoccupantes. Les Seychelles ont ainsi enregistré une baisse de 24,8 % de leurs arrivées touristiques en juin, tandis que les Maldives affichent un recul de 12 %. Ces chiffres traduisent un ralentissement régional largement influencé par la conjoncture internationale plutôt que par des facteurs propres à une destination.

Pour Richard Duval, cette baisse doit être replacée dans son contexte. Entre avril 2025 et avril 2026, Maurice a connu une période exceptionnelle, avec une hausse des arrivées touristiques enregistrée mois après mois. Une telle performance ne pouvait cependant pas durer éternellement.

« *Depuis plusieurs mois, nous savions qu'il serait difficile de maintenir un tel rythme. Les événements internationaux finissent toujours par avoir un impact sur l'industrie touristique* », souligne le ministre.

Un premier semestre qui reste encourageant

Il évoque également un autre élément susceptible d'avoir influencé les flux de voyageurs : le lancement de la Coupe du monde de football au mois de juin. Si son impact réel reste à mesurer, cet événement planétaire a pu modifier les habitudes de voyage d'une partie des touristes internationaux.

Malgré le repli enregistré en juin, le bilan des six premiers mois de l'année demeure positif. Les arrivées cumulées entre janvier et juin 2026 restent supérieures à celles enregistrées durant la même période en 2025. Pour le ministre, cette performance confirme la résilience du secteur et la pertinence des actions engagées par la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA), Air Mauritius ainsi que les différents partenaires privés.

« *Certains facteurs échappent totalement à notre contrôle. Notre objectif reste néanmoins inchangé : faire de 2026 une année encore plus performante que 2025, qui avait déjà établi un record en matière d'arrivées et de recettes touristiques* », affirme Richard Duval.

Ethiopian Airlines ouvre une nouvelle porte sur l'Afrique

Dans cette stratégie de relance, le renforcement de la connectivité aérienne occupe une place centrale. Dès ce dimanche 12 juillet, Ethiopian Airlines inaugurera sa toute première liaison directe entre Addis-Abeba et Maurice, une étape majeure dans l'ouverture de la destination vers le continent africain et les grands marchés internationaux.

La compagnie assurera trois vols hebdomadaires, les mercredis, vendredis et dimanches, reliant directement Maurice au principal hub aérien d'Afrique. Cette nouvelle desserte offrira aux voyageurs un accès facilité à un vaste réseau de correspondances couvrant l'Afrique, l'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie.



Pour le directeur général du groupe Ethiopian Airlines, Mesfin Tasew, cette nouvelle route s'inscrit dans une stratégie ambitieuse de

renforcement des échanges entre les pays africains. « *L'expansion de notre réseau africain demeure une priorité afin de renforcer la connectivité entre*

les pays du continent et d'améliorer leurs liens avec le reste du monde », souligne-t-il.

Jusqu'à présent, les passagers voyageant avec Ethiopian Airlines devaient rejoindre Maurice via des accords de partage de codes ou des correspondances transitant notamment par Johannesburg, Nairobi ou Antananarivo.

L'ouverture de cette liaison directe permettra non seulement de réduire les temps de voyage, mais aussi de faciliter l'arrivée de nouveaux visiteurs, tout en renforçant la position de Maurice comme destination touristique et plateforme régionale dans l'océan Indien.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Navin Ramgoolam : «AVA Technopark ouvre une nouvelle frontière industrielle pour le pays»

Le premier parc technologique de l'océan Indien consacré à la fabrication de dispositifs médicaux endovasculaires a été inauguré à la Côte d'Or Technopole. Pour le Premier ministre, Navin Ramgoolam, ce projet marque un tournant dans la transformation économique nationale et pourrait générer jusqu'à 4 000 emplois qualifiés, tout en faisant du pays un pôle régional des technologies médicales et de l'innovation.

vernement.

La qualité comme principal atout

Le Premier ministre estime que le pays possède tous les atouts pour rivaliser avec les plus grandes économies grâce à la qualité de ses produits et au savoir-faire de sa main-d'œuvre. « *Nous ne gagnerons pas la compétition mondiale par la taille. Nous la gagnerons par la qualité, la confiance, la compétence et l'excellence. Un petit pays peut devenir une grande nation par la valeur qu'il crée* », a-t-il déclaré.

À ses yeux, l'avenir économique repose désormais sur des secteurs stratégiques



Le pays franchit une étape décisive dans sa stratégie de diversification économique avec l'inauguration officielle d'AVA Technopark. Implanté à la Côte d'Or Technopole, ce complexe est le premier parc technologique de l'océan Indien entièrement dédié à la fabrication de dispositifs médicaux endovasculaires.

La cérémonie, organisée le mercredi 8 juillet, s'est déroulée en présence du Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam, du ministre de la Santé et du Bien-être, Anil Kumar Bachoo, du Junior Minister aux Finances, Dhaneshwar Damry, de l'ambassadeur de France, Frédéric Bontems, du président-fondateur d'AVA, Vincent Lagarde, du directeur général de Natec Medical Ltd, Stéphane Lafèvre, ainsi que de nombreuses personnalités du monde politique, économique et diplomatique.

« Une nouvelle frontière industrielle »

Pour le Premier ministre, cette inauguration va bien au-delà de l'ouverture d'une nouvelle usine. « *AVA Technopark représente une nouvelle frontière industrielle pour le pays* », a-t-il déclaré, estimant que ce projet démontre qu'un petit État insulaire peut bâtir une économie productive fondée sur l'innovation, les technologies de pointe et l'industrie.

Selon lui, le pays ne doit plus être perçu uniquement comme une destination touristique, un centre financier ou une économie de services. « *Nous avons également le potentiel de devenir une nation reconnue pour son industrie, son ingénierie de précision, ses technologies médicales, son innovation et sa capacité d'exportation* », a affirmé le chef du gou-



tels que les technologies médicales, la fabrication de précision, les biotechnologies, la recherche, l'intelligence artificielle et les industries tournées vers l'exportation.

Jusqu'à 4 000 emplois qualifiés

Le Premier ministre a également insisté sur les retombées attendues en matière d'emploi. Selon lui, AVA Technopark

pourrait créer jusqu'à 4 000 emplois qualifiés, principalement destinés aux jeunes. « *Ce sont des emplois d'avenir. Des emplois qui associent la science, la technologie et l'innovation. C'est exactement ce que nous voulons offrir à notre jeunesse* », a-t-il déclaré.

Il a ajouté que les jeunes ne devraient plus avoir à choisir entre construire leur avenir dans leur pays ou réussir à l'étranger. « *Notre jeunesse ne demande pas la charité. Elle demande des oppor-*

tunités, des plateformes et un pays qui lui ouvre ses portes. AVA Technopark est l'une de ces portes », a-t-il souligné.

Le chef du gouvernement a rappelé que Natec Medical Ltd avait transféré sa base de production sur le territoire national dès 2000 afin d'y développer des dispositifs médicaux de haute qualité. Aujourd'hui, l'entreprise produit près d'un million de systèmes de cathéters par an, exportés vers les États-Unis, l'Europe et l'Inde, dans le respect des normes internationales les plus strictes. Selon lui, cette réussite illustre ce qu'il est possible d'accomplir grâce à l'entrepreneuriat, à l'innovation, à l'expertise et à la persévérance.

Vers un véritable écosystème de l'innovation

Le Premier ministre a expliqué que ce projet s'inscrit dans une stratégie nationale visant à attirer davantage d'investissements dans les secteurs technologiques et à bâtir un véritable écosystème réunissant entreprises, universités, centres de recherche, start-up, investisseurs et institutions publiques.

L'objectif est de transformer les idées en innovations, en entreprises performantes et en emplois durables, afin de renforcer la compétitivité de l'économie. Édifié sur une superficie d'environ 54 000 m², AVA Technopark comprend sept bâtiments industriels, dont deux sont déjà opérationnels. Conçu comme un hub intégré dédié aux technologies médicales, le site intègre également des infrastructures durables, notamment des installations d'énergie solaire et des équipements favorisant une gestion optimisée des ressources.

Protection des données: 2027 imposera un nouveau gardien des données aux entreprises

La Data Protection Office, annonce l'entrée en vigueur, à compter du 1er janvier 2027, des nouvelles réglementations imposant aux organismes publics et privés de désigner un ou plusieurs Data Protection Officers (DPO). Cette réforme vise à renforcer la protection des données personnelles et la conformité des organisations à la Data Protection Act.

La Data Protection Commissioner, Drudeisha Madhub, informe que les Data Protection (Designation, Tasks and Position of Data Protection Officers) Regulations 2026 entreront officiellement en vigueur le 1er janvier 2027. Ces nouvelles dispositions concernent tous les responsables du traitement des données (controllers) opérant à Maurice. Ils devront désigner un ou plusieurs Data Protection Officers qualifiés parmi leurs employés pour superviser les pratiques internes en matière de protection des données.

Le rôle du DPO sera également de servir de point de contact entre l'organisation, le Data Protection Office et les personnes dont les données personnelles sont traitées. Cette fonction vise à assurer un meilleur suivi des obligations légales et à renforcer la confiance du public dans la gestion des informations personnelles.

Pour les organisations qui ne disposent pas de ressources humaines adaptées, le Data Protection Office pourra fournir des conseils concernant les démarches nécessaires à la certification d'un Data Protection Officer.

Un rôle stratégique au sein des entreprises

Avec l'entrée en vigueur de ces règlements, le Data Protection Officer ne sera plus uniquement considéré comme un responsable administratif, mais comme un acteur clé de la conformité et de la sécurité des données. Parmi ses principales missions figurent l'enregistrement de l'organisation auprès du Data Protection Office en tant que responsable du traitement ou sous-traitant, ainsi que la vérification du respect des principes fondamentaux liés au traitement des données personnelles.



Le DPO devra également veiller à la protection des droits des personnes concernées, notamment en s'assurant que leurs informations sont utilisées de manière transparente et conformément à la loi.

Ses responsabilités comprendront aussi la réalisation d'analyses d'impact relatives à la protection des données (DPIA), des audits de conformité, des contrôles de sécurité et des inspections internes afin d'identifier les éventuelles failles et risques liés au traitement des informations sensibles.

Prévention des risques et sensibilisation

Le Data Protection Officer aura également pour mission de maintenir les registres des opérations de traitement des données, de coordonner les notifications en cas de violation de données personnelles et d'accompagner la direction ainsi que les employés dans leurs obligations légales.

Il devra organiser des activités de sensibilisation et de formation afin de développer une véritable culture de protection des données au sein des organisations. Le DPO agira également comme interlocuteur privilégié avec le Data Protection Office, notamment lors d'enquêtes, d'inspections ou d'audits de conformité.

La Data Protection Commissioner précise que les personnes appelées à occuper cette fonction devront disposer de qualifications professionnelles appropriées. Elles devront notamment posséder une connaissance approfondie

des lois et pratiques relatives à la protection des données à Maurice, comprendre l'environnement opérationnel et réglementaire de leur organisation et être capables d'accomplir efficacement les missions prévues par les nouvelles réglementations.

Une certification délivrée par le Data Protection Office sera également requise. Les modalités de formation ainsi que les frais associés seront déterminés par l'autorité compétente.

Des sanctions prévues en cas de manquement

Drudeisha Madhub rappelle que les organisations devront notifier au Data Protection Office la désignation de leur Data Protection Officer dans un délai de 14 jours suivant cette nomination. Toute modification ultérieure devra également être communiquée. Le non-respect de cette obligation, notamment l'absence de notification ou le défaut de publication des coordonnées du DPO désigné, constituera une infraction.

En cas de condamnation, les contrevenants pourront être sanctionnés par une amende pouvant atteindre Rs 100 000 ainsi que par une peine d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans.

Un délai de préparation accordé aux organisations

Afin de faciliter la mise en œuvre de ces nouvelles obligations, un moratoire de



six mois a été accordé aux responsables du traitement des données. La Data Protection Commissioner encourage ainsi les entreprises, institutions et organismes concernés à anticiper ces changements en identifiant leurs futurs Data Protection Officers, en organisant les formations nécessaires, en procédant aux certifications requises et en adaptant leurs mécanismes internes de gouvernance.

Selon le Data Protection Office, des informations supplémentaires concernant la procédure de désignation, les programmes de formation et les exigences de certification seront communiquées ultérieurement.

KOREK! passe à la vitesse supérieure : l'intelligence artificielle bientôt au service de la détection des fuites d'eau

L'application gouvernementale KOREK! s'apprête à franchir une nouvelle étape dans sa modernisation en intégrant un service innovant destiné à améliorer la gestion des fuites d'eau à travers le pays. Grâce à l'intelligence artificielle, les citoyens pourront bientôt signaler une fuite directement depuis leur smartphone, permettant aux autorités d'intervenir plus rapidement et plus efficacement.

Conçue pour rapprocher les services publics des citoyens, KOREK! continue d'élargir son éventail de fonctionnalités depuis son lancement en janvier 2026. L'application est progressivement devenue un véritable guichet numérique, offrant un accès simplifié à plusieurs services administratifs sans qu'il soit nécessaire de se déplacer.

Les utilisateurs peuvent déjà consulter les informations relatives à leur permis de conduire ainsi que le nombre de points inscrits dans le cadre du Penalty Points System. Ils ont également la

possibilité de mettre à jour leur adresse personnelle en quelques clics, directement depuis leur téléphone portable.

L'application centralise aussi diverses informations utiles, notamment les offres d'emploi dans la fonction publique, les appels d'offres émis par les organismes publics ainsi que plusieurs informations d'intérêt gouvernemental. Elle permet également de recevoir des notifications sur la consommation nationale d'électricité grâce au système de code couleur du Central Electricity Board (CEB), informant les usagers de l'état de la demande énergétique.

Une simple photo suffira pour alerter la CWA et accélérer les interventions sur le terrain

La prochaine innovation concernera le réseau de distribution d'eau. Lorsqu'un citoyen repérera une fuite sur la



voie publique, il lui suffira de prendre une photographie et de la transmettre via l'application. L'image sera alors analysée par un système d'intelligence artificielle capable d'évaluer automatiquement l'importance de la fuite et son degré de priorité.

Les informations seront ensuite transmises instantanément à la

Central Water Authority (CWA), permettant aux équipes techniques d'organiser une intervention dans les meilleurs délais. Chaque déclaration sera enregistrée et associée à un numéro de référence, offrant au citoyen la possibilité de suivre, en temps réel, l'évolution du traitement de son signalement directement depuis l'application.

WhatsApp révolutionne les échanges : bientôt un pseudo pour protéger votre numéro de téléphone

WhatsApp s'apprête à transformer en profondeur la manière dont plus de deux milliards d'utilisateurs communiquent à travers le monde. L'application de messagerie de Meta déploiera progressivement une nouvelle fonctionnalité permettant aux utilisateurs d'échanger grâce à un nom d'utilisateur (username), sans avoir à révéler leur numéro de téléphone. Cette évolution, très attendue par les défenseurs de la vie privée, promet de renforcer la confidentialité des conversations, tout en suscitant des inquiétudes quant aux risques de fraude et d'usurpation d'identité.

Jusqu'à présent, toute personne souhaitant discuter avec un nouvel utilisateur sur WhatsApp devait obligatoirement connaître son numéro de téléphone. Cette contrainte disparaîtra progressivement. Chaque utilisateur pourra créer un pseudo unique, qu'il partagera avec les personnes de son choix. Son numéro de téléphone restera associé au compte, mais ne sera plus automatiquement visible lors des premiers échanges.

Une protection renforcée de la vie privée

Cette nouveauté répond à une demande formulée depuis plusieurs années par les utilisateurs. Dans de nombreuses situations groupées de discussion, ventes en ligne, événements professionnels ou associatifs il était souvent nécessaire de communiquer son numéro personnel à des inconnus, avec tous les risques que cela comporte.

Grâce au système de pseudonyme, il sera désormais possible de converser avec une personne sans lui communiquer directement son numéro. L'objectif affiché par Meta est de mieux protéger les données personnelles tout en offrant davantage de contrôle sur les informations partagées.

WhatsApp assure également qu'il n'existera pas d'annuaire public permettant de rechercher les utilisateurs par leur pseudo. Pour entrer en contact avec une personne, il faudra connaître précisément son nom d'utilisateur, limitant ainsi les sollicitations indésirables.

Des garde-fous contre les faux profils

Consciente des risques liés à cette évolution, l'entreprise affirme avoir intégré plusieurs mécanismes de sécurité. Les pseudonymes devront respecter certaines règles de création afin d'éviter les imitations les plus évidentes. WhatsApp prévoit également d'informer les utilisateurs lorsqu'un contact modifie son nom d'utilisateur, une mesure destinée à limiter les tentatives d'usurpation.

Malgré ces précautions, plusieurs spécialistes de la cybersécurité estiment que cette fonctionnalité pourrait être exploitée par des escrocs. En créant des pseudonymes ressemblant à ceux d'entreprises, d'organismes publics ou de personnalités connues, certains fraudeurs pourraient tenter de gagner la confiance de leurs victimes avant de leur soutirer des informations confidentielles ou de l'argent.

Les campagnes de phishing, déjà très répandues sur les applications de messagerie, pourraient ainsi devenir plus sophistiquées.

Les autorités restent vigilantes

Dans plusieurs pays, cette évolution fait déjà l'objet d'une attention particulière des autorités. Certaines administrations souhaitent obtenir davantage de garanties concernant les mécanismes de vérification des comptes et les procédures permettant de signaler rapidement les faux profils.

Pour Meta, l'enjeu est de trouver le juste équilibre entre protection de la vie privée et sécurité des utilisateurs. L'entreprise rappelle que le numéro de téléphone restera indispensable pour créer un compte WhatsApp, récupérer un accès perdu ou effectuer certaines vérifications de sécurité. Avec cette évolution, WhatsApp rejoint d'autres plateformes qui privilégient depuis longtemps les identifiants plutôt que les numéros de téléphone. Si cette innovation constitue une avancée importante pour la confidentialité des échanges, son succès dépendra de la capacité de Meta à empêcher les abus.

LE JOURNAL DU DIMANCHE

L'info sans compromis

Abonnez-vous dès maintenant

- › Politique
- › Business
- › Sport
- › International
- › Culture & Société

Chaque semaine,
Le Journal du Dimanche
vous livre :

- › Des enquêtes exclusives
- › Des interviews sans concession
- › Des analyses économiques pointues
- › Les coulisses du pouvoir
- › Les grandes tendances à Maurice et à l'international



 | Journaldudimanche.com

 Rue Ritter, Curepipe

 info@journaldudimanche.com

 +230 5777 7458

MauZen ouvre ses portes : un refuge pour une jeunesse en quête d'écoute et d'espoir

● Robert Hungley : « Aucun jeune ne devrait traverser une crise seul »

Face à la montée des problèmes de santé mentale, des addictions, des violences et des grossesses précoces chez les jeunes, Maurice se dote d'un nouvel outil d'accompagnement. Baptisé MauZen, ce premier espace entièrement consacré au bien-être mental, sexuel et reproductif des jeunes a été inauguré à Trou-Fanfaron, Port-Louis, par le vice-président de la République, Robert Hungley. Plus qu'un simple centre de services, MauZen ambitionne de devenir un lieu d'écoute, de confiance et de prévention, où chaque jeune pourra trouver une aide gratuite, confidentielle et accessible.

Implanté dans l'IKS Building, le centre répond à une réalité de plus en plus préoccupante : de nombreux adolescents et jeunes adultes hésitent encore à demander de l'aide par peur d'être jugés ou stigmatisés. MauZen entend justement briser ce silence en offrant un environnement accueillant où la parole est libre et où l'accompagnement est assuré par des professionnels.

La cérémonie d'inauguration s'est déroulée en présence des Junior Ministers de la Santé, Anishta Babooram, et de la Jeunesse et des Sports, Karen Foo Kune-Bacha, du secrétaire de la Délégation de l'Union européenne à Maurice, Marios Vitos, de la directrice régionale de l'International Planned Parenthood Federation (IPPF), Dr Claudia Shilumani, ainsi que de la directrice exécutive de la Mauritius Family Planning and Welfare Association (MFPWA), Vidya Charan.

« Vous êtes l'avenir de cette République »

Dans son allocution, Robert Hungley a insisté sur la nécessité de replacer les jeunes au centre des politiques publiques. Pour lui, les difficultés auxquelles ils sont confrontés ne doivent



jamais être considérées comme des faiblesses individuelles, mais comme des défis auxquels toute la société doit répondre.

« Vous n'êtes pas des statistiques. Vous êtes des citoyens avec des rêves, des droits et un immense potentiel », a déclaré le vice-président. Il a rappelé que les enjeux liés à la santé mentale, aux addictions, aux violences, aux infections sexuellement transmissibles ou encore aux grossesses précoces nécessitent une approche globale reposant sur la prévention, l'éducation et un accompagnement de proximité.

Le vice-président a particulièrement insisté sur la lutte contre les addictions, estimant que la prévention reste la meilleure réponse. Selon lui, un jeune qui bénéficie d'un environnement bienveillant, qui se sent soutenu et qui peut envisager son avenir avec confiance est naturellement moins vulnérable aux

comportements à risque.

Il a également appelé les garçons et les jeunes hommes à devenir des partenaires actifs dans la promotion du respect, de l'égalité et de la responsabilité. « Le respect et le consentement doivent être des valeurs non négociables », a-t-il affirmé.

GenZee, un assistant numérique disponible 24 heures sur 24

L'une des grandes nouveautés de MauZen est le lancement de GenZee, un chatbot accessible en permanence. Disponible de jour comme de nuit, cet outil numérique permettra aux jeunes d'obtenir rapidement des informations fiables sur la santé sexuelle et reproductive, les méthodes de contraception, les infections sexuellement transmissibles, le VIH ainsi que les services disponibles.

Pour Robert Hungley, cette plateforme numérique constitue un moyen supplémentaire de lever les tabous qui empêchent encore de nombreux jeunes de demander conseil.

Il estime que, si la technologie ne remplacera jamais les relations humaines, elle peut néanmoins faciliter un premier pas vers l'accompagnement et permettre de lutter contre la désinformation qui circule largement sur les réseaux sociaux.

Un projet construit avec les jeunes

L'originalité de MauZen réside également dans sa conception. Le projet est le fruit de trois années de consultations menées auprès de centaines de jeunes Mauriciens, afin d'identifier leurs besoins réels et les obstacles qui les empêchent d'accéder aux services de santé.

Le centre propose notamment :

- un accompagnement psychologique ;
- des consultations en santé sexuelle et reproductive ;
- le dépistage du VIH et des infections sexuellement transmissibles ;
- des programmes d'éducation par les pairs ;
- un accompagnement communautaire ;
- un accès permanent aux ressources numériques grâce à GenZee.

Tous les services sont entièrement gratuits, confidentiels et accessibles sans rendez-vous.



75 ans après : le rêve de Mohunlall Mohith continue d'inspirer toute une génération

À travers les décennies, certains noms dépassent le simple souvenir pour devenir de véritables symboles. Celui de Shri Mohunlall Mohith, fondateur de la Mohunlall Mohith Government School à L'Avenir, Saint-Pierre, en fait partie. Soixante-quinze ans après l'ouverture de cet établissement, son geste visionnaire continue de transformer des vies, rappelant qu'un seul acte de générosité peut changer le destin de générations entières.

Le 2 juillet 2026, la Mohunlall Mohith Government School a célébré son 75e anniversaire lors d'une cérémonie réunissant le ministre de l'Éducation, Mahend Gungapersad, des enseignants actuels et anciens, des parents, des anciens élèves ainsi que de nombreux membres de la communauté. Au-delà de la célébration de l'établissement, cette journée a surtout rendu hommage à un homme dont la vision et le dévouement ont profondément marqué l'histoire de l'éducation : Shri Mohunlall Mohith, OBE, GOSK.

Né le 22 septembre 1902 à L'Avenir, Saint-Pierre, Mohunlall Mohith était l'aîné d'une fratrie de huit enfants issus d'une famille de travailleurs engagés arrivés dans l'île en 1886.

Paradoxalement, il n'a jamais eu la possibilité de fréquenter l'école. Cette absence d'instruction n'a pourtant jamais entamé sa conviction que l'éducation constituait la plus grande richesse qu'une société puisse offrir à ses enfants. Marié à Jaswantee Ramburrun et père de sept enfants, il débute sa carrière comme sirdar (contremaître) à la plantation sucrière de Mon Désert Alma avant de devenir planteur grâce à son travail, sa persévérance et son sens de l'effort.

Reconnu pour son humilité, sa discipline et son profond attachement aux valeurs humaines et spirituelles, il inspirait le respect. Vêtu de son traditionnel dhoti et de son turban, il était admiré pour sa sagesse, sa simplicité et son engagement envers les autres.

Mais c'est surtout son dévouement envers la communauté qui allait inscrire son nom dans l'histoire.



Le sacrifice qui a changé le destin d'un village

À la fin des années 1940, le pays faisait face à une importante pénurie d'écoles primaires. Dans plusieurs régions, de nombreux enfants étaient privés d'accès à l'éducation.

Face à cette réalité, Mohunlall Mohith prit une décision exceptionnelle. Convaincu que chaque enfant méritait une chance d'apprendre, il céda six arpents de ses terres en échange de trois arpents appartenant à la propriété sucrière de Mon Désert Alma, afin de permettre la construction d'une école au cœur du village de L'Avenir. Grâce à ce geste d'une rare générosité, la première école primaire du village ouvrit ses portes en 1951, offrant enfin aux enfants de la région la possibilité de bâtir leur avenir grâce au savoir.

En 1982, l'établissement fut officiellement rebaptisé Mohunlall Mohith Government School, en reconnaissance de sa contribution exceptionnelle au développement de l'éducation.

« La vie n'a pas de sens sans la connaissance » Toute la philosophie de Shri

Mohunlall Mohith repose sur une conviction devenue emblématique : « La vie n'a pas de sens sans la connaissance. » Aujourd'hui encore, cette devise guide l'établissement.

Pour la rectrice, Anjeeni Devi Peruman, l'héritage de Mohunlall Mohith dépasse largement la construction d'une école. « Son héritage ne se résume pas à un bâtiment. Il incarne une mission : transmettre le savoir tout en développant chez les élèves le sens de la discipline, de l'intégrité, de la persévérance et de la compassion », souligne-t-elle.

Elle estime que c'est un privilège de perpétuer ces valeurs au sein de l'établissement.

« À travers notre enseignement, les responsabilités confiées aux élèves, les initiatives communautaires et les interactions quotidiennes, nous encourageons chaque enfant à devenir un apprenant confiant, un citoyen responsable et une personne consciente que la réussite se construit par l'effort et la résilience », affirme-t-elle. Elle rappelle également que ce 75e anniversaire est l'occasion de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué, au fil des décennies, à faire vivre cette vision : enseignants, élèves,



parents et partenaires de l'école.

Un héritage plus vivant que jamais

Les célébrations du jubilé ont également permis de retracer le parcours remarquable de l'établissement. Un magazine commémoratif, retraçant les grandes étapes de son histoire, ses réalisations et son évolution, a été dévoilé à cette occasion. Une plaque commémorative a également été inaugurée en présence des invités d'honneur.

Une exposition préparée par l'équipe enseignante a mis en lumière les innovations pédagogiques, les réalisations des élèves ainsi que l'évolution de l'école au cours des sept dernières décennies.

Les élèves ont, pour leur part, offert un riche programme culturel, marqué notamment par la présentation d'une pièce de théâtre ayant remporté le premier prix national lors d'une compétition organisée par l'Urdu Speaking Union en juin 2026.

Soixante-quinze ans après son ouverture, la Mohunlall Mohith Government School demeure bien plus qu'un établissement scolaire. Elle incarne le rêve d'un homme qui, sans avoir lui-même bénéficié de l'éducation, a permis à des milliers d'enfants d'y accéder. Un héritage qui continue, aujourd'hui encore, d'inspirer toute une communauté.



DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

18 ans après: le Théâtre de Port-Louis renaît entre héritage patrimonial et modernité

Après 18 années de fermeture, le Théâtre de Port-Louis s'apprête à retrouver son éclat. Grâce à la mobilisation de nombreux acteurs et à un remarquable travail d'équipe, cette restauration d'envergure allie préservation du patrimoine et technologies modernes afin de redonner vie à ce joyau culturel, appelé à redevenir l'un des hauts lieux de la création artistique.

Après près de deux décennies de silence, ce bâtiment emblématique de la capitale retrouve progressivement l'espoir d'une réouverture tant attendue par les artistes, les acteurs culturels et le public. Pour le ministre Mahen Gondee, la réhabilitation de ce lieu dépasse largement le cadre d'un simple projet d'infrastructure. Elle représente un engagement envers la mémoire collective, la création artistique et la valorisation du patrimoine national.

Lors d'une visite effectuée sur le chantier, le ministre, accompagné de la Lord Maire de Port-Louis, Mme Christelle Pondard, et de l'Adjointe au Lord Maire, Mme Mehzebaben Caramtali, a pu constater l'évolution des travaux engagés pour redonner vie à ce monument historique.

Des retards constatés, mais une nouvelle échéance annoncée

Au cours de cette visite, le ministre n'a pas caché les difficultés rencontrées dans la réalisation du projet. « *Des retards considérables ont malheureusement été constatés* », a-t-il reconnu, tout en précisant que des discussions ont eu lieu avec le contracteur afin d'obtenir des garanties sur la poursuite et l'achèvement des travaux.

Selon les assurances fournies par l'entreprise responsable du chantier, la livraison du Théâtre de Port-Louis à la Municipalité de Port-Louis est prévue d'ici la fin du mois d'août 2026. Le ministre a tenu à réaffirmer son engagement personnel afin que cette échéance soit respectée. « *Je veillerai personnellement à ce que cet engagement soit scrupuleusement respecté* », a-t-il déclaré, soulignant l'importance de finaliser



rapidement ce projet attendu depuis de nombreuses années.

« Redonner aux artistes un espace d'expression »

Pour le ministre des Arts et de la Culture, la réouverture du Théâtre de Port-Louis constituera un moment fort pour le paysage culturel du pays. « *Après 18 longues années de fermeture, ce joyau de la capitale est sur le point de renaître* », a-t-il affirmé.

Selon lui, ce lieu doit redevenir un espace vivant, ouvert à toutes les formes d'expression artistique et accessible au public. « *Très bientôt, ses portes*

culture mauricienne pourra pleinement s'épanouir », a-t-il ajouté.

Cette vision traduit l'ambition de faire du Théâtre de Port-Louis un véritable centre de rayonnement culturel, capable d'accueillir des spectacles, des créations artistiques et des événements mettant en valeur les talents locaux.

Un nouveau souffle pour la scène culturelle

Au fil de son histoire, le Théâtre de Port-Louis a occupé une place particulière dans la vie culturelle du pays. Sa scène a accueilli de nombreux artistes et événements qui ont marqué plusieurs générations.

Sa fermeture prolongée a laissé un vide dans le paysage artistique national, notamment pour les compagnies théâtrales, les musiciens et les créateurs à la recherche d'espaces adaptés pour présenter leurs œuvres. Sa réouverture devrait ainsi offrir de nouvelles opportunités au secteur culturel et permettre au public de retrouver un lieu chargé d'histoire et d'émotion.

Un joyau néoclassique

Inauguré en 1822, ce joyau néoclassique, inspiré du Grand Théâtre de Bordeaux, est bien plus qu'un simple bâtiment : il est un pan vivant du patrimoine mauricien, témoin d'une époque où l'art dramatique, la musique et la danse réunissaient les âmes dans une même émotion.

Une fermeture inévitable, une réhabilitation espérée. Fermé en 2008 pour des raisons de sécurité, le théâtre tombait en ruine. Les poutres menaçaient de céder, les infiltrations d'eau rongeaient la structure, les équipements étaient dépassés. À l'époque, Mahen Gondee, alors lord-maire de Port-Louis, avait pris la douloureuse décision d'en suspendre l'accès au public. Une décision qui, avec le recul, a sans doute sauvé le bâtiment.

Aujourd'hui, c'est ce même Mahen Gondee, devenu ministre des Arts et du Patrimoine culturel, qui mène sa renaissance. Les travaux de restauration, entamés après de longues études architecturales et patrimoniales, visent à préserver l'âme du lieu tout en l'adaptant aux exigences du XXI^e siècle. Les colonnes corinthiennes, les balcons de bois sculpté, l'acoustique légendaire : tout est conservé.

s'ouvriront de nouveau pour redonner aux artistes un espace d'expression et au public un lieu emblématique où la

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

55 ans au service des autres : la BBC raconte l'histoire inspirante de notre compatriote Savitri Cameron

Partie de Maurice avec pour seul bagage son rêve de devenir infirmière, Savitri Cameron a consacré 55 années de sa vie au National Health Service (NHS) britannique. Son parcours exceptionnel, récemment mis en lumière par la BBC, est celui d'une femme qui a surmonté la pauvreté, les humiliations et les sacrifices pour devenir une professionnelle de santé respectée et une source d'inspiration pour toute une génération.

L'histoire de Savitri Cameron est avant tout celle d'une incroyable résilience. Née à L'île Maurice il y a 75 ans, elle grandit dans une famille très modeste. Son père travaille comme employé dans un hôpital tandis que la famille vit dans une petite maison au sol en terre battue et au toit de chaume. Les moyens sont limités et chaque journée est un combat.

Dans le portrait que lui consacre la BBC, elle évoque avec émotion cette enfance marquée par la précarité. « J'allais à l'école pieds nus jusqu'à l'âge de 13 ans. J'étais humiliée et victime de moqueries à cause de la pauvreté de mes parents », raconte-t-elle.

Son père rapportait parfois des feuilles de chou destinées à être jetées afin de nourrir la famille. Pourtant, malgré ces difficultés, une conviction ne l'a jamais quittée, l'éducation et le travail pouvaient changer une vie.

Le grand départ vers l'inconnu

En 1971, alors âgée de seulement 20 ans, Savitri Cameron saisit une opportunité qui bouleversera son destin. Après avoir vu une annonce proposant une formation en soins infirmiers au Royaume-Uni, elle décide de tenter sa chance. Elle quitte Maurice sans réellement savoir ce qui l'attend. « Je ne savais même pas où j'allais », confie-t-elle.

À son arrivée à l'aéroport d'Heathrow, elle demande simplement son chemin pour rejoindre l'Écosse. Après un long voyage, elle intègre l'hôpital psychiatrique de Dykebar, à Paisley, où débute officiellement une carrière qui durera plus d'un demi-siècle.



Une carrière bâtie sur le travail et la persévérance

Au fil des années, Savitri Cameron ne cesse d'apprendre et d'évoluer. Elle exerce successivement comme infirmière en santé mentale, sage-femme, visiteuse de santé, responsable de service, infirmière praticienne avancée et spécialiste des soins communautaires.

En parallèle, elle poursuit des études universitaires tout en travaillant à temps plein et en élevant ses deux enfants. En 1994, elle obtient un diplôme universitaire en gestion des soins de santé communautaires avant de décrocher, deux ans plus tard, un Master en études des services de santé à l'Université de Leeds. « C'était un énorme sacrifice », reconnaît-elle. Mais ces efforts lui permettront de devenir l'une des professionnelles les plus expérimentées du NHS.

Du sol en terre battue au palais de Buckingham

Parmi les moments les plus marquants de sa carrière figure son invitation, en l'an 2000, à une réception organisée dans les jardins du palais de Buckingham. Cette distinction lui est décernée en reconnaissance de son engagement et de ses nombreuses années de service auprès du Bradford District Care NHS Foundation Trust.

Pour Savitri Cameron, cette invitation reste l'un des plus beaux souvenirs de sa vie. « Passer d'une maison en terre battue au palais de Buckingham... je n'aurais jamais imaginé que cela puisse m'arriver », confie-t-elle. Une phrase qui résume à elle seule l'extraordinaire chemin parcouru.

Toujours au front pendant la pandémie

Même après plusieurs décennies de carrière, Savitri Cameron refuse de ralentir. Lorsque la pandémie de Covid-19 frappe le Royaume-Uni, elle se porte volontaire pour renforcer les équipes de vaccination. En plus de ses fonctions quotidiennes, elle travaille les week-ends dans les centres de vaccination où

elle administre des milliers de doses.

Son engagement va encore plus loin puisqu'elle choisit de reverser l'intégralité des revenus supplémentaires perçus durant cette période à une œuvre caritative du NHS. Pour ses collègues, cette générosité illustre parfaitement la femme qu'elle a toujours été : profondément engagée, bienveillante et entièrement tournée vers les autres.

Une retraite empreinte d'émotion

Aujourd'hui, après 55 années de service, Savitri Cameron quitte une profession qu'elle considère comme sa véritable vocation. « Je suis très triste. Ce métier a été toute ma vie », confie-t-elle.

Ses collègues lui ont réservé un départ particulièrement émouvant, saluant son professionnalisme, sa compassion et son immense contribution aux services de santé britanniques. Elle affirme partir sans regret, convaincue qu'il est temps de laisser la place à une nouvelle génération.

À ceux qui envisagent une carrière dans les soins infirmiers, elle adresse un message empreint de simplicité : « Les soins infirmiers sont une profession extrêmement enrichissante. Votre dévouement et votre compassion feront toute la différence dans la vie des patients. »



Madagascar sous le choc : disparitions, crimes atroces et bataille politique autour de l'insécurité

L'émotion ne retombe pas. En l'espace de quelques jours, plusieurs disparitions inquiétantes et des crimes d'une rare violence ont profondément bouleversé la population, ravivant un sentiment d'insécurité déjà bien ancré dans certaines régions du pays. La découverte du corps mutilé d'un jeune homme de 19 ans, porté disparu la veille dans le quartier d'Ambatomaro, près d'Antananarivo, a suscité une vague d'indignation et replacé la question de la sécurité au centre du débat national.

Sur les réseaux sociaux comme dans les rues, les appels à une réaction énergique des autorités se multiplient. De nombreux Malgaches réclament davantage de moyens pour lutter contre la criminalité et protéger les citoyens. Au-delà de l'émotion, c'est une véritable inquiétude qui gagne une partie de la population, convaincue que les actes de violence deviennent de plus en plus fréquents.

Une réponse sécuritaire immédiate

Face à la montée de la colère populaire, les autorités ont rapidement annoncé un renforcement du dispositif de sécurité. Des militaires, des policiers et des gendarmes ont été déployés dans plusieurs secteurs jugés sensibles afin d'intensifier les patrouilles de jour comme de nuit. L'objectif affiché est de rassurer la population tout en accélérant les enquêtes sur les affaires les plus récentes. Le gouvernement assure que tous les moyens nécessaires seront mobilisés pour retrouver les auteurs des crimes et empêcher de nouveaux drames. Mais cette réponse sécuritaire s'est rapidement accompagnée d'une dimension politique.

L'insécurité s'invite dans le débat politique

Le Premier ministre, Mamitiana Rajonarison, a estimé que certains acteurs chercheraient à fragiliser le processus de réformes engagé par son gouvernement. Sans désigner pub-



liquement de responsables précis, il a affirmé que l'État ne céderait pas face aux tentatives de déstabilisation.

Dans le camp présidentiel, plusieurs voix vont encore plus loin. Certains soutiens du pouvoir avancent que la recrudescence des actes criminels pourrait répondre à une stratégie visant à créer un climat de peur afin d'affaiblir les institutions et de provoquer une crise politique.

Des proches de la majorité évoquent même la responsabilité supposée de figures de l'ancien régime dans cette stratégie de déstabilisation. À ce stade, ces accusations demeurent toutefois des affirmations politiques. Aucune preuve rendue publique ne permet, pour l'instant, d'établir un lien entre les crimes récents et une quelconque organisation politique.

L'opposition appelle à la prudence

Face à ces déclarations, plusieurs observateurs invitent à éviter toute récupération politique tant que les enquêtes sont en cours. Selon eux, les investigations doivent avant tout permettre d'identifier les auteurs matériels, leurs éventuels complices et les motivations réelles de ces crimes.

Transformer prématurément une affaire criminelle en affrontement politique risquerait, selon certains analystes, de détourner l'attention des enquêteurs et de fragiliser la confiance

du public dans les institutions judiciaires. Pour les familles des victimes, la priorité reste l'identification des responsables et leur comparution devant les tribunaux.

Une criminalité aux multiples visages

Les spécialistes de la criminalité rappellent que Madagascar n'échappe pas à des phénomènes observés dans plusieurs pays confrontés à une grande précarité économique et à des institutions parfois fragilisées. Les disparitions de personnes, notamment de mineurs et de jeunes femmes, alimentent depuis plusieurs années les inquiétudes des organisations de défense des droits humains.

Lorsque les circonstances demeurent inexplicables, plusieurs hypothèses peuvent être examinées par les enquêteurs : enlèvements à des fins d'exploitation sexuelle, réseaux criminels organisés, règlements de comptes ou encore crimes opportunistes.

Dans certains pays, des organisations criminelles sont également impliquées dans le trafic d'êtres humains, les adoptions illégales ou d'autres formes d'exploitation. Toutefois, dans les affaires actuellement examinées à Madagascar, les autorités n'ont établi publiquement aucun lien avec de tels réseaux. Les motivations des auteurs restent donc à déterminer au cas par cas.

Ces événements mettent une nouvelle

fois en lumière les difficultés auxquelles sont confrontées les forces de sécurité malgaches. Sur un territoire vaste et parfois difficile d'accès, les moyens humains et matériels demeurent limités face à une criminalité qui évolue rapidement.

Restaurer la confiance : un impératif pour éviter la psychose

Les autorités sont également confrontées à un autre défi : restaurer la confiance d'une population qui attend des résultats concrets. Chaque affaire non élucidée alimente les rumeurs, les spéculations et parfois les accusations sans fondement qui circulent massivement sur les réseaux sociaux.

Les experts en sécurité rappellent que les enquêtes criminelles exigent du temps, de la méthode et des preuves. Si l'émotion est légitime face à des crimes d'une telle violence, elle ne doit pas conduire à désigner des responsables sans éléments matériels. Les investigations devront déterminer si les différentes affaires présentent des similitudes ou s'il s'agit de faits isolés sans lien entre eux.

Dans un contexte politique déjà tendu, cette distinction revêt une importance capitale.

Pour beaucoup de Malgaches, la priorité n'est pas de savoir à qui profitera politiquement cette crise, mais de retrouver un sentiment de sécurité au quotidien.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Allergie au chien : comment continuer à vivre avec son compagnon malgré les symptômes ?

Éternuements à répétition, yeux qui piquent, plaques rouges, démangeaisons ou difficultés respiratoires... Pour de nombreuses personnes, la présence d'un chien peut rapidement devenir source d'inconfort. Pourtant, contrairement aux idées reçues, il n'est pas toujours nécessaire de se séparer de son animal. Grâce à un diagnostic précoce, des traitements adaptés et quelques gestes simples au quotidien, il est possible de contrôler efficacement l'allergie et de préserver une relation harmonieuse avec son fidèle compagnon.

Les poils ne sont pas les véritables responsables

Beaucoup pensent que les poils sont à l'origine de l'allergie. En réalité, ils ne sont que les transporteurs des allergènes. Les principales substances responsables des réactions allergiques sont des protéines présentes dans la salive, les squames (petites particules de peau), les glandes sébacées et parfois même dans l'urine du chien. Ces allergènes se déposent sur les vêtements, les rideaux, les tapis ou les canapés et peuvent rester présents plusieurs semaines, voire plusieurs mois, dans une habitation. Chez une personne allergique, le système immunitaire considère ces protéines comme des ennemis et déclenche une réaction inflammatoire en libérant de l'histamine, responsable des symptômes.

Des symptômes qui ne se limitent pas aux éternuements

L'allergie au chien peut se manifester de différentes façons et varier d'une personne à l'autre.

Les symptômes respiratoires sont les plus fréquents. Ils comprennent des éternuements répétés, un nez bouché ou qui coule, une gorge irritée, une toux persistante ainsi qu'une respiration sifflante. Chez les personnes souffrant déjà d'asthme, l'exposition



aux allergènes peut provoquer une véritable crise. Les yeux sont également très sensibles. Rougeurs, larmoiements, démangeaisons et sensation de brûlure traduisent souvent une conjonctivite allergique.

La peau peut aussi réagir. Urticaire, plaques rouges, eczéma ou démangeaisons apparaissent généralement après un contact direct avec le chien ou avec des objets contaminés par les allergènes.

Plus rarement, certaines réactions peuvent être graves. Un œdème de Quincke ou un choc anaphylactique restent exceptionnels mais constituent des urgences médicales qui nécessitent une prise en charge immédiate.

Peut-on devenir allergique du jour au lendemain ?

La réponse est oui. Il est tout à fait possible de vivre pendant plusieurs années avec un chien avant de développer soudainement une allergie. Ce phénomène s'explique par une sensibilisation progressive du système immunitaire. Après de nombreuses expositions, l'organisme finit par réagir de façon excessive. Le stress, certaines infections, les changements hormonaux, le vieillissement ou encore des facteurs environnementaux peuvent favoriser l'apparition de cette allergie, même chez une personne qui n'avait jamais présenté le moindre symptôme auparavant.

Comment confirmer le diagnostic ?

Si les symptômes reviennent régulièrement au contact d'un chien, une consultation chez un allergologue est recommandée. Le spécialiste réalisera généralement des tests cutanés, ap-

pelés prick-tests, ou prescrira une prise de sang afin de rechercher les anticorps responsables de la réaction allergique. Ce diagnostic est indispensable avant d'entreprendre un traitement, car plusieurs allergies respiratoires présentent des symptômes similaires, notamment celles aux acariens, aux pollens ou aux moisissures.

Quels traitements sont disponibles ?

La prise en charge dépend de l'intensité des symptômes. Les antihistaminiques constituent le traitement le plus courant. Ils permettent de réduire rapidement les éternuements, les démangeaisons, les rougeurs des yeux et l'écoulement nasal. Lorsque l'inflammation est plus importante, le médecin peut prescrire des corticoïdes sous forme de spray nasal, de crème ou de comprimés. Les personnes souffrant d'asthme pourront également bénéficier d'un traitement bronchodilatateur ou d'inhalateurs spécifiques. Tous ces traitements doivent être pris sous contrôle médical afin d'assurer leur efficacité et leur sécurité.

La désensibilisation : une solution sur le long terme

Lorsque les traitements classiques ne suffisent plus, l'immunothérapie allergénique, plus connue sous le nom de désensibilisation, peut être proposée.

Son objectif est d'habituer progressivement le système immunitaire à tolérer les allergènes du chien. Le traitement consiste à administrer de très faibles doses d'allergènes, progressivement augmentées sur plusieurs mois ou plusieurs années. Les résultats sont encourageants : près de 70 % des patients constatent une nette amélioration de leurs symptômes, voire leur disparition.

Peut-on garder son chien malgré l'allergie ?

Dans la majorité des cas, oui. Quelques mesures simples permettent de réduire considérablement la quantité d'allergènes présents dans la maison.



Il est conseillé de :

- brosser régulièrement le chien à l'extérieur ;
- laver fréquemment son couchage ;
- passer l'aspirateur avec un filtre HEPA ;
- aérer quotidiennement les pièces ;
- limiter l'accès du chien à la chambre à coucher ;
- utiliser, si nécessaire, un purificateur d'air.

Contrairement à une idée largement répandue, aucune race n'est totalement hypoallergénique. Certaines produisent simplement moins d'allergènes que d'autres. Une allergie au chien ne signifie pas forcément qu'il faut renoncer à la compagnie de son animal. Aujourd'hui, les progrès réalisés dans le diagnostic, les traitements médicamenteux et la désensibilisation permettent à la majorité des personnes allergiques de continuer à partager leur quotidien avec leur compagnon à quatre pattes.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

« Khashaba » : hommage puissant au premier médaillé olympique individuel de l'Inde

Le réalisateur Nagraj Manjule, acclamé pour le succès de Sairat, est de retour avec un projet ambitieux. Le teaser de Khashaba, son prochain film biographique, vient d'être dévoilé, promettant une fresque sportive intense et émouvante consacrée à Khashaba Dadasaheb Jadhav, premier Indien à remporter une médaille olympique individuelle après l'indépendance du pays.

Produit par Jio Studios et Aatpat Productions, ce drame sportif en langue marathi retrace le parcours exceptionnel de ce lutteur légendaire, dont l'exploit historique a marqué à

jamais le sport indien. Les premières images plongent les spectateurs au cœur des akharas, les arènes traditionnelles de lutte indienne, avec une mise en scène spectaculaire, des séquences d'entraînement intenses et une forte charge émotionnelle.

Fidèle à son style, Nagraj Manjule mêle authenticité, puissance visuelle et émotion pour raconter l'histoire d'un héros national dont le courage et la détermination ont ouvert la voie aux générations futures d'athlètes indiens. La sortie mondiale du film en salles est prévue prochainement.



« G.D.N » : Madhavan impressionne dans un nouveau rôle de transformation totale

Le nouveau trailer du film tamoul G.D.N dévoile un R. Madhavan méconnaissable dans la peau de G. D. Naidu, l'un des plus grands inventeurs et innovateurs indiens. Après ses performances remarquées dans Rocketry: The Nambi Effect et Dhurandhar, l'acteur prouve une nouvelle fois sa capacité à se métamorphoser pour incarner des personnages réels.

Le film retrace le parcours exceptionnel de G. D. Naidu, souvent surnommé le « Edison de l'Inde », un pionnier de l'innovation, de l'agriculture et de la philanthropie qui a marqué son époque malgré de nombreux obstacles. Le trailer présente une histoire

faite de défis, de controverses et de détermination, montrant comment Naidu a réussi à s'imposer grâce à son génie durant la période de la domination britannique en Inde. La bande-annonce a été lancée lors d'un événement spécial organisé au Kari Motor Speedway à Coimbatore, ville natale de l'inventeur, en présence de membres de sa famille.

Les premières images commencent avec des accusations selon lesquelles G. D. Naidu aurait perdu la raison dans ses dernières années après avoir détruit son propre bâtiment, avant de montrer la réaction d'un Britannique intrigué par cet homme hors du commun : « Qui est donc ce fakir ? »



« Tera Yaar Hoon Main » : premier grand rôle pour Aman Indra Kumar dans une comédie romantique



La bande-annonce de Tera Yaar Hoon Main, le nouveau film réalisé par Milap Zaveri, a été dévoilée. Cette comédie romantique marque les débuts très attendus d'Aman Indra Kumar, fils du célèbre réalisateur Indra Kumar.

Le trailer met en scène un mélange d'action, de romance, d'humour et d'émotion. Les premières images présentent Aman Indra Kumar dans une séquence d'action où il affiche une impressionnante transformation physique. Il tombe ensuite amoureux du personnage incarné par Akanksha Sharma, mais pour conquérir son cœur, il doit d'abord gagner la confiance de son père, interprété par le vétéran Paresh Rawal.

Le jeune héros se lie alors d'amitié avec le personnage de Paresh Rawal, donnant lieu à plusieurs scènes légères et humoristiques qui constituent le cœur du récit. La bande-annonce se conclut par un clin d'œil à l'une des scènes les plus cultes du cinéma indien : la célèbre séquence du train de Dilwale Dulhania Le Jayenge, immortalisée par Shah Rukh Khan et Kajol.

« Evil Dead: Burn » : les acteurs dévoilent les coulisses du film le plus terrifiant de la saga

La franchise horrifique « *Evil Dead* » fait son grand retour avec un sixième chapitre, « *Evil Dead: Burn* », qui promet une montée d'adrénaline, des scènes encore plus sanglantes et une tension permanente. À l'approche de sa sortie, les acteurs Hunter Doohan, Souheila Yacoub et Luciane Buchanan ont levé le voile sur les moments les plus marquants du tournage.

Réputée pour repousser les limites de l'horreur, la saga poursuit sa quête d'innovation. Interrogé sur la scène qui l'a le plus impressionné, Hunter Doohan évoque une séquence d'une violence physique extrême impliquant son personnage, tout en prenant soin de ne rien révéler de l'intrigue.

De son côté, Luciane Buchanan in-

carne Thyra, une femme ordinaire qui se transforme progressivement en Deadite, une créature démoniaque. L'actrice confie avoir particulièrement apprécié cette évolution, préférant jouer le prédateur plutôt que la victime. « *C'était tellement amusant de jouer avec la peur des autres personnages* », explique-t-elle.

Les comédiens se sont également prêtés au jeu en imaginant leurs chances de survie face à une apocalypse zombie. Avec humour, Hunter Doohan estime qu'il serait probablement le premier à disparaître, tandis que Luciane Buchanan et Souheila Yacoub ont plaisanté sur leurs stratégies pour rester en vie.

Malgré l'ambiance oppressante du

film, les acteurs soulignent que le tournage reposait avant tout sur une mécanique extrêmement précise. Luciane Buchanan compare cette organisation à celle d'une équipe sportive, tandis que Souheila Yacoub explique que les longs plans-séquences exigeaient une coordination parfaite entre les acteurs, la caméra et les équipes techniques. Réalisé et coécrit par Sébastien Vaniček, produit par Rob Tapert avec la participation du créateur de la saga, Sam Raimi, « *Evil Dead: Burn* » sortira en salles le 10 juillet.



« Moana » : Dwayne Johnson fait sensation avec le mythique crochet de Maui

La grande première mondiale de la version en prises de vues réelles de « *Moana* » a réuni les acteurs et l'équipe du film lors d'un événement spectaculaire organisé au mythique Hollywood Bowl, à Los Angeles. Parmi les invités figuraient Dwayne Johnson, qui reprend le rôle de Maui, la jeune actrice Catherine Laga'aia, le réalisateur Thomas Kail, ainsi que le producteur et compositeur Lin-Manuel Miranda.

Sur le tapis bleu, Dwayne Johnson a volé la vedette en rendant hommage à son personnage. La star hollywoodienne est arrivée munie du célèbre crochet magique de Maui, l'accessoire emblématique du demi-dieu polynésien, suscitant l'enthousiasme des nombreux fans présents. L'acteur a également partagé ce moment avec son épouse et ses filles, faisant de cette avant-première une véritable célébration familiale.

La soirée s'est ouverte avec les discours de Thomas Kail et de Lin-Manuel Miranda, avant de laisser place à une prestation spectaculaire des danseurs de Nonosina. À travers danses traditionnelles, chants et percussions, ils ont célébré la richesse de la culture des îles du Pacifique. La cérémonie s'est poursuivie avec une célébration

polynésienne réunissant Catherine Laga'aia et Dwayne Johnson, qui ont participé avec enthousiasme aux festivités mettant à l'honneur l'héritage culturel au cœur de « *Moana* ».

Avec cette première mondiale haute en couleur, Disney lance officiellement l'un de ses projets les plus attendus, promettant de faire revivre sur grand écran toute la magie de l'océan et des légendes polynésiennes.



« Enola Holmes 3 » : une nouvelle enquête propulse l'héroïne face au plus grand mystère de sa vie



La détective la plus célèbre de Netflix est de retour. Millie Bobby Brown reprend le rôle d'Enola Holmes dans un troisième volet mêlant suspense, action et nouveaux rebondissements.

Après le succès des deux premiers films, la jeune enquêtrice revient dans une aventure encore plus ambitieuse. Déterminée à poursuivre sa carrière tout en s'affirmant face à son célèbre frère Sherlock Holmes, Enola devra résoudre une af-

faire qui bouleversera son destin. Alors qu'elle s'apprête à se rendre à Malte pour épouser Lord Tewkesbury, incarné par Louis Partridge, ses projets sont brusquement interrompus. Le Dr Watson lui annonce la mystérieuse disparition de Sherlock Holmes, joué par Henry Cavill.

Cette nouvelle mission entraînera Enola dans une enquête où se mêlent secrets, dangers et révélations. Le film marque également le retour de plusieurs personnages emblématiques de la franchise, notamment le redoutable Moriarty, qui promet de compliquer encore davantage la tâche de la jeune détective.

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

France - Espagne : un choc royal pour une place en finale du Mondial

Il y a des affiches qui sentent la finale avant l'heure. Le duel entre la France et l'Espagne, mardi soir au Dallas Stadium, appartient à cette catégorie. Deux des plus grandes nations du football mondial, deux effectifs remplis de stars, deux philosophies de jeu différentes, mais un seul objectif : décrocher un billet pour la finale de la Coupe du monde 2026, prévue le 19 juillet au New York New Jersey Stadium. La France de Didier Deschamps poursuit son impressionnante série. Après avoir atteint les finales des Coupes du monde 2018 et 2022, les Bleus ne sont plus qu'à une victoire d'une troisième finale consécutive, un exploit que seule l'Allemagne de l'Ouest avait réussi entre 1982 et 1990.

Des Bleus impressionnants depuis le début du tournoi

Les Français n'ont laissé que très peu de place au doute depuis leur arrivée en Amérique du Nord. Ils ont terminé premiers de leur groupe grâce à trois succès convaincants face au Sénégal, à l'Irak et à la Norvège, avant d'écarter successivement la Suède, le Paraguay puis le Maroc. Si leur puissance offensive attire naturellement les regards, leur solidité défensive constitue également l'une des grandes forces de cette équipe. Les partenaires de Mike Maignan n'ont encaissé que deux buts depuis le début de la compétition et sont restés invincibles lors de la phase à élimination directe. En attaque, la France possède probablement l'arsenal le plus redoutable du tournoi.

Mbappé, toujours plus dans la légende

À seulement 27 ans, Kylian Mbappé continue d'écrire l'histoire de la Coupe du monde. Auteur déjà de huit réalisations dans cette édition, il totalise désormais vingt buts en seulement vingt rencontres de Coupe du monde, un rendement exceptionnel.

Mais réduire les Bleus à leur capitaine serait une erreur. Ousmane Dembélé, Michael Olise, Désiré Doué et Bradley Barcola apportent vitesse, créativité et imprévisibilité, tandis que Manu Koné et Adrien Rabiot assurent l'équilibre au milieu de terrain. En défense, la charnière composée de Dayot Upamecano et William Saliba s'impose comme l'une des plus solides de la compétition.

Une Espagne retrouvée

L'Espagne n'avait pourtant pas débuté idéalement son Mondial avec un surprenant match nul contre le Cap-Vert. Depuis, la Roja a retrouvé tout son football. Les Espagnols ont ensuite dominé l'Arabie saoudite et l'Uruguay pour terminer premiers de leur groupe avant d'éliminer successivement l'Autriche, le Portugal puis la Belgique. À deux reprises, Mikel Merino est sorti du banc pour inscrire le but décisif, confirmant que cette sélection possède des ressources bien au-delà de son onze de départ. Sous les ordres de Luis de la Fuente, l'Espagne affiche un collectif parfaitement huilé où la maîtrise technique reste la principale arme.

Le milieu espagnol, maître du tempo

Rodri demeure le véritable chef d'orchestre de cette équipe. À ses côtés, Pedri et Dani Olmo dictent le rythme des rencontres avec une qualité de passe remarquable.

Derrière eux, Aymeric Laporte et le je-



une Pau Cubarsí forment une défense particulièrement sereine devant le gardien Unai Simón, qui n'a concédé qu'un seul but depuis le début du tournoi. Les latéraux Pedro Porro et Marc Cucurella multiplient les montées offensives, tandis que Lamine Yamal, Nico Williams et Mikel Oyarzabal apportent vitesse et percussion devant.

Une rivalité qui tourne récemment à l'avantage de la Roja

Même si les deux nations disputent leur 17e Coupe du monde, elles ne se sont affrontées qu'une seule fois dans cette compétition. C'était lors des huitièmes

de finale du Mondial 2006 en Allemagne. Après l'ouverture du score de David Villa sur penalty, Franck Ribéry, Patrick Vieira puis Zinédine Zidane avaient offert une victoire 3-1 aux Bleus. Depuis, les rapports de force ont évolué. L'Espagne reste sur deux succès consécutifs contre la France en demi-finale : une victoire 2-1 lors de l'Euro 2024 puis un spectaculaire 5-4 en Ligue des Nations 2025. Des résultats qui renforcent la confiance des Espagnols avant ce nouveau rendez-vous.

Les compositions probables

France : Maignan ; Koundé, Upamecano, Saliba, Digne ; Koné, Rabiot ; Olise, Dembélé, Désiré Doué ; Mbappé.

Espagne : Unai Simón ; Pedro Porro, Cubarsí, Laporte, Cucurella ; Rodri, Pedri ; Lamine Yamal, Dani Olmo, Baena ; Oyarzabal.

Une place en finale en ligne de mire

Pour la France, il s'agit de poursuivre une dynastie exceptionnelle et de rêver d'un troisième sacre mondial. Pour l'Espagne, l'occasion est unique de retrouver une finale de Coupe du monde seize ans après son unique titre remporté en Afrique du Sud. Tous les ingrédients sont réunis pour offrir l'un des plus grands rendez-vous du Mondial 2026. Entre le génie de Mbappé, la créativité de Yamal, la maîtrise espagnole et le réalisme français, cette demi-finale a tout d'un classique instantané.



DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Mondial 2026 : Bellingham porte l'Angleterre vers le dernier carré

Menés au score, les Three Lions ont renversé la Norvège (2-1 après prolongation) grâce à un doublé de Jude Bellingham. Les Anglais poursuivent leur rêve mondial et retrouveront en demi-finale le vainqueur du duel entre l'Argentine et la Suisse.

Le premier quart de finale de la Coupe du monde 2026 n'a pas déçu. Dans une ambiance électrique au Hard Rock Stadium de Miami Gardens, l'Angleterre et la Norvège ont offert un véritable combat de haute intensité, fait de rebondissements, de suspense et d'émotions. Au terme de 120 minutes haletantes, ce sont finalement les Three Lions qui ont validé leur qualification pour les demi-finales grâce à une victoire 2-1 après prolongation.

Longtemps malmenés par une Norvège entreprenante, les Anglais ont une nouvelle fois trouvé leur sauveur en la personne de Jude Bellingham. Déjà impressionnant depuis le début de la compétition, le milieu de terrain a confirmé son immense talent en inscrivant un doublé décisif qui permet à son pays de poursuivre sa route vers un deuxième titre mondial.

La Norvège fait douter l'un des favoris

Dès le coup d'envoi, les Anglais s'installent dans le camp adverse et monopolisent le ballon. La Norvège, parfaitement organisée, accepte de défendre bas tout en cherchant à exploiter la moindre ouverture en contre-attaque. Les premières occasions sont anglaises. Anderson multiplie les centres dangereux, Madueke provoque sur son aile et Bellingham tente de trouver les espaces, mais la défense norvégienne reste disciplinée.

Au fil des minutes, les hommes de Ståle Solbakken prennent confiance. Martin Ødegaard commence à dicter le tempo au milieu de terrain tandis qu'Erling Haaland et Alexander Sørloth mettent constamment sous pression la défense anglaise.

À la 35e minute, la Nor-

vège est récompensée de ses efforts. Schjelderup récupère le ballon côté gauche et adresse un centre qui se transforme en frappe. Le ballon heurte la barre transversale avant de franchir la ligne, laissant Jordan Pickford impuissant. Les Scandinaves prennent logiquement l'avantage. Dans la foulée, ils passent même tout près du break. Ødegaard manque de précision sur une belle opportunité, tandis que Sørloth négocie mal une contre-attaque qui aurait pu faire très mal aux Anglais.

Bellingham remet l'Angleterre sur les rails

Alors que les Three Lions semblent en difficulté, Jude Bellingham démontre pourquoi il est aujourd'hui considéré comme l'un des meilleurs joueurs de la planète.

Dans le temps additionnel de la première période, Anthony Gordon délivre un centre parfait. Bellingham contrôle avec une grande maîtrise, élimine son défenseur d'un geste technique remarquable avant de battre Nyland d'une frappe précise. Cette égalisation juste avant la pause change complètement la physionomie de la rencontre. L'Angleterre regagne les vestiaires avec un moral retrouvé tandis que la Norvège voit s'envoler une partie de son avantage psychologique.

La VAR change le destin du match

Au retour des vestiaires, les Anglais accélérent. Les entrées d'Eberechi Eze et de Bukayo Saka apportent davantage de vitesse et de créativité dans les cou-

loirs. Pourtant, c'est encore la Norvège qui pense reprendre les commandes. Sur un corner parfaitement frappé par Ødegaard, le ballon arrive jusqu'à Heggem qui trouve le chemin des filets après une première parade de Pickford.

La joie norvégienne est de courte durée. Après consultation des images, l'arbitre annule finalement le but pour une faute commise au début de l'action. Une décision qui soulage tout un camp anglais. Les Scandinaves continuent néanmoins de pousser. Patrick Berg multiplie les corners dangereux, Fredrik Aursnes oblige Pickford à intervenir et Ajer trouve même la barre transversale. L'Angleterre souffre mais résiste.

Le héros s'appelle Jude Bellingham

Les deux équipes ne parviennent pas à se départager dans le temps réglementaire et doivent disputer une prolongation. Il ne faut que quelques minutes pour voir Jude Bellingham frapper une seconde fois. À la 94e minute, Harry Kane place une tête repoussée par Nyland. Morgan Rogers tente à son tour sa chance, mais le gardien norvégien réalise encore un arrêt. Bellingham, parfaitement placé, suit l'action et pousse le ballon au fond des filets. Avec ce sixième but dans la compétition, le milieu anglais rejoint les meilleurs buteurs du tournoi et confirme qu'il est l'un des grands favoris pour le titre de meilleur joueur de cette Coupe du monde.

Les Vikings quittent

le Mondial avec les honneurs

La Norvège refuse pourtant d'abdiquer. Antonio Nusa multiplie les accélérations, tandis que les dernières offensives mettent la défense anglaise sous pression. Marc Guéhi réalise plusieurs interventions décisives et Pickford repousse les dernières tentatives scandinaves.

Le sélectionneur Ståle Solbakken prend même la décision forte de remplacer Erling Haaland afin d'apporter du sang neuf à son attaque. Mais rien n'y fait. Au coup de sifflet final, les Norvégiens quittent la compétition avec beaucoup de regrets. Pour leur premier quart de finale mondial, ils auront rivalisé avec l'une des meilleures équipes du tournoi et pourront nourrir quelques remords tant la qualification semblait à leur portée.

L'Angleterre peut continuer à rêver

Pour les Three Lions, cette qualification confirme les ambitions affichées depuis le début de la compétition. L'équipe anglaise possède désormais toutes les armes pour viser un deuxième sacre mondial, soixante ans après son unique titre remporté en 1966. Autour d'un Jude Bellingham exceptionnel, d'un Harry Kane toujours précieux dans le jeu et d'une génération particulièrement talentueuse, les Anglais affichent une confiance grandissante.

La demi-finale s'annonce déjà passionnante face au vainqueur du duel entre l'Argentine et la Suisse. Le célèbre refrain « It's coming home » résonne aujourd'hui avec une intensité nouvelle.



DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

Mercato Premier League : Manchester United, Arsenal, Newcastle... les grands mouvements qui pourraient animer l'été

Le mercato estival s'accélère en Premier League. Manchester United, Arsenal, Crystal Palace, Newcastle et Brentford multiplient les pistes afin de renforcer leurs effectifs avant le début de la saison. Entre jeunes talents très convoités, joueurs d'expérience et recrutements stratégiques, plusieurs dossiers pourraient rapidement faire basculer le marché anglais.

Manchester United mise sur Andrey Santos et l'expérience de Karl Darlow

Manchester United poursuit sa reconstruction et souhaite renforcer son entrejeu avec Andrey Santos. Le milieu brésilien de Chelsea, considéré comme l'un des plus grands espoirs à son poste, figure parmi les priorités des Red Devils. Les discussions évoquent un transfert estimé à près de 50 millions de livres sterling.

À seulement 22 ans, Santos possède le profil recherché par Manchester United : un milieu capable de récupérer les ballons, de casser les lignes par ses passes et d'apporter de l'intensité dans le jeu. Malgré un potentiel évident, la forte concurrence à Chelsea a limité son temps de jeu. Pour les Red Devils, son arrivée représenterait un investissement majeur pour l'avenir. En parallèle, United travaille également sur le recrutement du gardien Karl Darlow. L'expérimenté portier, passé notamment par Newcastle United et Leeds United, viendrait renforcer la hiérarchie des gardiens grâce à sa solide connaissance de la Premier League et son rôle de doublure fiable.

Arsenal suit de près Christos Tzolis

Du côté d'Arsenal, la stratégie de Mikel Arteta reste inchangée : recruter des joueurs jeunes mais immédiatement opérationnels.

Parmi les profils étudiés figure Christos Tzolis, ailier grec réputé pour sa vitesse, sa qualité de percussion et sa polyvalence offensive. Les Gunners souhaitent



renforcer la concurrence sur les ailes afin de maintenir un haut niveau de performance tout au long de la saison. Le joueur pourrait parfaitement s'intégrer dans un effectif qui a déjà démontré sa capacité à faire éclore de jeunes talents comme Bukayo Saka ou Gabriel Martinelli. Son arrivée offrirait davantage de solutions offensives à un Arsenal qui ambitionne de jouer les premiers rôles aussi bien en Premier League qu'en Ligue des champions.

Crystal Palace renforce sa défense avec Oscar Mingueza

Crystal Palace poursuit sa progression avec un recrutement ciblé. Le club londonien a officialisé l'arrivée du défenseur espagnol Oscar Mingueza, en provenance du Celta Vigo, pour un contrat de quatre saisons. Formé au FC Barcelone, Mingueza est capable d'évoluer aussi bien dans l'axe que sur le côté droit de la défense. Sa qualité technique, sa polyvalence et son expérience du haut niveau devraient apporter davantage de stabilité à l'équipe.

Ce recrutement illustre les ambitions croissantes de Crystal Palace, qui souhaite désormais se rapprocher durablement des places qualificatives pour les compétitions européennes.

européennes.

Newcastle prépare l'avenir avec Johan Manzambi

Newcastle United poursuit son projet de développement en investissant sur les jeunes talents. Les Magpies seraient proches de finaliser l'arrivée du milieu suisse Johan Manzambi, actuellement à Freiburg, pour un montant avoisinant 51,5 millions de livres sterling.

À seulement 20 ans, Manzambi est considéré comme l'un des jeunes milieux les plus prometteurs d'Europe. Newcastle souhaite bâtir un effectif capable de performer immédiatement tout en préparant l'avenir grâce à des joueurs disposant d'un fort potentiel de progression. Cette stratégie s'inscrit dans les ambitions du club, déterminé à s'installer durablement parmi les grandes puissances du football anglais.

Brentford mise sur l'expérience de Callum Wilson

Brentford a, pour sa part, choisi l'expérience en recrutant Callum Wilson. L'attaquant anglais, reconnu pour son sens du but, ses déplacements intelligents et sa connaissance de la Premier League, arrive afin d'apporter davantage de profondeur au secteur offensif. À 34 ans, Wilson reste un joueur capable de faire basculer une rencontre grâce à son efficacité devant le but. Pour Brentford, son recrutement représente un pari mesuré : bénéficier immédiatement de son expérience tout en accompagnant la progression des jeunes attaquants du club.

À quelques semaines de la reprise, le mercato anglais continue de s'intensifier. Plusieurs de ces dossiers pourraient rapidement se concrétiser et contribuer à redessiner les ambitions des clubs de Premier League pour la saison à venir.



Le Journal
Dimanche

Directeur de publication
Shekar Ramdin
Rédacteur en chef
Baboo Bhunjun

Email : info@journaldudimanche.com
Website : journaldudimanche.com
Marketing et publicité :
Jenna Ng Tin Hung.
Adresse : Ritter Street, Curepipe
Mobile : 5777 7458

Quand Klopp a failli offrir Mbappé à Liverpool : les coulisses d'un rendez-vous qui aurait pu changer l'histoire du football

Le football est parfois écrit par des détails invisibles. Une décision, une rencontre ou un simple choix de carrière peut modifier le destin d'un joueur, d'un club, voire d'une génération entière. Après le match entre la France et le Maroc, un échange entre Jürgen Klopp et Kylian Mbappé a ravivé l'un des plus grands « et si ? » de l'histoire récente du mercato : que se serait-il passé si le prodige français avait choisi Liverpool plutôt que le Paris Saint-Germain en 2017 ?



Alors que les deux hommes se retrouvaient dans un contexte bien différent, Klopp n'étant plus sur le banc de Liverpool et Mbappé étant devenu l'une des plus grandes stars du football mondial, l'ancien entraîneur allemand a révélé les coulisses de l'offensive menée par les Reds pour tenter de recruter le jeune attaquant de l'AS Monaco.

Une rencontre secrète à bord d'un jet privé

À l'époque, Mbappé n'était encore qu'un phénomène en pleine ascension. À seulement 18 ans, il venait de réaliser une saison exceptionnelle avec l'AS Monaco, remportant la Ligue 1 et impressionnant toute l'Europe par ses performances en Ligue des champions. Liverpool, dirigé par Jürgen Klopp, avait rapidement identifié son potentiel hors norme. Le club anglais ne souhaitait pas seulement recruter un grand espoir : il voulait construire son avenir autour d'un joueur appelé à devenir l'un des visages du football mondial.

Klopp a raconté qu'une véritable opération de séduction avait été organisée. Lui et plusieurs dirigeants de Liverpool avaient rencontré Mbappé ainsi que sa famille à bord d'un jet privé afin de leur présenter, loin des regards, le projet sportif des Reds.

Avec son humour habituel, l'entraîneur allemand a qualifié cette tentative de « transfert le plus cher qui n'a jamais eu lieu », soulignant les efforts considérables déployés par le club malgré l'échec des négociations. Klopp avait vu le futur avant tout le

monde

Ce qui rend cette histoire encore plus fascinante, c'est que Klopp avait très tôt compris que Mbappé possédait un potentiel exceptionnel. Beaucoup voyaient en lui un jeune talent prometteur ; lui voyait déjà un joueur capable de dominer le football mondial pendant une décennie.

Le projet de Liverpool semblait parfaitement correspondre aux qualités du Français. Klopp imaginait intégrer Mbappé dans une équipe fondée sur l'intensité, le pressing et la vitesse, un système taillé pour mettre en valeur son explosivité, sa capacité à éliminer ses adversaires et son efficacité devant le but.

Les supporters peuvent encore rêver de ce qu'aurait pu être une attaque composée de Mohamed Salah, Sadio Mané, Roberto Firmino et Kylian Mbappé. Un quatuor qui aurait probablement marqué l'histoire de la Premier League et du football européen.

Pourquoi Mbappé a choisi Paris

Malgré les efforts de Liverpool, Mbappé a finalement privilégié un retour en France en rejoignant le Paris Saint-Germain. Le club parisien lui proposait un projet construit autour de sa personne, avec l'ambition de faire de lui la nouvelle figure du football français.

Le PSG disposait également de moyens financiers largement supérieurs à ceux de Liverpool. Klopp a d'ailleurs reconnu à plusieurs reprises que rivaliser sur le plan économique avec certains géants européens représentait un véritable défi pour les Reds.

Le transfert de Mbappé vers Paris deviendra l'un des plus importants de l'histoire du football. Quelques mois plus tard, il remportera la Coupe du monde 2018 avec l'équipe de France avant de s'imposer comme l'une des plus grandes stars de sa génération.

Le plus beau regret des supporters de Liverpool

Pour les supporters de Liverpool, cette révélation de Klopp suscite un mélange de fierté et de frustration. Fierté, parce que leur club avait identifié très tôt le potentiel de Mbappé. Frustration, parce que l'imaginer sous le maillot rouge d'Anfield demeure un scénario aussi fascinant qu'irréel.

Les Reds n'ont pourtant pas eu à rougir de leur parcours. Sous les ordres de Klopp, Liverpool a remporté la Ligue des champions en 2019, la Premier League en 2020 ainsi que plusieurs autres trophées majeurs.

Mais une question continue d'alimenter les débats : jusqu'où cette équipe aurait-elle pu aller avec Kylian Mbappé dans ses rangs ?

Un rendez-vous manqué entré dans la légende

Aujourd'hui, Kylian Mbappé poursuit sa carrière parmi les plus grands joueurs de la planète, tandis que Jürgen Klopp demeure l'un des entraîneurs les plus marquants de l'histoire de Liverpool.

Leur rencontre après France-Maroc a rappelé un épisode méconnu mais passionnant du football moderne : celui d'un jeune prodige de 18 ans qui aurait pu devenir l'idole d'Anfield.

Dans le football, les plus belles histoires ne sont pas toujours celles qui se réalisent. Certaines restent à jamais des occasions manquées. Et celle de Kylian Mbappé à Liverpool restera sans doute l'un des plus grands rendez-vous manqués de l'histoire du mercato.



9^e journée : Paul Foo Kune et Manoel Nunes écrasent la concurrence

● Jimitrix Sophie ouvre son palmarès avec une première victoire mémorable

La neuvième journée de la saison hippique restera comme celle de l'éclatante domination du tandem Paul Foo Kune-Manoel Nunes. Grâce à un remarquable triplé, conclu par le succès de Tamarisk Tree dans le Premier Financial Services 19th Anniversary Winter Stakes Cup, première grande préparatoire au Maiden, l'écurie a confirmé son statut de référence du championnat. Cette réunion a également été marquée par la première victoire en carrière de l'apprenti Jimitrix Sophie et le retour gagnant de Ryan Curatolo.



Le récital de Paul Foo Kune et Manoel Nunes

Déjà en grande forme depuis le début de la saison, l'Écurie Paul Foo Kune a une nouvelle fois imposé sa loi grâce au talent de Manoel Nunes, auteur d'un superbe triplé. Le festival a débuté dans la quatrième épreuve avec Happy Days, grand favori de la course. Rapidement installé en tête, le pensionnaire de l'écurie Foo Kune a progressivement accentué son avance avant de placer une accélération irrésistible à 400 mètres du poteau. Intouchable, il s'est imposé en solitaire dans l'excellent temps de 1'35"76, devant Tsunami Warning, Taking Silk et Quantifier. À noter que Fireflare n'a pas été en mesure de terminer le parcours.

Le doublé est intervenu dans la cinquième course, la première disputée cette saison sur 1850 mètres, avec Superior Force. Déjà très convaincant lors de sa précédente sortie, le cheval a confirmé son excellente condition. Monté avec beaucoup de sang-froid par Manoel Nunes, il a attendu son heure le long de la corde avant de quitter les barres à environ 600 mètres de l'arrivée. Son accélération finale lui a permis de dominer nettement Magnum P.I., tandis que Join The Dots et Palermo complétaient l'arrivée. Le vainqueur a couvert la distance en 1'53"16.



La consécration est arrivée dans l'épreuve principale de la journée, le Premier Financial Services 19th Anniversary Winter Stakes Cup, disputé sur 1 850 mètres et servant de première préparatoire au Maiden. Préparé avec minutie depuis plusieurs semaines, Tamarisk Tree a pleinement justifié la confiance placée en lui. Bien positionné durant le parcours, il a produit une franche accélération à l'entrée de la ligne droite pour prendre facilement la mesure de Bacchus. Port Louis a terminé très fort pour arracher la troisième place devant le débutant Future Swing. Formagear ayant été déclaré non-partant avant le départ, une déduction de dix sous par rouble sera appliquée aux paris gagnants sur Tamarisk Tree. Le chrono officiel est de 1'52"24.

Jimitrix Sophie signe son premier succès

L'un des moments les plus émouvants de cette journée restera la première victoire en carrière de l'apprenti Jimitrix Sophie. Associé à Paved With Gold dans la deuxième course, le jeune cavalier a parfaitement rempli sa mission en prenant rapidement les commandes avant de contrôler les opérations jusqu'au poteau. Il offre ainsi un nouveau succès à l'Écurie Gujadhur tout en inscrivant son nom au palmarès pour

la première fois. New York City, auteur d'une rentrée encourageante, a terminé deuxième devant Spirito Selvaggio et Gang Leader. Avant le départ, Amand-la avait été déclaré non-partant après avoir bénéficié d'un départ jugé avantageux. Une déduction de quinze sous par roupie sera appliquée aux paris gagnants.

Ryan Curatolo réussit son retour

La réunion avait débuté par le retour victorieux de Ryan Curatolo, absent des pistes depuis plusieurs semaines en raison d'une blessure. Après le retrait d'Ashikule, seuls trois chevaux étaient au départ de la première épreuve. En selle sur Cybotix, le jockey français a placé sa monture à l'extérieur de Captain Marsala avant de produire une accélération décisive dans la ligne droite pour venir ajuster Cider House Rules. Ce succès permet à l'Écurie Vincent Allet de décrocher sa cinquième victoire de la saison. Le temps officiel est de 1'25"09, avec une déduction de 65 sous par roupie aux paris gagnants.

Solomons Seal, Bombardier Boy et Secret Passage répondent présents

La troisième course est revenue à Solomons Seal, qui a créé la surprise sur les 990 mètres. Bénéficiant d'un parcours idéal, le pensionnaire de l'Écurie Rameshwar Gujadhur, monté par Donovan Mansour, a placé la meilleure accélération pour dominer le débutant Pennsylvania, très séduisant pour sa première apparition. Le favori Warhead a dû se contenter de la troisième place devant Captain Mike. Temps officiel : 55"02.

Dans la septième épreuve, Bombardier Boy a confirmé ses progrès. Longtemps préservé au sein du peloton, il a été lancé au moment opportun par Ryan Curatolo pour venir dominer Holds The



Key dans les derniers mètres. Le débutant Simbine a laissé une excellente impression en terminant troisième devant Blown Away. Temps réalisé : 55"67.

Enfin, la huitième et dernière course a permis à Secret Passage d'offrir un doublé à l'Écurie Rameshwar Gujadhur et à Donovan Mansour. Soumis à une forte pression de Smith And Wesson, resté à son extérieur durant une bonne partie du parcours, le vainqueur a fait preuve d'un grand courage pour repousser jusqu'au bout le retour de Mfethu. United Prince et Van Hunks ont complété l'arrivée. Le chrono officiel est de

1'20"93. Cette course a également été



marquée par la chute de Rye Joorawon, associé à Isiwishikwishi, à environ 400 mètres de l'arrivée. Heureusement, le jockey mauricien est sorti indemne de cet incident.

Contrôles réglementaires et décisions des commissaires

Conformément au protocole en vigueur, des prélèvements sanguins avant la course ont été effectués sur l'ensemble des chevaux engagés. À l'issue des différentes épreuves, des prélèvements de sang et d'urine ont également été réalisés sur tous les chevaux vainqueurs dans le cadre des analyses de routine. Tous les jockeys ont satisfait aux contrôles d'alcoolémie. Des prélèvements urinaires ont aussi été effectués sur Akash Aucharuz, Tejash Juglall et Jimitrix Sophie pour les analyses réglementaires. Les commissaires ont par ailleurs adressé un avertissement à l'apprenti Jimitrix Sophie, partenaire de Paved With Gold.

La journée a également été marquée par plusieurs incidents vétérinaires. Fireflare a quitté la piste avec une sévère boiterie et pourrait être éloigné de la compétition pendant une longue période. Bombardier Boy a lui aussi été déclaré boiteux après sa victoire, tandis que Spirito Selvaggio a saigné durant son effort. D'autres chevaux ont présenté divers problèmes qui feront l'objet d'un suivi par les vétérinaires.





CAREER OPPORTUNITIES

Mauri-Facilities Management Co Ltd, operating under the aegis of the **Ministry of Environment, Solid Waste Management and Climate Change**, is a leading provider of professional facility management and cleaning services across Mauritius. Managing a dynamic, large-scale workforce dedicated to maintaining public and institutional environments, we are seeking to strengthen our team.

Applications are invited from highly motivated, qualified, and result-oriented candidates to fill the following positions:

- **Manager, Corporate Services**
- **Manager, Operations and Maintenance**
- **Procurement and Supply Executive**
- **Administrative Officer**
- **Personal Assistant**
- **Finance Officer**
- **Human Resource Officer**
- **Senior Supervisor**
- **Supervisor**
- **Heavy Vehicles Driver**
- **Operator**
- **Cleaning Technician**

How to Apply

1. **Access Details:** Full details regarding qualifications, experience, and job profiles for each post, along with the official **Application Form**, are available:
 - Online on our website: www.maurifacilities.com under the 'Careers' tab.
 - At the reception desk of **CAB Offices** in each respective region across the island.
2. **Submission Method:** Applications must be submitted **strictly by registered post**. Applications sent via email or delivered in person will **NOT** be considered.
3. **Mailing Address:** General Manager, Mauri-Facilities Management Co Ltd 3rd Floor, Nex Sky Building Hotel Avenue, Ebène
4. **Envelope Labeling:** The post applied for must be clearly marked on the **top left corner** of the envelope.
5. **Multiple Applications:** Applicants wishing to apply for more than one position must submit a **separate application form** for each post, with a complete set of relevant documents attached to each.

Closing Date: All applications must reach the company by latest **Friday 14th August 2026 at 15:00 hrs**. Applications received after the closing date and time will **NOT** be considered.

Important Instructions to Applicants

- **Completeness of Application:** Incomplete applications will be automatically disqualified. An application is deemed incomplete if:
 - The prescribed application form is not completely filled out and duly signed by the applicant.
 - Copies of the required educational and professional certificates/documents are not attached.
- **Certificate of Character:**
 - Candidates selected for an interview must present a recent **Certificate of Character issued in 2026**, or an official receipt showing proof that a recent application has been made.
 - Successful candidates will be strictly required to provide a valid and clear Certificate of Character before assuming duties.
- **Management Rights:** Management reserves the right not to make any appointment following this advertisement, or to call only the best-qualified candidates for an interview.
- Applicants should **NOT** have reached their 55th birthday by the closing date for the submission of applications

Date: 08th July 2026

Mauri-Facilities Management Co Lt

DIMANCHE 12 AU 18 JUILLET 2026

the
cube

BIG SPACE. BIG OPPORTUNITIES.

Discover spacious **office spaces** designed
to help your **business grow.**

Contact us
today for a visit!



Prime location
in **Ebene**



5982 3939